



Rapport financier du 1^{er} semestre 2026

Le présent document constitue le rapport financier semestriel prévu par l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

Il a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 juillet 2026.

Sommaire

1. Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2026	4
1.1 Vue d'ensemble	6
1.2 Analyse des résultats et des investissements du Groupe	10
1.3 Analyse par secteur opérationnel	16
1.4 Trésorerie et endettement financier	29
1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS	32
1.6 Informations complémentaires	39
2. Comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre 2026	43
Compte de résultat consolidé	45
Etat du résultat global consolidé	46
Etat consolidé de la situation financière	47
Tableau des variations des capitaux propres consolidés	49
Détail des variations des capitaux propres liées aux autres éléments du résultat global	50
Tableau des flux de trésorerie consolidés	51
Annexe des comptes consolidés	53
3. Déclaration de la personne responsable	90
4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	91

Page laissée intentionnellement blanche.

1. Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2026

1.1	Vue d'ensemble	6	1.3.5 Orange Business	26
1.1.1	Données financières et effectifs	6	1.3.5.1	Chiffre d'affaires – Orange Business
1.1.2	Synthèse des résultats du premier semestre 2026	7	1.3.5.2	EBITDAaL – Orange Business
1.1.3	Faits marquants	8	1.3.5.3	Résultat d'exploitation – Orange Business
1.1.4	Objectifs financiers et principaux risques et incertitudes	10	1.3.5.4	eCAPEX – Orange Business
1.2	Analyse des résultats et des investissements du Groupe	10	1.3.5.5	Informations complémentaires – Orange Business
1.2.1	Chiffre d'affaires du Groupe	11	1.3.6 Totem	27
1.2.1.1	Chiffre d'affaires	11	1.3.6.1	Chiffre d'affaires – Totem
1.2.1.2	Nombre d'accès des activités télécoms	12	1.3.6.2	EBITDAaL – Totem
1.2.2	EBITDAaL du Groupe	12	1.3.6.3	Résultat d'exploitation – Totem
1.2.3	Résultat d'exploitation du Groupe	13	1.3.6.4	eCAPEX – Totem
1.2.4	Résultat net du Groupe	14	1.3.7 Opérateurs internationaux & Services partagés	28
1.2.4.1	Résultat net de l'ensemble consolidé	14	1.3.7.1	Chiffre d'affaires – Opérateurs internationaux & Services partagés
1.2.4.2	Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé	14	1.3.7.2	EBITDAaL – Opérateurs internationaux & Services partagés
1.2.5	Résultat global du Groupe	15	1.3.7.3	Résultat d'exploitation – Opérateurs internationaux & Services partagés
1.2.6	Investissements du Groupe	15	1.3.7.4	eCAPEX – Opérateurs internationaux & Services partagés
1.2.6.1	eCAPEX	15	1.4 Trésorerie et endettement financier	29
1.2.6.2	Licences de télécommunication	15	1.4.1	Situation et flux de trésorerie
1.3	Analyse par secteur opérationnel	16	1.4.1.1	Cash-flow organique et free cash-flow all-in des activités télécoms
1.3.1	France	19	1.4.1.2	Flux de trésorerie des activités télécoms
1.3.1.1	Chiffre d'affaires – France	19	1.4.2	Endettement financier et position de liquidité
1.3.1.2	EBITDAaL – France	19	1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS	32
1.3.1.3	Résultat d'exploitation – France	20	1.5.1	Données à base comparable
1.3.1.4	eCAPEX – France	20	1.5.2	EBITDAaL
1.3.1.5	Informations complémentaires – France	20	1.5.3	Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé et résultat net ajusté par action
1.3.2	Espagne	20	1.5.4	eCAPEX
1.3.2.1	Chiffre d'affaires – Espagne	21	1.5.5	EBITDAaL – eCAPEX
1.3.2.2	EBITDAaL – Espagne	21	1.5.6	Cash-flow organique des activités télécoms
1.3.2.3	Résultat d'exploitation – Espagne	21	1.5.7	Free cash-flow all-in des activités télécoms
1.3.2.4	eCAPEX – Espagne	22	1.5.8	Endettement financier net
1.3.2.5	Informations complémentaires – Espagne	22	1.5.9	Ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms
1.3.3	Europe 6	22	1.6 Informations complémentaires	39
1.3.3.1	Chiffre d'affaires – Europe 6	23	1.6.1	Litiges et engagements contractuels non comptabilisés
1.3.3.2	EBITDAaL – Europe 6	23	1.6.2	Transactions avec les parties liées
1.3.3.3	Résultat d'exploitation – Europe 6	23	1.6.3	Evénements postérieurs à la clôture
1.3.3.4	eCAPEX – Europe 6	23	1.6.4	Glossaire financier
1.3.3.5	Informations complémentaires – Europe 6	24		
1.3.4	Afrique & Moyen-Orient	24		
1.3.4.1	Chiffre d'affaires – Afrique & Moyen-Orient	24		
1.3.4.2	EBITDAaL – Afrique & Moyen-Orient	25		
1.3.4.3	Résultat d'exploitation – Afrique & Moyen-Orient	25		
1.3.4.4	eCAPEX – Afrique & Moyen-Orient	25		
1.3.4.5	Informations complémentaires – Afrique & Moyen-Orient	25		

Ce rapport contient des indications prospectives concernant Orange. Par nature, l'atteinte de ces objectifs est soumise à de nombreux risques et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les objectifs énoncés et les réalisations effectives. Les risques les plus importants sont exposés dans la section 2.2 *Facteurs de risque et dispositifs de maîtrise* du Document d'enregistrement universel 2025.

Les commentaires suivants sont établis sur la base des comptes consolidés en normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*, voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés). Ces comptes ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes.

Evolution de l'information sectorielle

Présentation du secteur Espagne suite à la prise de contrôle exclusif de MasOrange

Suite à l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange le 8 juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*), le groupe Orange détient désormais 100 % du capital de l'opérateur espagnol. Comptabilisée par mise en équivalence sur les cinq premiers mois de l'exercice 2026, l'entité est consolidée par intégration globale à compter du mois de juin 2026.

Cette acquisition confère au Groupe le contrôle exclusif de MasOrange et entraîne une évolution de la présentation de l'information sectorielle du Groupe (voir note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés) :

- un secteur Espagne est désormais présenté afin d'identifier la contribution de MasOrange dans le Groupe et intègre la contribution de MasOrange par intégration globale à compter de la date de prise de contrôle exclusif le 8 juin 2026 ;
- la participation du groupe Orange dans la co-entreprise MasOrange ainsi que le résultat de cette entité mise en équivalence (depuis le 26 mars 2024 et jusqu'à la date de prise de contrôle exclusif le 8 juin 2026, voir note 8 de l'annexe aux comptes consolidés) sont désormais présentés, de façon rétrospective, dans le secteur Espagne ;
- les activités espagnoles sont ainsi isolées du secteur Europe 6 (voir ci-dessous) pour reconstituer un secteur à part entière, et les données de la période comparative 2025 ont été ajustées rétrospectivement pour en assurer la comparabilité.

Evolution du secteur Europe (renommé Europe 6)

Le secteur Europe (renommé Europe 6) inclut l'ensemble des pays d'Europe hors France et Espagne (soit 6 pays), avec la Pologne, la Belgique, la Roumanie, la Slovaquie, la Moldavie et le Luxembourg. Suite à la création du secteur Espagne, les données de l'exercice 2025 du secteur Europe 6 ont été ajustées rétrospectivement pour exclure les effets de la participation mise en équivalence dans MasOrange et assurer la comparabilité entre les périodes (voir note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

Suppression du secteur Services Financiers Mobiles et arrêt de la distinction entre activités télécoms et activités bancaires

Conformément au plan de désengagement des activités bancaires en Europe et en lien avec la cessation d'activité d'Orange Bank en 2025 (renommée Orange OBK suite au retrait de l'agrément bancaire le 15 décembre 2025), la présentation de l'information sectorielle évolue avec la suppression du secteur Services Financiers Mobiles le 1^{er} janvier 2026. L'arrêt des activités opérationnelles d'Orange Bank entraîne l'abandon de la distinction entre les activités télécoms et les activités bancaires au sein de l'information sectorielle (voir note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

En conséquence, pour le premier semestre 2026, les flux de trésorerie du Groupe sont entièrement liés aux activités télécoms (voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés).

Informations relatives aux données présentées

Les données à base comparable, l'*EBITDA after Leases* (dénommé "EBITDAaL"), le résultat net ajusté de l'ensemble consolidé, le résultat net ajusté par action, les CAPEX économiques ("*Economic CAPEX*", dénommés "eCAPEX"), l'indicateur "EBITDAaL – eCAPEX", le cash-flow organique des activités télécoms, le free cash-flow all-in des activités télécoms, l'endettement financier net et le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms sont des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de ces indicateurs et les raisons pour lesquelles le groupe Orange les utilise et les considère utiles pour les lecteurs, voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et section 1.6.4 *Glossaire financier*.

Les données historiques (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) correspondent aux données des périodes passées telles que publiées dans les comptes consolidés de la période actuelle. Le passage des données historiques aux données à base comparable pour le premier semestre 2025 est décrit dans la section 1.5.1 *Données à base comparable*.

Les informations sectorielles (voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés) qui sont présentées dans les sections suivantes s'entendent, sauf mention contraire, avant éliminations des opérations avec les autres secteurs.

Sauf mention explicite, les données des tableaux sont présentées en millions d'euros, sans décimales. Cette présentation peut conduire, dans certains cas, à des écarts non significatifs au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux. Par ailleurs, les variations qui sont présentées sont calculées sur la base des données en milliers d'euros.

1.1 Vue d'ensemble

1.1.1 Données financières et effectifs

Données opérationnelles du Groupe

(au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	20 948	20 243	19 853	3,5 %	5,5 %
EBITDAaL ⁽¹⁾	6 128	5 835	5 675	5,0 %	8,0 %
<i>EBITDAaL / Chiffre d'affaires</i>	<i>29,3 %</i>	<i>28,8 %</i>	<i>28,6 %</i>	<i>0,4 pt</i>	<i>0,7 pt</i>
Résultat d'exploitation ⁽²⁾	4 774	674	685	ns	ns
<i>Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires</i>	<i>22,8 %</i>	<i>3,3 %</i>	<i>3,4 %</i>	<i>19,5 pt</i>	<i>19,3 pt</i>
eCAPEX ⁽¹⁾	3 182	3 098	3 023	2,7 %	5,3 %
<i>eCAPEX / Chiffre d'affaires</i>	<i>15,2 %</i>	<i>15,3 %</i>	<i>15,2 %</i>	<i>(0,1 pt)</i>	<i>(0,0 pt)</i>
Investissements incorporels et corporels	3 529	3 622	3 555	(2,6)%	(0,7)%
<i>Investissements incorporels et corporels / Chiffre d'affaires</i>	<i>16,8 %</i>	<i>17,9 %</i>	<i>17,9 %</i>	<i>(1,0 pt)</i>	<i>(1,1 pt)</i>
EBITDAaL - eCAPEX ⁽¹⁾	2 946	2 736	2 653	7,7 %	11,1 %
Nombre moyen d'employés (équivalent temps plein) ⁽³⁾	122 271	124 574	117 191	(1,8)%	4,3 %
Nombre d'employés (effectifs actifs fin de période) ⁽³⁾	129 880	132 601	124 619	(2,1)%	4,2 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

(2) Dont, sur le résultat d'exploitation, (i) au premier semestre 2026, un gain de 2 398 millions d'euros relatif à la prise de contrôle exclusif de MasOrange (voir section 1.1.3 Faits marquants), et (ii) au premier semestre 2025, une charge nette de 1 693 millions d'euros au titre de l'accord portant sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en France (voir Compte de résultat consolidé et notes 5.3 et 6 de l'annexe aux comptes consolidés).

(3) Voir section 1.6.4 Glossaire financier.

Résultat net du Groupe et résultat net par action

(au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données historiques
Résultat d'exploitation	4 774	685
Résultat financier	(764)	(582)
Impôts sur les sociétés	(455)	(250)
Résultat net des activités poursuivies	3 555	(147)
Résultat net des activités cédées ⁽¹⁾	-	43
Résultat net de l'ensemble consolidé ⁽²⁾	3 555	(105)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	3 206	(398)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	349	294
Résultat net par action (en euro) attribuable aux propriétaires de la société mère ⁽³⁾	1,17	(0,19)
Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé ⁽⁴⁾	1 350	1 207
Résultat net ajusté par action (en euro) attribuable aux propriétaires de la société mère ^{(3) (4)}	0,34	0,30

(1) Au premier semestre 2025, produit correspondant à l'ajustement de prix post-clôture venant réduire la moins-value comptabilisée en 2024 au titre de la perte de contrôle exclusif d'Orange Espagne et de ses filiales intervenue le 26 mars 2024 (voir Compte de résultat consolidé).

(2) Dont, sur le résultat net de l'ensemble consolidé au premier semestre 2025, une charge nette de 1 272 millions d'euros au titre de l'accord portant sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en France (voir Compte de résultat consolidé et notes 5.3, 6 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés).

(3) Résultat par action de base (voir Compte de résultat consolidé).

(4) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

Indicateurs clés

(au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données historiques des activités télécoms seules
Cash-flow organique ⁽¹⁾ hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank ⁽²⁾	2 167	1 670
Free cash-flow all-in ⁽¹⁾ hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank ⁽²⁾	1 860	1 086

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS, section 1.6.4 Glossaire financier et note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés.

(2) Voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés.

	30 juin 2026	31 déc. 2025 données historiques des activités télécoms seules
Endettement financier net ^{(1) (2)}	35 683	22 526
Ratio d'Endettement financier net / EBITDAaL ⁽¹⁾	2,40	1,80

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS, section 1.6.4 Glossaire financier et note 10.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

(2) En millions d'euros.

Pour plus d'informations concernant les risques relatifs à l'endettement financier du groupe Orange, voir la section 2.2.3 *Risques financiers* du Document d'enregistrement universel 2025.

1.1.2 Synthèse des résultats du premier semestre 2026

Le **chiffre d'affaires** s'établit à 20 948 millions d'euros au premier semestre 2026, en hausse de 5,5 % en données historiques et de 3,5 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2025. En données à base comparable, la croissance de 705 millions d'euros des revenus est portée par la croissance de 3,3 %, soit 513 millions d'euros, des services de détail (B2C+B2B, voir section 1.6.4 *Glossaire financier*), des ventes d'équipements (en augmentation de 7,5 %, soit 98 millions d'euros) et des services aux opérateurs (en progression de 2,0%, soit 55 millions d'euros), ces derniers ayant bénéficié d'éléments ponctuels positifs en France au premier semestre 2026. Par rapport au premier semestre 2025, en données à base comparable :

- les pays d'Afrique & Moyen-Orient restent les principaux contributeurs de la croissance, avec une hausse de 13,9 % (soit 557 millions d'euros) des revenus sur un an ;
- le chiffre d'affaires de la France progresse de 1,2 % (soit 103 millions d'euros) porté par la progression de 1,2 % (soit 65 millions d'euros) des services de détail (B2C+B2B) hors RTC, en raison principalement de la croissance de 59 millions d'euros des services convergents, tandis que les revenus de la téléphonie classique (RTC, réseau téléphonique commuté) poursuivent leur baisse tendancielle. Les autres composantes du chiffre d'affaires sont en croissance, que ce soient les autres revenus, les ventes d'équipements, ou encore les services aux opérateurs qui progressent en raison d'éléments ponctuels positifs au premier semestre 2026 ;
- les pays d'Europe 6 affichent une performance solide avec un chiffre d'affaires en croissance de 4,1 % (soit 140 millions d'euros). Les services de détail (B2C+B2B) sont en croissance de 3,7 % (soit 94 millions d'euros) portés à la fois par une dynamique commerciale équilibrée entre volume et valeur et par la croissance des services d'intégration et des technologies de l'information, essentiellement en Pologne. Les services aux opérateurs sont également en augmentation, en raison notamment d'actions de monétisation du réseau FTTH en Pologne ;
- le chiffre d'affaires d'Orange Business est en recul de 3,1 % (soit 111 millions d'euros), toujours impacté par un environnement de marché difficile. Orange Cyberdefense poursuit sa dynamique avec des revenus en progression de 10,6 % (soit 62 millions d'euros).

L'**activité commerciale** affiche une excellente performance au premier semestre 2026. Au 30 juin 2026, le Groupe compte 366,6 millions d'accès mobiles et fixes, en hausse de 22,4 % en données historiques et de 7,8 % en données à base comparable. Par rapport au premier semestre 2025, en données à base comparable :

- les services mobiles comptent 321,3 millions d'accès à fin juin 2026 (en hausse de 9,1 % sur un an), dont 142,6 millions de forfaits (en augmentation de 12,5 % sur un an) ;
- les services fixes totalisent 45,2 millions d'accès au 30 juin 2026 (en baisse de 0,8 % sur un an), dont 24,0 millions d'accès très haut débit toujours en forte croissance (avec une hausse de 7,1 % sur un an), tandis que les accès fixes bas débit poursuivent leur baisse tendancielle ;
- au 30 juin 2026, la base de clients convergents s'élève à 14,2 millions de clients, en hausse de 0,2 % sur un an.

L'**EBITDAaL** ressort à 6 128 millions d'euros au premier semestre 2026, en croissance de 8,0 % en données historiques et de 5,0 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2025. En données à base comparable, cette croissance est tirée par la performance des pays d'Afrique & Moyen-Orient (en hausse de 16,1 %) ainsi que par la progression de la France (en augmentation de 2,4 %) et des pays d'Europe 6 (en hausse de 6,1 %). En Espagne, l'EBITDAaL progresse de 2,2% en données à base comparable sur le mois de juin 2026. En données à base comparable, ces performances font plus que compenser la baisse de l'EBITDAaL d'Opérateurs internationaux & Services partagés et d'Orange Business.

Le **résultat net de l'ensemble consolidé** est un gain de 3 555 millions d'euros au premier semestre 2026, contre une perte de 105 millions d'euros au premier semestre 2025, soit une amélioration de 3 659 millions d'euros. En données historiques, cette amélioration résulte essentiellement (i) d'un gain de 2 398 millions d'euros issu de la prise de contrôle exclusif de MasOrange (voir section 1.1.3 *Faits marquants*) et (ii) du contre-effet de la comptabilisation, au premier semestre 2025, de coûts nets d'impôts d'un montant total de 1 272 millions d'euros au titre de l'accord portant sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en France. Le résultat net par action (de base) attribuable aux propriétaires de la société mère est un gain de 1,17 euro au premier semestre 2026 contre une perte de 0,19 euro au premier semestre 2025.

Le **résultat net ajusté de l'ensemble consolidé** s'établit à 1 350 millions d'euros au premier semestre 2026, contre 1 207 millions d'euros au premier semestre 2025, soit une hausse de 143 millions d'euros, liée en grande partie à la croissance de l'EBITDAaL en

données historiques. Le résultat net ajusté par action (de base) attribuable aux propriétaires de la société mère ressort à 0,34 euro au premier semestre 2026 contre 0,30 euro au premier semestre 2025.

Les **investissements incorporels et corporels** s'élèvent à 3 529 millions d'euros au premier semestre 2026, en baisse de 0,7 % en données historiques et de 2,6 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2025. En données à base comparable, cette diminution résulte principalement de la baisse de 360 millions d'euros des dépenses relatives aux licences de télécommunication, en partie compensée par la croissance des autres investissements incorporels et corporels.

Les **CAPEX économiques** représentent 3 182 millions d'euros, en hausse de 5,3 % en données historiques et de 2,7 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2025. En données à base comparable, l'augmentation des CAPEX économiques du Groupe est principalement liée à la croissance des investissements dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient, relatifs essentiellement aux réseaux fixes et mobiles, afin de soutenir la croissance de l'activité.

Le **cash-flow organique des activités télécoms** (hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank) s'établit à 2 167 millions d'euros au premier semestre 2026 contre 1 670 millions d'euros au premier semestre 2025, en hausse de 497 millions d'euros, sous l'effet principalement de la progression de l'EBITDAaL des activités télécoms en données historiques.

Le **free cash-flow all-in des activités télécoms** (hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank) s'établit à 1 860 millions d'euros au premier semestre 2026 contre 1 086 millions d'euros au premier semestre 2025, en augmentation de 774 millions d'euros, en raison principalement de l'augmentation du cash-flow organique des activités télécoms et de la diminution des décaissements nets relatifs aux licences de télécommunication.

L'**endettement financier net** s'élève à 35 683 millions d'euros au 30 juin 2026, en augmentation de 13 157 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2025, essentiellement liée à l'effet de la prise de contrôle exclusif de MasOrange via l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange en juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*). Le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms s'établit à 2,40x au 30 juin 2026.

S'agissant du **dividende**, voir section 1.1.4 *Objectifs financiers et principaux risques et incertitudes*.

1.1.3 Faits marquants

Gouvernance

Conformément à sa décision du 20 mars 2026, le Conseil d'administration du Groupe a confirmé, à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires d'Orange du 19 mai 2026, la nomination de Frédéric Sanchez en qualité de Président du Conseil d'administration, pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027, aux côtés de Christel Heydemann, Directrice Générale.

A l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires d'Orange du 19 mai 2026, toutes les résolutions recommandées par le Conseil d'administration ont été votées et approuvées par les actionnaires. S'agissant de la mise en œuvre de la directive *Women on Boards* pour les administrateurs représentant le personnel, l'Assemblée générale a voté la fin de mandat de Sébastien Crozier, ce qui conduit à la vacance de son poste et à son remplacement par sa suppléante, Hélène Marcy, en qualité d'administratrice représentant le personnel. Par ailleurs, le renouvellement des mandats de Jacques Aschenbroich et Valérie Beaulieu, administrateurs indépendants, a été approuvé pour une durée de 4 ans. En outre, Nadia Zak Calvet a été nommée en qualité d'administratrice représentant les membres du personnel actionnaires, avec pour remplaçant Marc Maouche, pour une période de 4 années.

Par ailleurs, suite à l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange le 8 juin 2026 (voir ci-dessous), Meinrad Spenger rejoint le Comité exécutif du Groupe.

Trust the future, le nouveau plan stratégique d'Orange

En février 2026, Orange a présenté *Trust the future*, son nouveau plan stratégique déployé autour de trois ambitions stratégiques clés : la proximité client, la croissance par l'innovation et l'excellence à grande échelle. Pour plus d'informations sur le plan stratégique *Trust the future*, voir section 1.2.3 *La stratégie du groupe Orange* du Document d'enregistrement universel 2025.

Evolution du portefeuille d'actifs

Prise de contrôle exclusif de MasOrange via l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange

Suite à l'accord engageant signé avec Lorca le 12 décembre 2025, le groupe Orange a finalisé l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange le 8 juin 2026 pour un montant de 4 162 millions d'euros (nets de la trésorerie acquise). Cette transaction s'inscrit dans le plan stratégique *Trust the Future* et vise à renforcer la position d'Orange en Espagne, le deuxième marché du Groupe en Europe.

Suite à cette transaction, Orange détient désormais 100 % du capital de l'opérateur espagnol et cette acquisition confère au Groupe le contrôle exclusif de MasOrange. Comptabilisée par mise en équivalence sur les cinq premiers mois de l'exercice 2026, l'entité est désormais consolidée par intégration globale à compter du mois de juin 2026. Par ailleurs, cette acquisition majeure entraîne une évolution de l'information sectorielle du Groupe avec la présentation du secteur Espagne (voir *entête du Rapport d'activité* et note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

La transaction d'acquisition de 50 % du capital de MasOrange a été réalisée au prix de 4,25 milliards d'euros en numéraire, valorisant ainsi MasOrange à hauteur de 8,5 milliards d'euros. Le gain issu de la prise de contrôle exclusif de MasOrange, d'un montant total de 2 398 millions d'euros, est comptabilisé en résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités au premier semestre 2026 (voir note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Rachat de la société Scorefit et financement adossé

Conformément à l'annonce faite fin avril 2026, Orange a finalisé en juillet 2026 le rachat de la société Scorefit pour un montant de 1,3 milliard d'euros, faisant suite à l'exercice de son option d'achat (voir note 14 de l'annexe aux comptes consolidés).

Scorefit est détenue à 100 % par une filiale de BNP Paribas et possède des accès fibre achetés sur le marché de gros en France pour Orange. Ce rachat permet de simplifier la structure financière du Groupe et s'inscrit dans le cadre de la trajectoire financière de la transition du cuivre vers la fibre conformément au plan stratégique *Trust the future*.

En mai 2026, Orange avait contracté deux emprunts bancaires à échéance 2031 pour un montant total de 1,3 milliard d'euros en vue de financer l'opération de rachat de la société Scorefit (voir note 10.4 de l'annexe aux comptes consolidés).

Accord d'exclusivité avec Verdoso en vue du projet de cession de Globecast

En mars 2026, Orange et le fonds Verdoso ont annoncé avoir signé un accord d'exclusivité en vue d'un projet de cession de Globecast. Globecast est l'activité de services médias d'Orange qui accompagne des milliers de clients (chaînes de télévision, détenteurs de droits et opérateurs de plateformes) dans la distribution et la diffusion de leurs contenus audiovisuels à l'échelle mondiale. Le projet d'acquisition par Verdoso permettrait à Globecast de bénéficier d'un actionnaire de référence à même d'accompagner l'entreprise dans le déploiement de ses offres de nouvelle génération et de renforcer sa position sur un marché qui connaît un basculement structurel. Les instances représentatives du personnel d'Orange seront consultées en vue d'une possible réalisation de l'opération d'ici la fin de l'année 2026.

Accord avec Morrison en vue de la création d'une co-entreprise dédiée aux datacenters en France

En juillet 2026, Orange a annoncé la signature d'un accord avec Morrison en vue de la création d'une co-entreprise conjointement contrôlée pour accélérer le développement de l'IA et renforcer la souveraineté numérique. Ce partenariat devrait permettre aux deux actionnaires de combiner leurs expertises industrielles et commerciales afin d'accélérer le déploiement de nouvelles capacités et de répondre aux besoins croissants du marché.

Dans le cadre de cette opération, Orange apporterait à la co-entreprise cinq datacenters majeurs situés sur quatre campus en France (Chevilly-Larue, Aubervilliers, Chartres, Val-de-Reuil) ainsi que son expertise opérationnelle et sa capacité de déploiement commercial.

De son côté, Morrison apporterait son expérience reconnue dans les infrastructures stratégiques. Le plan d'investissement à hauteur de 3 milliards d'euros de la co-entreprise serait assuré par l'apport d'actifs d'Orange, l'apport en capitaux de Morrison et par recours à l'endettement.

Cette co-entreprise contrôlée conjointement serait intégrée dans les états financiers consolidés d'Orange en tant que société mise en équivalence.

La signature définitive de la transaction est attendue d'ici fin 2026, sous réserve notamment de la consultation des instances représentatives du personnel compétentes et de l'obtention des autorisations réglementaires requises. La réalisation effective de la transaction est envisagée au cours du premier trimestre 2027.

Accord en vue de l'acquisition conjointe de SFR par Bouygues Telecom, Free-Groupe Iliad et Orange

Orange a annoncé le 6 juin 2026, aux côtés de Bouygues Telecom et de Free-Groupe Iliad (ensemble, le "Consortium"), la signature d'un protocole d'accord avec Altice France, pour l'acquisition de SFR, deuxième opérateur de télécommunications en France.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie de consolidation menée par le Groupe en Europe. Cette acquisition permettrait de renforcer la position de leader d'Orange sur le marché français, d'accélérer la création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes du Groupe, et de soutenir sa capacité d'investissement dans les infrastructures et services numériques.

La part d'Orange dans la valeur d'entreprise totale de la transaction (20,35 milliards d'euros) s'élève à environ 27 %, soit 5,6 milliards d'euros, sous réserve d'ajustements ultérieurs jusqu'à une date de transaction.

A la suite de la signature de cet accord, une phase de consultation s'est ouverte avec les instances représentatives du personnel compétentes afin de mener un dialogue responsable et constructif et d'assurer la réussite de l'opération pour l'ensemble des parties.

La finalisation de l'opération reste soumise à l'approbation des autorités compétentes en matière administrative, réglementaire et de concurrence et aux conditions suspensives de réalisation afférentes et / ou contractuelles.

Dans le cadre de la signature de ce protocole d'accord, le Groupe a consenti certains engagements. A ce stade de l'opération, aucune obligation significative exigible ne résulte de ces engagements.

La signature de la documentation juridique définitive est attendue au second semestre 2026, tandis que la réalisation de la transaction pourrait intervenir au second semestre 2027 après l'obtention des autorisations des autorités compétentes notamment de concurrence.

A ce stade, il n'y a aucune certitude que cette opération soit réalisée.

Engagements d'Orange en matière de durabilité

En février 2026, Orange a détaillé dans son plan stratégique *Trust the future* son engagement envers les personnes, la société et la planète. Pour plus d'informations sur les engagements pris au sein du plan stratégique *Trust the future*, voir la section 1.2.3 *La stratégie du groupe Orange* du Document d'enregistrement universel 2025.

Dans le cadre de la réduction de son impact environnemental, Orange poursuit la décarbonation de sa chaîne d'approvisionnement avec la signature d'un 10^{ème} plan de progrès fournisseurs au sein du programme *Partners to Net Zero Carbon*. Ces partenaires interviennent dans des domaines variés, allant des équipements et services d'infrastructures aux équipements réseaux, en passant par les équipements clients et smartphones.

Afin de renforcer la confiance numérique, Orange Business a lancé de nouvelles offres autour de l'IA de confiance, du cloud et de la connectivité sécurisée, pour permettre aux entreprises de s'adapter, d'opérer de manière autonome et d'assurer la continuité des activités dans un monde de plus en plus dynamique et volatile.auprès du grand public, Orange a également lancé de nouvelles offres pour accompagner ses clients et utilisateurs à faire face aux menaces et risques du numérique, ce qui porte à 5 le nombre d'offres de protection numérique pour les enfants et à 6 le nombre d'offres de cybersécurité sur l'ensemble des pays où Orange est présent en tant qu'opérateur.

Enfin, l'engagement des collaborateurs reste fort avec 81 % des salariés qui se disent fiers de travailler chez Orange selon l'étude annuelle d'engagement de janvier 2026.

1.1.4 Objectifs financiers et principaux risques et incertitudes

Fort des bonnes performances dans les pays d'Afrique et Moyen-Orient et en Europe, et en prenant en compte la consolidation de MasOrange sur sept mois en 2026, le Groupe rehausse ses objectifs pour l'exercice 2026 :

- un EBITDAaL (voir section 1.5.2 *EBITDAaL*) en croissance supérieure à 4 % (précédemment supérieure à 3%) en données à base comparable ;
- une discipline sur les eCAPEX (voir section 1.5.3 *eCAPEX*) avec un ratio de eCAPEX rapporté au chiffre d'affaires d'environ 15 % ;
- un cash-flow organique (voir section 1.5.5 *Cash-flow organique des activités télécoms*) atteignant environ 4,3 milliards d'euros (précédemment environ 4 milliards d'euros) ;
- et un ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL (voir section 1.5.8 *Ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms*) temporairement en hausse avec un objectif inchangé autour de 2x à moyen terme.

Pour l'exercice 2026, et sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires, Orange a défini un dividende à 0,79 euro par action, payable en 2027. Orange versera le 3 décembre 2026 un acompte sur le dividende 2026 de 0,30 euro en numéraire.

Par nature, l'atteinte de ces objectifs est soumise à de nombreux risques et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les objectifs énoncés et les réalisations effectives. Les risques les plus importants sont décrits à la section 2.2 *Facteurs de risque et dispositifs de maîtrise* du Document d'enregistrement universel 2025. A la date de publication du présent rapport, cette description reste valable et permet d'apprécier les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice 2026.

1.2 Analyse des résultats et des investissements du Groupe

Afin de suivre l'évolution annuelle des activités du Groupe, des données à base comparable sont présentées pour la période précédente dans le but d'afficher, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètres et taux de change comparables (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Les variations incluses dans le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2025 intègrent :

- les variations de périmètre et autres variations relatives principalement (i) à la prise de contrôle exclusif de MasOrange suite à l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange le 8 juin 2026 (voir *entête du Rapport d'activité* et section 1.1.3 *Faits marquants*), et accessoirement (ii) à la cession d'Orange Energia le 30 juin 2025 ;
- et les variations de change relatives principalement au Dollar américain, au Franc guinéen, à la Livre égyptienne, au Dinar jordanien et au Dirham marocain.

Le passage des données historiques aux données à base comparable est décrit dans la section 1.5.1 *Données à base comparable*.

1.2.1 Chiffre d'affaires du Groupe

1.2.1.1 Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires du Groupe par secteur (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
France	8 672	8 569	8 569	1,2 %	1,2 %
Espagne	648	636	na	2,0 %	na
Europe 6	3 606	3 466	3 495	4,1 %	3,2 %
Afrique & Moyen-Orient	4 576	4 019	4 140	13,9 %	10,5 %
Orange Business	3 503	3 613	3 691	(3,1)%	(5,1)%
Totem	359	363	363	(1,1)%	(1,1)%
Opérateurs internationaux & Services partagés	589	593	595	(0,8)%	(1,1)%
Eliminations	(1 004)	(1 015)	(1 000)		
Chiffre d'affaires du Groupe	20 948	20 243	19 853	3,5 %	5,5 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

Chiffre d'affaires du Groupe par offre (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Services de détail (B2C+B2B) ⁽²⁾	16 156	15 643	15 372	3,3 %	5,1 %
Services convergents	3 765	3 672	3 412	2,5 %	10,3 %
Services mobiles seuls	6 152	5 747	5 743	7,0 %	7,1 %
Services fixes seuls	4 116	4 224	4 153	(2,6)%	(0,9)%
Services d'intégration et des technologies de l'information	2 123	1 999	2 063	6,2 %	2,9 %
Services aux opérateurs	2 867	2 812	2 790	2,0 %	2,8 %
Ventes d'équipements	1 401	1 302	1 214	7,5 %	15,4 %
Autres revenus	524	485	478	7,9 %	9,6 %
Chiffre d'affaires du Groupe	20 948	20 243	19 853	3,5 %	5,5 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

(2) Voir section 1.6.4 Glossaire financier.

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires du groupe Orange s'établit à 20 948 millions d'euros, en hausse de 5,5 % en données historiques et de 3,5 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 705 millions d'euros du chiffre d'affaires du Groupe entre les deux périodes, soit une hausse de 3,5 %, résulte essentiellement :

- de la croissance de 7,0 % (soit 405 millions d'euros) des **Services mobiles seuls**, relative à la forte progression des services mobiles (prépayés et forfaits) des pays d'Afrique & Moyen-Orient et tirée en grande partie par la croissance des services de données, des services de voix et par la bonne performance d'Orange Money ;
- de la progression de 6,2 % (soit 123 millions d'euros) des **Services d'intégration et des technologies de l'information**, principalement en Pologne et, dans une moindre mesure, pour Orange Business, dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient et en Espagne ;
- de l'augmentation de 7,5 % (soit 98 millions d'euros) des **Ventes d'équipements**, particulièrement dynamiques en France, en Espagne et dans les pays d'Europe 6 ;
- de la progression de 2,5 % (soit 93 millions d'euros) des **Services convergents**, dont l'activité reste dynamique en France, en Pologne et en Belgique, en lien à la fois avec la croissance en valeur et avec la progression du nombre de clients des services convergents des pays d'Europe 6 ;
- de la croissance de 2,0 % (soit 55 millions d'euros) des **Services aux opérateurs**, principalement (i) en France, du fait d'éléments ponctuels positifs au premier semestre 2026 (notamment des cofinancements de lignes FTTH reçus des autres opérateurs) compensant les autres effets défavorables (notamment le déclin tendanciel des revenus du dégroupage sur le réseau cuivre), et (ii) dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient ;
- et de la hausse de 7,9 % (soit 38 millions d'euros) des **Autres revenus**, essentiellement en France en raison de la progression des revenus issus de la dépose des câbles en cuivre.

Ces évolutions favorables sont en partie compensées par la décroissance de 2,6 % (soit 108 millions d'euros) des **Services fixes seuls**, en raison essentiellement (i) de la diminution des services fixes seuls d'Orange Business (baisse des services de données et recul des services de voix), et (ii) de la baisse tendancielle des services fixes seuls bas débit (téléphonie classique) en France et, accessoirement, dans les pays d'Europe 6, (iii) en partie compensées par la croissance des services fixes seuls haut débit dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient et en France.

L'analyse de l'évolution du chiffre d'affaires par secteur est détaillée dans la section 1.3 *Analyse par secteur opérationnel*.

1.2.1.2 Nombre d'accès des activités télécoms

Nombre d'accès du Groupe (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Services convergents					
Nombre de clients des services convergents	14 241	14 213	9 213	0,2 %	54,6 %
Services mobiles					
Nombre d'accès mobiles ⁽²⁾	321 347	294 518	261 600	9,1 %	22,8 %
Dont : Accès mobiles des clients convergents	28 013	27 688	16 030	1,2 %	74,8 %
Accès mobiles seuls	293 333	266 830	245 570	9,9 %	19,4 %
Dont : Accès mobiles des clients avec forfaits	142 587	126 762	98 137	12,5 %	45,3 %
Accès mobiles des clients avec offres prépayées	178 759	167 756	163 464	6,6 %	9,4 %
Services fixes					
Nombre d'accès fixes	45 238	45 592	37 998	(0,8)%	19,1 %
Accès fixes <i>Retail</i>	34 039	33 829	26 658	0,6 %	27,7 %
Dont : Accès fixes Haut débit	30 506	29 529	22 358	3,3 %	36,4 %
Dont : Accès fixes Très haut débit	24 018	22 427	15 481	7,1 %	55,1 %
Dont : Accès fixes des clients convergents	14 241	14 213	9 213	0,2 %	54,6 %
Accès fixes seuls	16 265	15 316	13 145	6,2 %	23,7 %
Accès fixes Bas débit	3 533	4 300	4 300	(17,8)%	(17,8)%
Accès fixes <i>Wholesale</i>	11 199	11 763	11 340	(4,8)%	(1,2)%
Nombre d'accès mobiles et fixes du Groupe ⁽²⁾	366 585	340 110	299 598	7,8 %	22,4 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

Principalement l'effet de la prise de contrôle exclusif de MasOrange suite à l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange en juin 2026 (voir *entête du Rapport d'activité* et section 1.1.3 Faits marquants) prenant effet le 1^{er} juin 2025 dans les données à base comparable (voir section 1.3.2.5 Informations complémentaires – Espagne).

(2) Hors accès des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO).

1.2.2 EBITDAaL du Groupe

Cette section présente le passage du chiffre d'affaires à l'EBITDAaL du Groupe par nature de charges, après ajustements de présentation, tel que présenté dans la section 1.5.2 EBITDAaL et dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

(au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	20 948	20 243	19 853	3,5 %	5,5 %
Achats externes ^{(2) (3)}	(8 490)	(8 182)	(7 980)	3,8 %	6,4 %
Autres produits et charges opérationnels ^{(2) (3)}	165	225	223	(26,6)%	(25,9)%
Charges de personnel ^{(2) (3)}	(4 322)	(4 316)	(4 314)	0,1 %	0,2 %
Impôts et taxes d'exploitation ^{(2) (3)}	(1 280)	(1 211)	(1 206)	5,7 %	6,2 %
Dotations aux amortissements des actifs financés	(23)	(58)	(58)	(60,3)%	(60,3)%
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation ⁽³⁾	(742)	(724)	(715)	2,5 %	3,8 %
Pertes de valeur des droits d'utilisation ⁽³⁾	(2)	-	-	-	-
Intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽⁴⁾	(2)	(6)	(6)	(68,4)%	(68,4)%
Intérêts sur dettes locatives ⁽⁴⁾	(123)	(136)	(123)	(9,8)%	0,2 %
EBITDAaL ^{(1) (4)}	6 128	5 835	5 675	5,0 %	8,0 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

(2) Voir section 1.6.4 Glossaire financier.

(3) Données ajustées (voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et note 1 de l'annexe aux comptes consolidés).

(4) Les intérêts sur dettes liées aux actifs financés et les intérêts sur dettes locatives sont inclus dans l'EBITDAaL sectoriel. Ils sont neutralisés au sein du résultat d'exploitation sectoriel et présentés au sein du résultat financier dans les comptes consolidés (voir notes 1.3 et 1.4 de l'annexe aux comptes consolidés).

Au premier semestre 2026, l'EBITDAaL du groupe Orange s'établit à 6 128 millions d'euros, en hausse de 8,0 % en données historiques et de 5,0 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 Données à base comparable) par rapport au premier semestre 2025.

Le ratio d'EBITDAaL rapporté au chiffre d'affaires s'établit à 29,3 % au premier semestre 2026, en hausse de 0,7 point en données historiques et de 0,4 point en données à base comparable par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 293 millions d'euros de l'EBITDAaL du Groupe entre les deux périodes, soit une hausse de 5,0 %, s'explique essentiellement par la progression de 3,5 % (soit 705 millions d'euros) du chiffre d'affaires (voir section 1.2.1.1 Chiffre d'affaires), en partie compensée :

- par la croissance de 3,8 % (soit 309 millions d'euros) des achats externes ajustés (voir section 1.6.4 Glossaire financier), en raison principalement :
 - de la hausse des charges commerciales, coûts d'équipements et de contenus ajustés, résultant en grande partie (i) de la croissance des coûts des terminaux et autres équipements vendus (liée, d'une part, à la progression des revenus des services d'intégration et des technologies de l'information d'Orange Business, dont Orange Cyberdefense, ainsi qu'en Pologne, et

d'autre part, à la croissance des ventes d'équipements dans les pays européens, et (ii) de l'augmentation des commissions de distribution des pays d'Afrique & Moyen-Orient (en lien avec la progression d'Orange Money et des activités télécoms),

- et, dans une moindre mesure, de la progression des achats et reversements aux opérateurs, principalement dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient dans un contexte de croissance de l'activité ;
- par la progression de 5,7 %, soit 69 millions d'euros, des impôts et taxes d'exploitation ajustés (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*), essentiellement dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient (en raison de la croissance de l'activité et d'une pression fiscale accrue dans certains pays) ;
- et par la baisse de 26,6 %, soit 60 millions d'euros, des autres produits (nets des autres charges) opérationnels ajustés (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) qui résulte essentiellement d'une augmentation des provisions sur créances clients ;

Entre les deux périodes, les charges de personnel ajustées (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) sont globalement stables, l'effet des politiques salariales en France et à l'international étant notamment compensé par le recul du nombre moyen d'employés (équivalent temps plein).

1.2.3 Résultat d'exploitation du Groupe

Cette section présente le passage de l'EBITDAaL au résultat d'exploitation du Groupe par nature de charges, après ajustements de présentation, tel que présenté dans la section 1.5.2 *EBITDAaL* et dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques
(au 30 juin, en millions d'euros)			
EBITDAaL ⁽¹⁾	6 128	5 835	5 675
Principaux litiges	42	(12)	(12)
Charges spécifiques de personnel ⁽²⁾	(39)	(1 620)	(1 620)
Revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités ⁽³⁾	2 559	32	41
Coûts des programmes de restructuration ⁽²⁾	(110)	(198)	(188)
Coûts d'acquisition et d'intégration	(35)	(6)	(6)
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	(3 691)	(3 383)	(3 241)
Pertes de valeur des actifs immobilisés	(2)	(6)	(6)
Résultat des entités mises en équivalence	(203)	(110)	(88)
Neutralisation des intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽⁴⁾	2	6	6
Neutralisation des intérêts sur dettes locatives ⁽⁴⁾	123	136	123
Résultat d'exploitation ⁽²⁾	4 774	674	685

(1) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et section 1.6.4 *Glossaire financier*.

(2) Dont, au premier semestre 2025, effet de l'accord portant sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en France pour un montant total de 1 693 millions d'euros sur le résultat d'exploitation (voir *Compte de résultat consolidé* et notes 5.3 et 6 de l'annexe aux comptes consolidés).

(2) Dont, au premier semestre 2026, un gain de 2 398 millions d'euros relatif à la prise de contrôle exclusif de MasOrange (voir section 1.1.3 *Faits marquants*).

(3) Les intérêts sur dettes liées aux actifs financés et les intérêts sur dettes locatives sont inclus dans l'EBITDAaL sectoriel. Ils sont neutralisés au sein du résultat d'exploitation sectoriel et présentés au sein du résultat financier dans les comptes consolidés (voir notes 1.3 et 1.4 de l'annexe aux comptes consolidés).

Au premier semestre 2026, le résultat d'exploitation du groupe Orange s'établit à 4 774 millions d'euros, en hausse de 4 089 millions d'euros en données historiques et de 4 100 millions d'euros en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 4 100 millions d'euros du résultat d'exploitation du Groupe entre les deux périodes s'explique principalement :

- par la hausse de 2 527 millions d'euros de la revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités, essentiellement en raison de la comptabilisation, au premier semestre 2026, d'un gain de 2 398 millions d'euros issu de la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*), principalement lié à la réévaluation de la participation dans MasOrange antérieurement détenue par le Groupe (voir note 3 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- par le contre-effet de la comptabilisation, au premier semestre 2025, des coûts relatifs à l'accord portant sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en France pour 1 693 millions d'euros, dont (i) un montant de 1 610 millions d'euros au titre du dispositif "Temps Partiel Séniors" (TPS, dispositif relatif aux accords sur l'emploi des séniors en France, voir note 6 de l'annexe aux comptes consolidés), présenté en charges spécifiques de personnel, et (ii) une charge nette de 83 millions d'euros au titre du dispositif "Congé mobilité" (voir note 5.3 de l'annexe aux comptes consolidés), présentée en coûts des programmes de restructurations ;
- et par la progression de 293 millions d'euros de l'EBITDAaL (voir section 1.2.2 *EBITDAaL du Groupe*) ;
- en partie compensés :
 - par la progression de 308 millions d'euros des dotations aux amortissements des actifs immobilisés, (i) majoritairement en France, en raison principalement de l'amortissement de l'actif de démantèlement du réseau cuivre pour 173 millions d'euros (voir note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés), et (ii) accessoirement, dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient, en lien avec la croissance des investissements dans ces pays ;

- et par la dégradation de 93 millions d'euros du résultat des entités mises en équivalence (voir note 8 de l'annexe aux comptes consolidés), relative essentiellement à la dégradation de la quote-part de résultat net de la co-entreprise MasOrange avant sa prise de contrôle exclusif le 8 juin 2026, voir section 1.1.3 *Faits marquants*).

1.2.4 Résultat net du Groupe

	2026	2025 données historiques
(au 30 juin, en millions d'euros)		
Résultat d'exploitation ⁽¹⁾	4 774	685
Coût de l'endettement financier brut (hors actifs financés)	(756)	(527)
Intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽²⁾	(2)	(6)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net	212	146
Gain (perte) de change	(5)	(11)
Intérêts sur dettes locatives ⁽²⁾	(123)	(123)
Autres produits et charges financiers ⁽¹⁾	(90)	(61)
Résultat financier ⁽¹⁾	(764)	(582)
Impôts sur les sociétés ⁽¹⁾	(455)	(250)
Résultat net des activités poursuivies	3 555	(147)
Résultat net des activités cédées ⁽³⁾	-	43
Résultat net de l'ensemble consolidé ⁽¹⁾	3 555	(105)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	3 206	(398)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	349	294
Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé ⁽⁴⁾	1 350	1 207

(1) Dont, sur le résultat net de l'ensemble consolidé au premier semestre 2025, une charge nette de 1 272 millions d'euros au titre de l'accord portant sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en France (voir *Compte de résultat consolidé* et notes 5.3, 6 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés).

(2) Les intérêts sur dettes liées aux actifs financés et les intérêts sur dettes locatives sont inclus dans l'EBITDAaL sectoriel. Ils sont neutralisés au sein du résultat d'exploitation sectoriel et présentés au sein du résultat financier dans les comptes consolidés.

(3) Au premier semestre 2025, produit correspondant à l'ajustement de prix post-clôture venant réduire la moins-value comptabilisée en 2024 au titre de la perte de contrôle exclusif d'Orange Espagne et de ses filiales intervenue le 26 mars 2024 (voir *Compte de résultat consolidé*).

(4) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et section 1.6.4 *Glossaire financier*.

1.2.4.1 Résultat net de l'ensemble consolidé

Au premier semestre 2026, le résultat net de l'ensemble consolidé du groupe Orange est un gain de 3 555 millions d'euros, contre une perte de 105 millions d'euros au premier semestre 2025, soit une hausse de 3 659 millions d'euros. Cette augmentation s'explique essentiellement par la progression de 4 089 millions d'euros du résultat d'exploitation en données historiques, en partie compensée (i) par la hausse de 205 millions d'euros de la charge d'impôts sur les sociétés, et (ii) par la dégradation de 182 millions d'euros du résultat financier.

L'augmentation de 205 millions d'euros de la charge d'impôts sur les sociétés (voir note 9 de l'annexe aux comptes consolidés) entre les deux périodes s'explique principalement par le contre-effet de la comptabilisation, au premier semestre 2025, d'un produit d'impôt différé de 443 millions d'euros relatif à l'accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en France signé en février 2025.

La dégradation de 182 millions d'euros du **résultat financier** (voir note 10 de l'annexe aux comptes consolidés) entre les deux périodes résulte principalement :

- de l'effet net des importantes émissions obligataires réalisées fin 2025 et début 2026, réalisée notamment dans le cadre de l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange et du refinancement d'une partie de la dette de MasOrange (voir note 10.4 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- et de l'effet sur la dette de l'intégration globale de MasOrange en juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*).

Après prise en compte du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (voir note 12.6 de l'annexe aux comptes consolidés), le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est un gain de 3 206 millions d'euros au premier semestre 2026, contre une perte de 398 millions d'euros au premier semestre 2025, soit une augmentation de 3 604 millions d'euros.

1.2.4.2 Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé

Au premier semestre 2026, le résultat net ajusté de l'ensemble consolidé du groupe Orange s'établit à 1 350 millions d'euros, contre 1 207 millions d'euros au premier semestre 2025, soit une hausse de 143 millions d'euros. En données historiques, cette progression s'explique principalement (i) par la croissance de 453 millions d'euros de l'EBITDAaL en données historiques (dont 225 millions d'euros relatifs à la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026, voir section 1.1.3 *Faits marquants*) et (ii) par la diminution de 207 millions d'euros des impôts sur les sociétés ajustés, en partie compensées :

- par la croissance de 268 millions d'euros des dotations aux amortissements des actifs immobilisés ajustés en données historiques, en raison notamment (i) de l'intégration globale de MasOrange en juin 2026 et (ii) de la croissance des investissements dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient ;

- par la dégradation de 135 millions d'euros du résultat financier ajusté, résultant principalement (i) de l'effet net des importantes émissions obligataires réalisées fin 2025 et début 2026, réalisée notamment dans le cadre de l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange et du refinancement d'une partie de la dette de MasOrange, et (ii) de l'effet sur la dette de l'intégration globale de MasOrange en juin 2026 ;
- et par la détérioration de 115 millions d'euros du résultat des entités mises en équivalence en données historiques, relative essentiellement à la dégradation de la quote-part de résultat net de la co-entreprise MasOrange avant sa prise de contrôle exclusif le 8 juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*).

1.2.5 Résultat global du Groupe

Le passage du résultat net de l'ensemble consolidé au résultat global consolidé du Groupe est détaillé dans l'*Etat du résultat global consolidé*.

1.2.6 Investissements du Groupe

Investissements incorporels et corporels du Groupe (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
eCAPEX ⁽¹⁾	3 182	3 098	3 023	2,7 %	5,3 %
Neutralisation du prix de cession des actifs immobilisés (hors licences de télécommunication) ⁽²⁾	332	133	131	150,1 %	154,0 %
Licences de télécommunication	15	375	386	(96,0)%	(96,1)%
Actifs financés ⁽³⁾	0	16	16	(97,0)%	(97,0)%
Investissements incorporels et corporels du Groupe ⁽⁴⁾	3 529	3 622	3 555	(2,6)%	(0,7)%

(1) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et section 1.6.4 *Glossaire financier*.

(2) Neutralisation du prix de cession des actifs immobilisés (hors licences de télécommunication) inclus dans les CAPEX économiques (eCAPEX).

(3) Les actifs financés comprennent les décodeurs (*set-top box*, *STB*) en France financés par un intermédiaire bancaire et qui répondent au critère normatif de la définition d'une immobilisation selon IAS 16.

(4) Voir note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les investissements financiers (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) du Groupe sont détaillés dans le *Tableau des flux de trésorerie consolidés* et dans la section 1.4.1 *Situation et flux de trésorerie*.

Au premier semestre 2026, les investissements incorporels et corporels du groupe Orange s'élèvent à 3 529 millions d'euros, en baisse de 0,7 % en données historiques et de 2,6 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, la diminution de 92 millions d'euros des investissements incorporels et corporels du Groupe entre les deux périodes résulte de la baisse de 360 millions d'euros des dépenses relatives aux licences de télécommunication, en partie compensée par la croissance de 267 millions d'euros des autres investissements incorporels et corporels.

1.2.6.1 eCAPEX

Au premier semestre 2026, les CAPEX économiques du groupe Orange représentent 3 182 millions d'euros, en hausse de 5,3 % en données historiques et de 2,7 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

Le ratio de CAPEX économiques rapportés au chiffre d'affaires s'établit à 15,2 % au premier semestre 2026, stable en données historiques et en baisse de 0,1 point en données à base comparable par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 83 millions d'euros des CAPEX économiques du Groupe entre les deux périodes, soit une hausse de 2,7 %, s'explique principalement :

- par la croissance des investissements dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient, relatifs essentiellement aux réseaux fixes et mobiles, afin de soutenir la croissance de l'activité (déploiements et investissements capacitaires) ;
- et par la progression des CAPEX économiques relatifs aux terminaux loués, aux Livebox et aux équipements installés chez les clients en France, en lien avec les actifs financés (comptabilisés par ailleurs en investissements incorporels et corporels) ;
- en partie compensées par l'augmentation des cessions d'actifs immobilisés en France (en lien notamment avec la rotation des actifs liée au modèle économique de la fibre optique).

Suite à la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*), le Groupe compte 99,8 millions de foyers raccordables au FTTH à travers le monde au 30 juin 2026 (en croissance de 5,3 % sur un an en données à base comparable). Le nombre total de foyers raccordables à l'ensemble des réseaux très haut débit (FTTH et réseaux câblés) s'élève quant à lui à 103,3 millions au 30 juin 2026.

1.2.6.2 Licences de télécommunication

Les dépenses d'investissement relatives aux licences de télécommunication (comptabilisées en autres immobilisations incorporelles dans l'*Etat consolidé de la situation financière*) s'élèvent :

- au premier semestre 2026, à 15 millions d'euros ;
- et, au premier semestre 2025, à 386 millions d'euros en données historiques et concernant essentiellement l'acquisition de licences 5G en Pologne pour 182 millions d'euros et en Egypte pour 159 millions d'euros.

1.3 Analyse par secteur opérationnel

Evolution de l'information sectorielle

Suite, d'une part, à l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange le 8 juin 2026 et à la prise de contrôle exclusif de MasOrange par le groupe Orange (voir section 1.1.3 *Faits marquants*), et d'autre part, à la cessation d'activité d'Orange Bank en 2025 (renommée Orange OBK suite au retrait de l'agrément bancaire le 15 décembre 2025), l'information sectorielle évolue en 2026, avec la présentation du secteur Espagne, l'ajustement du secteur Europe (renommé Europe 6) et la suppression du secteur Services Financiers Mobiles (voir *entête du Rapport d'activité* et note 1 de l'annexe aux comptes consolidés).

Au premier semestre 2026, le résultat d'exploitation du secteur Espagne comprend un gain de 2 398 millions d'euros issu de la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*), principalement lié à la réévaluation de la participation dans MasOrange antérieurement détenue par le Groupe (voir note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Données opérationnelles par secteur

Afin de suivre l'évolution annuelle des activités du Groupe, des données à base comparable sont présentées pour la période précédente dans le but d'afficher, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètres et taux de change comparables (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Les variations incluses dans le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2025 intègrent :

- les variations de périmètre et autres variations relatives principalement (i) à la prise de contrôle exclusif de MasOrange suite à l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange le 8 juin 2026 (voir *entête du Rapport d'activité* et section 1.1.3 *Faits marquants*), et accessoirement (ii) à la cession d'Orange Energia le 30 juin 2025 ;
- et les variations de change relatives principalement au Dollar américain, au Franc guinéen, à la Livre égyptienne, au Dinar jordanien et au Dirham marocain.

Le passage des données historiques aux données à base comparable est décrit dans la section 1.5.1 *Données à base comparable*.

Le tableau suivant présente, pour le groupe Orange, les principales données opérationnelles (données financières et effectifs) par secteur pour les premiers semestres 2026, 2025 en données à base comparable et 2025 en données historiques. Pour plus de détails concernant les informations sectorielles, voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Exercices clos le 30 juin (en millions d'euros)	France	Espagne ⁽²⁾	Europe 6 ⁽³⁾	Afrique & Moyen-Orient	Orange Business
2026					
Chiffre d'affaires	8 672	648	3 606	4 576	3 503
EBITDAaL ⁽¹⁾	2 959	225	1 046	1 762	232
Résultat d'exploitation	1 284	2 306	379	1 139	60
eCAPEX ⁽¹⁾	1 409	79	507	890	159
Investissements incorporels et corporels	1 674	82	547	911	162
EBITDAaL - eCAPEX ⁽¹⁾	1 550	146	539	873	74
Nombre moyen d'employés	38 301	8 134	19 594	15 803	28 537
2025 – Données à base comparable ⁽¹⁾					
Chiffre d'affaires	8 569	636	3 466	4 019	3 613
EBITDAaL ⁽¹⁾	2 890	221	986	1 519	248
Résultat d'exploitation	182	(23)	320	988	(116)
eCAPEX ⁽¹⁾	1 418	104	520	750	158
Investissements incorporels et corporels	1 574	106	727	903	158
EBITDAaL - eCAPEX ⁽¹⁾	1 472	117	466	769	90
Nombre moyen d'employés	39 606	7 595	20 385	15 156	29 411
2025 – Données historiques					
Chiffre d'affaires	8 569	na	3 495	4 140	3 691
EBITDAaL ⁽¹⁾	2 883	na	986	1 573	258
Résultat d'exploitation	175	(68)	335	1 028	(110)
eCAPEX ⁽¹⁾	1 418	na	522	774	159
Investissements incorporels et corporels	1 574	na	730	937	159
EBITDAaL - eCAPEX ⁽¹⁾	1 465	na	464	800	99
Nombre moyen d'employés	39 692	na	20 416	15 156	29 605

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

(2) Présentation du secteur Espagne suite à la prise de contrôle exclusif de MasOrange (voir *entête du Rapport d'activité* et section 1.1.3 *Faits marquants*). La quote-part de résultat net de la co-entreprise MasOrange, entité mise en équivalence jusqu'à la prise de contrôle exclusif, est comptabilisée, de façon rétrospective, dans le résultat d'exploitation du secteur Espagne (voir notes 1.1 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés).

(3) Suite à la création du secteur Espagne, les données de l'exercice 2025 du secteur Europe 6 (précédemment dénommé Europe) ont été ajustées rétrospectivement pour exclure les effets de la participation mise en équivalence dans MasOrange et assurer la comparabilité entre les périodes (voir *entête du Rapport d'activité*).

(4) Suppression du secteur Services Financiers Mobiles depuis le 1^{er} janvier 2026 en lien avec la cessation des activités bancaires en Europe (voir *entête du Rapport d'activité*).

Totem	Opérateurs Internationaux & Services Partagés	Eliminations Activités télécoms	Total Activités télécoms	Services Financiers Mobiles ⁽⁴⁾	Eliminations Groupe	Total Groupe
359	589	(1 004)	20 948	na	na	20 948
182	(279)	(0)	6 128	na	na	6 128
121	(515)	(0)	4 774	na	na	4 774
60	79	-	3 182	na	na	3 182
60	94	-	3 529	na	na	3 529
122	(358)	(0)	2 946	na	na	2 946
205	11 698	-	122 271	na	na	122 271
363	593	(1 013)	20 245	-	(2)	20 243
182	(178)	0	5 868	(33)	(1)	5 835
125	(758)	0	717	(43)	(1)	674
71	76	-	3 097	1	-	3 098
71	81	-	3 621	1	-	3 622
111	(254)	0	2 771	(34)	(1)	2 736
205	11 743	-	124 102	472	-	124 574
363	595	(998)	19 855	-	(2)	19 853
182	(174)	0	5 709	(33)	(1)	5 675
125	(754)	0	732	(47)	(1)	685
71	77	-	3 021	1	-	3 023
71	83	-	3 554	1	-	3 555
111	(252)	0	2 687	(34)	(1)	2 653
205	11 646	-	116 720	472	-	117 191

1.3.1 France

France (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	8 672	8 569	8 569	1,2 %	1,2 %
EBITDAaL ⁽¹⁾	2 959	2 890	2 883	2,4 %	2,6 %
EBITDAaL / Chiffre d'affaires	34,1 %	33,7 %	33,6 %	0,4 pt	0,5 pt
Résultat d'exploitation	1 284	182	175	606,9 %	635,0 %
eCAPEX ⁽¹⁾	1 409	1 418	1 418	(0,7)%	(0,7)%
eCAPEX / Chiffre d'affaires	16,2 %	16,5 %	16,5 %	(0,3 pt)	(0,3 pt)
Investissements incorporels et corporels	1 674	1 574	1 574	6,3 %	6,3 %
EBITDAaL-eCAPEX ⁽¹⁾	1 550	1 472	1 465	5,3 %	5,8 %
Nombre moyen d'employés	38 301	39 606	39 692	(3,3)%	(3,5)%

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

1.3.1.1 Chiffre d'affaires – France

France (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	8 672	8 569	8 569	1,2 %	1,2 %
Services de détail (B2C+B2B)	5 611	5 608	5 608	0,0 %	0,0 %
Services convergents	2 727	2 668	2 668	2,2 %	2,2 %
Services mobiles seuls	1 114	1 146	1 146	(2,7)%	(2,7)%
Services fixes seuls	1 770	1 795	1 795	(1,4)%	(1,4)%
Services fixes seuls haut débit	1 582	1 545	1 545	2,4 %	2,4 %
Services fixes seuls bas débit	188	250	250	(24,9)%	(24,9)%
Services aux opérateurs	2 054	2 024	2 024	1,5 %	1,5 %
Ventes d'équipements	632	600	600	5,3 %	5,3 %
Autres revenus	375	337	337	11,3 %	11,3 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires de la France est en hausse de 1,2 % en données historiques comme en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 103 millions d'euros du chiffre d'affaires de la France entre les deux périodes s'explique principalement :

- (i) par la progression des **Services convergents**, liée principalement à la croissance de 1,3 % de la base d'accès convergents sur un an, et (ii) par la hausse des **Autres revenus**, en raison principalement de l'augmentation des revenus issus de la dépose des câbles en cuivre ;
- par l'augmentation des **Services fixes seuls haut débit**, tirée à la fois par la hausse des volumes (avec une base d'accès fixes seuls haut débit en progression de 1,6 % sur un an) et par la croissance en valeur avec une croissance de 0,7 % de l'ARPO fixe seul semestriel (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) entre les deux périodes ;
- par la progression des **Ventes d'équipements**, résultant à la fois d'une hausse de la demande de terminaux à plus forte valeur et d'une augmentation globale des prix des terminaux ;
- et par la croissance des **Services aux opérateurs**, du fait d'éléments ponctuels positifs au premier semestre 2026 (notamment des cofinancements de lignes FTTH reçus des autres opérateurs) compensant les autres effets défavorables (notamment le déclin tendanciel des revenus du dégroupage sur le réseau cuivre) ;
- en partie compensées (i) par le recul des **Services fixes seuls bas débit**, lié à la baisse tendancielle de la téléphonie classique, et (ii) par la baisse des **Services mobiles seuls**, affectés par le recul de 5,0 % de l'ARPO mobile seul semestriel (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) sur un an.

1.3.1.2 EBITDAaL – France

Au premier semestre 2026, l'EBITDAaL de la France est en hausse de 2,6 % en données historiques et de 2,4 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 69 millions d'euros de l'EBITDAaL de la France entre les deux périodes s'explique principalement :

- par l'augmentation de 103 millions d'euros du chiffre d'affaires, et dans une moindre mesure, (i) par la diminution des dotations aux amortissements des actifs financés (décodeurs financés par un intermédiaire bancaire) et (ii) par la baisse des achats externes dans un contexte de maîtrise des coûts ;

- en partie compensées (i) par l'augmentation des autres produits opérationnels (nets des autres charges opérationnelles), en raison notamment de l'évolution de différents litiges, (ii) par la hausse des dotations aux amortissements des droits d'utilisation, principalement liée aux nouveaux contrats de location relatifs à la fibre.

1.3.1.3 Résultat d'exploitation – France

Au premier semestre 2026, le résultat d'exploitation de la France est en hausse de 1 109 millions d'euros en données historiques et de 1 102 millions d'euros en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation du résultat d'exploitation de la France entre les deux périodes s'explique principalement :

- (i) par le contre-effet de la comptabilisation, au premier semestre 2025, de charges spécifiques de personnel pour 1 098 millions d'euros et de coûts des programmes de restructuration pour 60 millions d'euros, relatifs essentiellement aux dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et "Congé mobilité" dans le cadre de l'accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en France signé en février 2025, (ii) par l'augmentation du résultat de cession des actifs immobilisés, en raison principalement d'une progression des cessions d'actifs de réseau, (iii) par la croissance de 69 millions d'euros de l'EBITDAaL, et (iv) par la comptabilisation, au premier semestre 2026, d'un gain relatif aux principaux litiges ;
- en partie compensés par l'augmentation des dotations aux amortissements des actifs immobilisés, en raison principalement de l'amortissement de l'actif de démantèlement du réseau cuivre pour 173 millions d'euros (voir note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.3.1.4 eCAPEX – France

Au premier semestre 2026, les CAPEX économiques de la France sont en baisse de 0,7 % en données historiques comme en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, la diminution de 9 millions d'euros des CAPEX économiques de la France entre les deux périodes s'explique principalement par l'augmentation des cessions d'actifs immobilisés en France (en lien notamment avec la rotation des actifs liée au modèle économique de la fibre optique), en partie compensée par la progression des CAPEX économiques relatifs aux terminaux loués, aux Livebox et aux équipements installés chez les clients, en lien avec les actifs financés (comptabilisés par ailleurs en investissements incorporels et corporels).

1.3.1.5 Informations complémentaires – France

France (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Services convergents					
Nombre de clients des services convergents	6 037	5 958	5 958	1,3 %	1,3 %
Services mobiles					
Nombre d'accès mobiles	22 653	22 148	22 148	2,3 %	2,3 %
Dont : Accès mobiles des clients convergents	10 639	10 386	10 386	2,4 %	2,4 %
Accès mobiles seuls	12 014	11 762	11 762	2,1 %	2,1 %
Dont : Accès mobiles des clients avec forfaits	21 674	21 279	21 279	1,9 %	1,9 %
Accès mobiles des clients avec offres prépayées	979	869	869	12,7 %	12,7 %
Services fixes					
Nombre d'accès fixes	24 300	24 841	24 841	(2,2)%	(2,2)%
Accès fixes <i>Retail</i>	13 668	13 894	13 894	(1,6)%	(1,6)%
Dont : Accès fixes Haut débit	12 508	12 308	12 308	1,6 %	1,6 %
Dont : Accès fixes Très haut débit	10 939	9 843	9 843	11,1 %	11,1 %
Dont : Accès fixes des clients convergents	6 037	5 958	5 958	1,3 %	1,3 %
Accès fixes seuls	6 471	6 351	6 351	1,9 %	1,9 %
Dont : Accès fixes Bas débit	1 159	1 586	1 586	(26,9)%	(26,9)%
Accès fixes <i>Wholesale</i>	10 632	10 948	10 948	(2,9)%	(2,9)%

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

1.3.2 Espagne

Suite à l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange le 8 juin 2026 et à la prise de contrôle exclusif de MasOrange par le groupe Orange (voir section 1.1.3 *Faits marquants*), l'information sectorielle du Groupe évolue en 2026 avec la présentation du secteur Espagne (voir *entête du Rapport d'activité* et note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

Compte tenu de la date de prise de contrôle exclusive de MasOrange, intervenue début juin 2026, les données présentées ci-dessous ne concernent que le mois de juin pour le premier semestre 2026 ainsi que pour le premier semestre 2025 en données à base comparable.

Espagne (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	648	636	na	2,0 %	na
EBITDAaL ⁽¹⁾	225	221	na	2,2 %	na
EBITDAaL / Chiffre d'affaires	34,8 %	34,7 %	na	0,1 pt	na
Résultat d'exploitation	2 306	(23)	(68)	na	na
eCAPEX ⁽¹⁾	79	104	na	(23,9)%	na
eCAPEX / Chiffre d'affaires	12,2 %	16,4 %	na	(4,2 pt)	na
Investissements incorporels et corporels	82	106	na	(23,0)%	na
EBITDAaL-eCAPEX ⁽¹⁾	146	117	na	25,5 %	na
Nombre moyen d'employés	8 134	7 595	na	7,1 %	na

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

1.3.2.1 Chiffre d'affaires – Espagne

Espagne (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	648	636	na	2,0 %	na
Services de détail (B2C+B2B)	462	462	na	(0,1)%	na
Services convergents	245	261	na	(5,9)%	na
Services mobiles seuls	96	97	na	(0,6)%	na
Services fixes seuls	96	94	na	1,3 %	na
Services d'intégration et des technologies de l'information	24	10	na	145,7 %	na
Services aux opérateurs	52	50	na	4,0 %	na
Ventes d'équipements	119	91	na	30,0 %	na
Autres revenus	16	32	na	(50,9)%	na

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

Au mois de juin 2026, le chiffre d'affaires de l'Espagne est en hausse de 2,0 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au mois de juin 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 13 millions d'euros du chiffre d'affaires de l'Espagne entre les deux périodes s'explique principalement (i) par la progression des **Ventes d'équipements** et par la hausse des **Services d'intégration et des technologies de l'information**, (ii) en partie compensée par la baisse des **Autres revenus** et par le recul des **Services convergents**.

1.3.2.2 EBITDAaL – Espagne

Au mois de juin 2026, l'EBITDAaL de l'Espagne est en hausse de 2,2 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au mois de juin 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 5 millions d'euros de l'EBITDAaL de l'Espagne entre les deux périodes s'explique principalement :

- (i) par la décroissance des achats et reversements aux opérateurs (portée notamment par la baisse des charges de réseau liée à l'optimisation de la couverture du réseau ainsi qu'à la renégociation de contrats existants) et (ii) par la progression de 13 millions d'euros du chiffre d'affaires ;
- en partie compensées (i) par la hausse des coûts d'achats de biens et services pour revente à autrui (en lien avec la croissance des revenus des services d'intégration et des technologies de l'information) et (ii) par l'augmentation des coûts des terminaux et autres produits vendus (liée notamment à la progression des ventes d'équipements).

1.3.2.3 Résultat d'exploitation – Espagne

Au mois de juin 2026, le résultat d'exploitation de l'Espagne est en hausse de 2 330 millions d'euros en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au mois de juin 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 2 330 millions d'euros du résultat d'exploitation de l'Espagne entre les deux périodes résulte principalement :

- de la comptabilisation, au premier semestre 2026, d'un gain de 2 398 millions d'euros issu de la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*), présenté en résultat de cession de titres et d'activités et principalement lié à la réévaluation de la participation dans MasOrange antérieurement détenue par le Groupe (voir note 3 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- en partie compensée par la dégradation du résultat des entités mises en équivalence, relative essentiellement à la dégradation de la quote-part de résultat net de la co-entreprise MasOrange avant sa prise de contrôle exclusif le 8 juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants* et notes 3 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.3.2.4 eCAPEX – Espagne

Au mois de juin 2026, les CAPEX économiques de l'Espagne sont en baisse de 23,9 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au mois de juin 2025.

En données à base comparable, la diminution de 25 millions d'euros des CAPEX économiques de l'Espagne entre les deux périodes résulte essentiellement de la décroissance des investissements dans les réseaux mobiles et d'un effet de décalage ponctuel des investissements.

1.3.2.5 Informations complémentaires – Espagne

Espagne (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Services convergents					
Nombre de clients des services convergents	4 860	5 000	na	(2,8)%	na
Services mobiles					
Nombre d'accès mobiles	40 201	32 918	na	22,1 %	na
Dont : Accès mobiles des clients convergents	11 525	11 658	na	(1,1)%	na
Accès mobiles seuls	28 676	21 260	na	34,9 %	na
Dont : Accès mobiles des clients avec forfaits	36 283	28 625	na	26,8 %	na
Accès mobiles des clients avec offres prépayées	3 919	4 293	na	(8,7)%	na
Services fixes					
Nombre d'accès fixes	7 285	7 594	na	(4,1)%	na
Accès fixes <i>Retail</i>	7 150	7 171	na	(0,3)%	na
Dont : Accès fixes Haut débit	7 150	7 171	na	(0,3)%	na
Dont : Accès fixes Très haut débit	6 772	6 947	na	(2,5)%	na
Dont : Accès fixes des clients convergents	4 860	5 000	na	(2,8)%	na
Accès fixes seuls	2 290	2 171	na	5,5 %	na
Accès fixes <i>Wholesale</i>	135	423	na	(68,0)%	na

(1) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et section 1.6.4 *Glossaire financier*.

1.3.3 Europe 6

Le secteur Europe (renommé Europe 6) inclut l'ensemble des pays d'Europe hors France et Espagne (soit 6 pays), avec la Pologne, la Belgique, la Roumanie, la Slovaquie, la Moldavie et le Luxembourg. Suite à la création du secteur Espagne, les données de l'exercice 2025 du secteur Europe 6 ont été ajustées rétrospectivement pour exclure les effets de la participation mise en équivalence dans MasOrange et assurer la comparabilité entre les périodes (voir *entête du Rapport d'activité* et note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

Europe 6 (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	3 606	3 466	3 495	4,1 %	3,2 %
EBITDAaL ⁽¹⁾	1 046	986	986	6,1 %	6,1 %
EBITDAaL / Chiffre d'affaires	29,0 %	28,5 %	28,2 %	0,5 pt	0,8 pt
Résultat d'exploitation	379	320	335	18,7 %	13,1 %
eCAPEX ⁽¹⁾	507	520	522	(2,6)%	(3,0)%
eCAPEX / Chiffre d'affaires	14,1 %	15,0 %	14,9 %	(1,0 pt)	(0,9 pt)
Investissements incorporels et corporels	547	727	730	(24,8)%	(25,1)%
EBITDAaL-eCAPEX ⁽¹⁾	539	466	464	15,7 %	16,2 %
Nombre moyen d'employés	19 594	20 385	20 416	(3,9)%	(4,0)%

(1) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et section 1.6.4 *Glossaire financier*.

1.3.3.1 Chiffre d'affaires – Europe 6

Europe 6 (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	3 606	3 466	3 495	4,1 %	3,2 %
Services de détail (B2C+B2B)	2 657	2 563	2 568	3,7 %	3,5 %
Services convergents	793	744	745	6,6 %	6,5 %
Services mobiles seuls	1 079	1 084	1 086	(0,5)%	(0,6)%
Services fixes seuls	474	489	490	(3,1)%	(3,2)%
Services d'intégration et des technologies de l'information	311	246	247	26,5 %	26,1 %
Services aux opérateurs	412	397	398	3,7 %	3,6 %
Ventes d'équipements	495	470	471	5,4 %	5,2 %
Autres revenus	42	36	59	15,9 %	(29,8)%

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires des pays d'Europe 6 est en hausse de 3,2 % en données historiques, et de 4,1 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 140 millions d'euros du chiffre d'affaires des pays d'Europe 6 entre les deux périodes résulte principalement :

- de la progression des **Services d'intégration et des technologies de l'information**, essentiellement en Pologne ;
- de la hausse des **Services convergents**, principalement en Pologne (en hausse de 8,4 % sur un an) et en Belgique (en croissance de 5,7 % sur un an) ;
- et, dans une moindre mesure, de la progression des **Ventes d'équipements** et des **Services aux opérateurs**, principalement en Pologne.

1.3.3.2 EBITDAaL – Europe 6

Au premier semestre 2026, l'EBITDAaL des pays d'Europe 6 est en hausse de 6,1 % en données historiques et de 6,1 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 60 millions d'euros de l'EBITDAaL des pays d'Europe 6 entre les deux périodes s'explique principalement :

- par la progression de 140 millions d'euros du chiffre d'affaires et par la baisse, en Belgique, (i) des charges d'interconnexion (liée notamment au recul des SMS / MMS), (ii) des coûts de contenus (en raison du décalage de renouvellement d'un important contrat de droits TV de football) et (iii) des impôts et taxes d'exploitation (résultant principalement du reclassement d'une taxe sur les pylônes et mât télécoms dans les principaux litiges) ;
- en partie compensée (i) par l'augmentation des coûts de construction de réseaux pour revente à autrui (essentiellement en Belgique et en Pologne et liés aux *FiberCo* et *NetCo*), (ii) par la hausse des coûts des terminaux et autres produits vendus en Pologne (en lien avec la croissance des ventes d'équipements et des services d'intégration et des technologies de l'information) et (iii) par la progression des charges de réseau en raison de la part croissante du nombre de clients sur les réseaux tiers.

1.3.3.3 Résultat d'exploitation – Europe 6

Au premier semestre 2026, le résultat d'exploitation des pays d'Europe 6 est en hausse de 44 millions d'euros en données historiques et de 60 millions d'euros en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 60 millions d'euros du résultat d'exploitation des pays d'Europe 6 entre les deux périodes s'explique principalement (i) par la croissance de 60 millions d'euros de l'EBITDAaL et (ii) par la hausse du résultat de cession des actifs immobilisés (liée essentiellement aux cessions immobilières en Pologne), (iii) en partie compensées par l'augmentation des dotations aux amortissements des actifs immobilisés.

1.3.3.4 eCAPEX – Europe 6

Au premier semestre 2026, les CAPEX économiques des pays d'Europe 6 sont en baisse de 3,0 % en données historiques et de 2,6 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, la diminution de 13 millions d'euros des CAPEX économiques des pays d'Europe 6 entre les deux périodes résulte essentiellement (i) de l'augmentation des cessions d'actifs immobilisés en Pologne (cessions immobilières réalisées dans le cadre de l'optimisation du patrimoine immobilier), (ii) de la hausse des subventions européennes aux investissements en Pologne, (iii) en partie compensées par la croissance des investissements dans le génie civil et la fibre optique (FTTH) en Pologne.

1.3.3.5 Informations complémentaires – Europe 6

Europe 6 (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Services convergents					
Nombre de clients des services convergents	3 344	3 256	3 256	2,7 %	2,7 %
Services mobiles					
Nombre d'accès mobiles	43 087	41 065	41 065	4,9 %	4,9 %
Dont : Accès mobiles des clients convergents	5 849	5 644	5 644	3,6 %	3,6 %
Accès mobiles seuls	37 238	35 421	35 421	5,1 %	5,1 %
Dont : Accès mobiles des clients avec forfaits	35 145	32 735	32 735	7,4 %	7,4 %
Accès mobiles des clients avec offres prépayées	7 942	8 330	8 330	(4,7)%	(4,7)%
Services fixes					
Nombre d'accès fixes	6 935	7 026	7 026	(1,3)%	(1,3)%
Accès fixes <i>Retail</i>	6 503	6 633	6 633	(2,0)%	(2,0)%
Dont : Accès fixes Haut débit	5 531	5 467	5 467	1,2 %	1,2 %
Dont : Accès fixes Très haut débit	4 091	3 851	3 851	6,2 %	6,2 %
Dont : Accès fixes des clients convergents	3 344	3 256	3 256	2,7 %	2,7 %
Accès fixes seuls	2 187	2 211	2 211	(1,1)%	(1,1)%
Dont : Accès fixes Bas débit	972	1 166	1 166	(16,7)%	(16,7)%
Accès fixes <i>Wholesale</i>	432	393	393	10,0 %	10,0 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

1.3.4 Afrique & Moyen-Orient

Afrique & Moyen-Orient (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	4 576	4 019	4 140	13,9 %	10,5 %
EBITDAaL ⁽¹⁾	1 762	1 519	1 573	16,1 %	12,0 %
EBITDAaL / Chiffre d'affaires	38,5 %	37,8 %	38,0 %	0,7 pt	0,5 pt
Résultat d'exploitation	1 139	988	1 028	15,3 %	10,8 %
eCAPEX ⁽¹⁾	890	750	774	18,7 %	15,0 %
eCAPEX / Chiffre d'affaires	19,4 %	18,7 %	18,7 %	0,8 pt	0,8 pt
Investissements incorporels et corporels	911	903	937	0,9 %	(2,8)%
EBITDAaL-eCAPEX ⁽¹⁾	873	769	800	13,5 %	9,1 %
Nombre moyen d'employés	15 803	15 156	15 156	4,3 %	4,3 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

1.3.4.1 Chiffre d'affaires – Afrique & Moyen-Orient

Afrique & Moyen-Orient (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	4 576	4 019	4 140	13,9 %	10,5 %
Services de détail (B2C+B2B)	4 181	3 663	3 770	14,2 %	10,9 %
Services mobiles seuls	3 545	3 096	3 187	14,5 %	11,2 %
Services fixes seuls	563	512	526	10,1 %	7,2 %
Services d'intégration et des technologies de l'information	73	55	58	31,6 %	26,4 %
Services aux opérateurs	316	290	301	8,9 %	5,0 %
Ventes d'équipements	52	45	47	14,1 %	9,4 %
Autres revenus	27	21	22	30,5 %	24,3 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires des pays d'Afrique & Moyen-Orient est en hausse de 10,5 % en données historiques et de 13,9 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 Données à base comparable) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 557 millions d'euros du chiffre d'affaires des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre les deux périodes s'explique principalement :

- par la hausse des **Services mobiles seuls**, portée à la fois (i) par la progression des services de données, en augmentation de 20,8 % sur un an, tirée notamment par le dynamisme de la base de clients 4G (qui croît de 14,9 % sur un an pour atteindre 98,0 millions de clients au 30 juin 2026), (ii) par l'augmentation de la voix, et (iii) par la hausse de 14,6 % du chiffre d'affaires d'Orange Money sur un an (en raison notamment de la croissance de 20,7 % de la base de clients actifs). Par ailleurs, la base d'accès mobiles continue sa progression et affiche une hausse de 8,1 % sur un an ;

- par la croissance des **Services fixes seuls haut débit**, en augmentation de 13,0 % sur un an, portée principalement par la progression de la base d'accès fixes seuls haut débit (qui atteint 5,1 millions de clients au 30 juin 2026, en progression de 17,2 % sur un an) ;
- et, dans une moindre mesure, par la progression des **Services aux opérateurs**, principalement en Egypte.

1.3.4.2 EBITDAaL – Afrique & Moyen-Orient

Au premier semestre 2026, l'EBITDAaL des pays d'Afrique & Moyen-Orient est en hausse de 12,0 % en données historiques et de 16,1 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 244 millions d'euros de l'EBITDAaL des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre les deux périodes s'explique essentiellement par la progression de 557 millions d'euros du chiffre d'affaires, en partie compensée (i) par la hausse des charges commerciales et des coûts d'équipements, résultant principalement de l'augmentation des commissions de distribution en lien avec la croissance d'Orange Money et des activités télécoms, (ii) par la progression des impôts et taxes d'exploitation, en raison de la croissance de l'activité et d'une pression fiscale accrue dans certains pays, (iii) par l'augmentation des achats et reversements aux opérateurs, liée notamment à la progression des coûts de transit international et des charges d'interconnexion générées par la hausse du trafic, (iv) par l'augmentation des autres charges de réseau et charges informatiques en raison, d'une part, de la croissance du trafic et, d'autre part, de la poursuite des déploiements des réseaux dans l'ensemble des pays, et (v) par la hausse des autres charges externes.

1.3.4.3 Résultat d'exploitation – Afrique & Moyen-Orient

Au premier semestre 2026, le résultat d'exploitation des pays d'Afrique & Moyen-Orient est en hausse de 10,8 % en données historiques et de 15,3 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 151 millions d'euros du résultat d'exploitation des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre les deux périodes s'explique essentiellement par la croissance de 244 millions d'euros de l'EBITDAaL, en partie compensée par la progression des dotations aux amortissements des actifs immobilisés en raison de la croissance des investissements.

1.3.4.4 eCAPEX – Afrique & Moyen-Orient

Au premier semestre 2026, les CAPEX économiques des pays d'Afrique & Moyen-Orient sont en hausse de 15,0 % en données historiques et de 18,7 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 140 millions d'euros des CAPEX économiques des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre les deux périodes résulte de la progression des investissements dans les réseaux fixes et mobiles (déploiements et investissements capacitaires) dans la plupart des pays afin de soutenir la croissance de l'activité.

1.3.4.5 Informations complémentaires – Afrique & Moyen-Orient

Afrique & Moyen-Orient (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Services mobiles					
Nombre d'accès mobiles	180 263	166 750	166 750	8,1 %	8,1 %
Dont : Accès mobiles des clients avec forfaits	14 344	12 485	12 485	14,9 %	14,9 %
Accès mobiles des clients avec offres prépayées	165 919	154 264	154 264	7,6 %	7,6 %
Services fixes					
Nombre d'accès fixes	6 057	5 333	5 333	13,6 %	13,6 %
Accès fixes <i>Retail</i>	6 057	5 333	5 333	13,6 %	13,6 %
Dont : Accès fixes Haut débit	5 135	4 380	4 380	17,2 %	17,2 %
Accès fixes Bas débit	922	952	952	(3,2)%	(3,2)%

(1) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et section 1.6.4 *Glossaire financier*.

1.3.5 Orange Business

Orange Business (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	3 503	3 613	3 691	(3,1)%	(5,1)%
EBITDAaL ⁽¹⁾	232	248	258	(6,4)%	(9,8)%
EBITDAaL / Chiffre d'affaires	6,6 %	6,9 %	7,0 %	(0,2 pt)	(0,3 pt)
Résultat d'exploitation	60	(116)	(110)	na	na
eCAPEX ⁽¹⁾	159	158	159	0,4 %	0,0 %
eCAPEX / Chiffre d'affaires	4,5 %	4,4 %	4,3 %	0,2 pt	0,2 pt
Investissements incorporels et corporels	162	158	159	2,5 %	2,1 %
EBITDAaL-eCAPEX ⁽¹⁾	74	90	99	(18,3)%	(25,5)%
Nombre moyen d'employés	28 537	29 411	29 605	(3,0)%	(3,6)%

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

1.3.5.1 Chiffre d'affaires – Orange Business

Orange Business (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	3 503	3 613	3 691	(3,1)%	(5,1)%
Services fixes seuls	1 258	1 381	1 388	(8,9)%	(9,3)%
Services de voix ⁽²⁾	300	342	344	(12,5)%	(12,8)%
Services de données ⁽³⁾	958	1 038	1 044	(7,7)%	(8,2)%
Services d'intégration et des technologies de l'information	1 803	1 779	1 850	1,3 %	(2,5)%
Services et équipements mobiles ⁽⁴⁾	442	454	454	(2,7)%	(2,7)%
Services mobiles seuls	328	347	347	(5,7)%	(5,7)%
Services aux opérateurs	7	9	9	(17,6)%	(17,6)%
Ventes d'équipements	107	98	98	9,3 %	9,3 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

(2) Les Services de voix comprennent (i) les offres de voix historiques (accès au Réseau Téléphonique Commuté, RTC), (ii) les produits de Voix sur IP (VoIP), (iii) les services d'audioconférence, (iv) le trafic entrant pour centres d'appels, et (v) les ventes d'équipements de réseau liées à l'exploitation des services de voix.

(3) Les Services de données comprennent (i) les solutions de données historiques qu'Orange Business continuent à offrir (*Frame Relay*, *Transrel*, liaisons louées, bas débit), (ii) les services ayant atteint une certaine maturité tels que l'IP-VPN et les produits d'infrastructure à haut débit comme les accès par satellite ou la fibre optique, (iii) les services de télédiffusion satellitaire (*broadcast*), (iv) les offres de nomadisme Business Everywhere, et (v) les ventes d'équipements de réseau liées à l'exploitation des services de données.

(4) Les Services et équipements mobiles comprennent (i) les services mobiles seuls, (ii) les services aux opérateurs, correspondant au trafic mobile entrant des entreprises facturé aux autres opérateurs, et (iii) les ventes d'équipements mobiles.

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires d'Orange Business est en baisse de 5,1 % en données historiques et de 3,1 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, la diminution de 111 millions d'euros du chiffre d'affaires d'Orange Business entre les deux périodes s'explique principalement :

- par le recul des **Services fixes seuls**, notamment en France, et impactés à la fois (i) par la baisse des **Services de données** en raison de la transformation des technologies des services de données et (ii) par le recul des **Services de voix**, affectés par la baisse tendancielle de la téléphonie fixe classique ;
- en partie compensé par la hausse des **Services d'intégration et des technologies de l'information**, portée essentiellement par la croissance des services de cybersécurité. Au 30 juin 2026, le chiffre d'affaires d'Orange Cyberdefense s'élève à 645 millions d'euros, en progression de 10,6 % sur un an.

1.3.5.2 EBITDAaL – Orange Business

Au premier semestre 2026, l'EBITDAaL d'Orange Business est en baisse de 9,8 % en données historiques et de 6,4 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, la diminution de 16 millions d'euros de l'EBITDAaL d'Orange Business entre les deux périodes s'explique principalement :

- (i) par le recul de 111 millions d'euros du chiffre d'affaires et (ii) par la hausse des coûts de terminaux et autres produits vendus liée, d'une part, à la croissance de l'activité d'Orange Cyberdefense, et d'autre part, à la progression des ventes d'équipements mobiles ;
- en grande partie compensés (i) par la baisse des autres charges opérationnelles (nettes des autres produits opérationnels), (ii) par la diminution, d'une part, des autres charges de réseau et charges informatiques, et d'autre part, des achats et reversements aux opérateurs en raison de la décroissance de l'activité, et (iii) par la baisse des charges de personnel, en lien notamment avec le recul du nombre moyen d'employés (équivalent temps plein).

1.3.5.3 Résultat d'exploitation – Orange Business

Au premier semestre 2026, le résultat d'exploitation d'Orange Business est en hausse de 170 millions d'euros en données historiques et de 176 millions d'euros en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation du résultat d'exploitation d'Orange Business entre les deux périodes s'explique principalement (i) par le contre-effet de la comptabilisation, au premier semestre 2025, de charges spécifiques de personnel pour 191 millions d'euros, relatif essentiellement au dispositif "Temps Partiel Séniors" (TPS) dans le cadre de l'accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en France signé en février 2025, (ii) en partie compensé par la baisse de 16 millions d'euros de l'EBITDAaL.

1.3.5.4 eCAPEX – Orange Business

Au premier semestre 2026, les CAPEX économiques d'Orange Business sont stables en données historiques et en légère hausse de 0,4 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 1 million d'euros des CAPEX économiques d'Orange Business entre les deux périodes résulte principalement de la croissance des investissements dans les infrastructures et logiciels informatiques, en grande partie compensée par le recul des investissements immobiliers.

1.3.5.5 Informations complémentaires – Orange Business

Orange Business (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Services mobiles					
Nombre d'accès mobiles en France ⁽²⁾	35 142	31 637	31 637	11,1 %	11,1 %
Services fixes					
Nombre d'accès fixes en France	662	798	798	(17,1)%	(17,1)%
Accès fixes <i>Retail</i>	662	798	798	(17,1)%	(17,1)%
Dont : Accès fixes Haut débit	182	203	203	(10,5)%	(10,5)%
Accès fixes Bas débit	480	595	595	(19,4)%	(19,4)%

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

(2) Clients avec forfaits.

1.3.6 Totem

Totem (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	359	363	363	(1,1)%	(1,1)%
EBITDAaL ⁽¹⁾	182	182	182	(0,2)%	(0,2)%
EBITDAaL / Chiffre d'affaires	50,7 %	50,3 %	50,3 %	0,5 pt	0,5 pt
Résultat d'exploitation	121	125	125	(3,4)%	(3,4)%
eCAPEX ⁽¹⁾	60	71	71	(16,3)%	(16,3)%
eCAPEX / Chiffre d'affaires	16,6 %	19,6 %	19,6 %	(3,0 pt)	(3,0 pt)
Investissements incorporels et corporels	60	71	71	(16,3)%	(16,3)%
EBITDAaL-eCAPEX ⁽¹⁾	122	111	111	10,1 %	10,1 %
Nombre moyen d'employés	205	205	205	(0,2)%	(0,2)%

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

1.3.6.1 Chiffre d'affaires – Totem

Totem (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	359	363	363	(1,1)%	(1,1)%
Services aux opérateurs	359	363	363	(1,1)%	(1,1)%
Autres revenus	-	-	-	-	-

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires de Totem est en baisse de 1,1 % par rapport au premier semestre 2025, en données historiques comme en données à base comparable.

La diminution de 4 millions d'euros du chiffre d'affaires de Totem entre les deux périodes s'explique principalement par le recul des études et travaux pour l'aménagement des sites pour les nouveaux occupants, en partie compensé par la progression de 3,5 % du chiffre d'affaires d'hébergement sur un an, notamment auprès des opérateurs tiers.

Au 30 juin 2026, Totem compte 26 855 sites et 39 958 occupants actifs sur ces sites, soit un taux d'occupation de 1,49 occupant par site.

1.3.6.2 EBITDAaL – Totem

Au premier semestre 2026, l'EBITDAaL de Totem est stable par rapport au premier semestre 2025, en données historiques comme en données à base comparable.

Sur un an, la baisse des autres consommations externes induite par la diminution des activités de réaménagement compense le recul de 4 millions d'euros du chiffre d'affaires.

1.3.6.3 Résultat d'exploitation – Totem

Au premier semestre 2026, le résultat d'exploitation de Totem est en diminution de 3,4 % par rapport au premier semestre 2025, en données historiques comme en données à base comparable.

La baisse de 4 millions d'euros du résultat d'exploitation de Totem entre les deux périodes s'explique par l'augmentation des dotations aux amortissements des actifs immobilisés.

1.3.6.4 eCAPEX – Totem

Au premier semestre 2026, les CAPEX économiques de Totem sont en baisse de 16,3 % par rapport au premier semestre 2025, en données historiques comme en données à base comparable.

La diminution de 12 millions d'euros des CAPEX économiques de Totem entre les deux périodes résulte principalement du recul des investissements relatifs à l'acquisition et à la construction de nouveaux sites mobiles, principalement en France.

1.3.7 Opérateurs internationaux & Services partagés

Opérateurs internationaux & Services partagés (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	589	593	595	(0,8)%	(1,1)%
EBITDAaL ⁽¹⁾	(279)	(178)	(174)	(56,4)%	(60,1)%
EBITDAaL / Chiffre d'affaires	(47,4)%	(30,1)%	(29,3)%	(17,3 pt)	(18,1 pt)
Résultat d'exploitation	(515)	(758)	(754)	32,1 %	31,7 %
eCAPEX ⁽¹⁾	79	76	77	4,0 %	1,9 %
eCAPEX / Chiffre d'affaires	13,4 %	12,8 %	13,0 %	0,6 pt	0,4 pt
Investissements incorporels et corporels	94	81	83	15,9 %	13,8 %
EBITDAaL-eCAPEX ⁽¹⁾	(358)	(254)	(252)	(40,7)%	(42,2)%
Nombre moyen d'employés	11 698	11 743	11 646	(0,4)%	0,4 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

1.3.7.1 Chiffre d'affaires – Opérateurs internationaux & Services partagés

Opérateurs internationaux & Services partagés (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données à base comparable ⁽¹⁾	2025 données historiques	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	589	593	595	(0,8)%	(1,1)%
Services aux opérateurs	373	391	392	(4,6)%	(4,9)%
Autres revenus	216	203	204	6,5 %	6,0 %

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires d'Opérateurs internationaux & Services partagés est en baisse de 1,1 % en données historiques et de 0,8 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, la diminution de 5 millions d'euros du chiffre d'affaires d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre les deux périodes s'explique :

- par le recul de 18 millions d'euros des **Services aux opérateurs**, liée essentiellement à la baisse des usages *Messaging* et des activités *Data Bandwidth* (en raison du contre-effet de projets d'ampleurs au premier semestre 2025), partiellement contrebalancé par la croissance des services d'itinérance (*roaming services*) ;
- en partie compensé par la progression de 13 millions d'euros des **Autres revenus**, en raison de l'activité dynamique de Sofrecom et d'Orange Marine.

1.3.7.2 EBITDAaL – Opérateurs internationaux & Services partagés

Au premier semestre 2026, l'EBITDAaL d'Opérateurs internationaux & Services partagés se dégrade de 105 millions d'euros en données historiques et de 101 millions d'euros en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, la dégradation de 101 millions d'euros de l'EBITDAaL d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre les deux périodes résulte essentiellement de l'augmentation des charges opérationnelles incluses dans le calcul de l'EBITDAaL.

1.3.7.3 Résultat d'exploitation – Opérateurs internationaux & Services partagés

Au premier semestre 2026, le résultat d'exploitation d'Opérateurs internationaux & Services partagés s'améliore de 239 millions d'euros en données historiques et de 243 millions d'euros en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'amélioration de 243 millions d'euros du résultat d'exploitation d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre les deux périodes résulte principalement :

- du contre-effet de la comptabilisation, au premier semestre 2025, de charges spécifiques de personnel pour 330 millions d'euros et de coûts des programmes de restructuration pour 90 millions d'euros, relatifs principalement aux dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et "Congé mobilité" dans le cadre de l'accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en France signé en février 2025 ;
- en partie compensé (i) par la diminution de 101 millions d'euros de l'EBITDAaL, et (ii) par la comptabilisation, au premier semestre 2026, de 61 millions d'euros de coûts des programmes de restructuration (relatifs principalement à l'optimisation du patrimoine immobilier du Groupe en France), et (iii) par la hausse des coûts d'acquisition et d'intégration de titres.

1.3.7.4 eCAPEX – Opérateurs internationaux & Services partagés

Au premier semestre 2026, les CAPEX économiques d'Opérateurs internationaux & Services partagés sont en hausse de 1,9 % en données historiques et de 4,0 % en données à base comparable (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*) par rapport au premier semestre 2025.

En données à base comparable, l'augmentation de 3 millions d'euros des CAPEX économiques d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre les deux périodes s'explique (i) par la progression des investissements dans les infrastructures de transmission (à la fois terrestres et sous-marines), et (ii) par la hausse des investissements d'Orange Marine faisant suite à d'importants programmes d'entretien sur deux navires, (iii) en partie compensées par une augmentation des cessions immobilières entre les deux périodes.

1.4 Trésorerie et endettement financier

1.4.1 Situation et flux de trésorerie

Conformément au plan de désengagement des activités bancaires en Europe et en lien avec la cessation d'activité d'Orange Bank en 2025 (renommée Orange OBK suite au retrait de l'agrément bancaire le 15 décembre 2025), la présentation de l'information sectorielle évolue avec la suppression du secteur Services Financiers Mobiles le 1^{er} janvier 2026. L'arrêt des activités opérationnelles d'Orange Bank entraîne l'abandon de la distinction entre les activités télécoms et les activités bancaires au sein de l'information sectorielle (voir *entête du Rapport d'activité*). En conséquence, pour le premier semestre 2026, les flux de trésorerie du Groupe sont entièrement liés aux activités télécoms (voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.4.1.1 Cash-flow organique et free cash-flow all-in des activités télécoms

Le cash-flow organique et le free cash-flow all-in des activités télécoms sont des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de ces indicateurs et les raisons pour lesquelles le groupe Orange les utilise, voir la section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et la section 1.6.4 *Glossaire financier*.

Cash-flow organique et free cash-flow all-in ⁽¹⁾ (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données historiques des activités télécoms seules
EBITDAaL ⁽¹⁾	6 128	5 709
eCAPEX ⁽¹⁾	(3 182)	(3 021)
EBITDAaL - eCAPEX ⁽¹⁾	2 946	2 687
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽²⁾ , des dettes de fournisseurs d'eCAPEX ⁽³⁾ et autres éléments opérationnels ⁽⁴⁾	313	(2)
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés nets (nets des dividendes encaissés) ⁽⁵⁾	(506)	(375)
Impôts sur les sociétés décaissés	(586)	(640)
Cash-flow organique ⁽¹⁾ hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank ⁽⁶⁾	2 167	1 670
Licences de télécommunication nettes décaissées ⁽⁷⁾	(167)	(402)
Principaux litiges décaissés (et encaissés)	(4)	(50)
Coupons sur titres subordonnés ⁽⁸⁾	(137)	(132)
Free cash-flow all-in ⁽¹⁾ hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank ⁽⁶⁾	1 860	1 086

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

(2) Voir section 1.6.4 Glossaire financier.

(3) Y compris avances sur subventions d'investissements.

(4) Dont (i) décaissements liés aux dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et aux coûts des programmes de restructuration, (ii) remboursements des dettes locatives et des dettes liées aux actifs financés, (iii) variation des créances et dettes relatives aux impôts et taxes d'exploitation, et (iv) neutralisation des effets non monétaires.

(5) Hors (i) intérêts décaissés sur dettes locatives pour 130 millions d'euros au premier semestre 2026 et 124 millions d'euros au premier semestre 2025, et (ii) intérêts décaissés sur dettes liées aux actifs financés pour 2 millions d'euros au premier semestre 2026 et 6 millions d'euros au premier semestre 2025 (voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés).

(6) Voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés.

(7) Principalement les décaissements relatifs (i) au premier semestre 2026, aux licences en Egypte (5G) et en France, et (ii) au premier semestre 2025, aux licences 5G en Egypte et en Pologne (voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés).

(8) Voir note 12.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.4.1.1.1 Cash-flow organique des activités télécoms

Le cash-flow organique des activités télécoms (hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank) s'établit à 2 167 millions d'euros au premier semestre 2026 contre 1 670 millions d'euros au premier semestre 2025 en données historiques (voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés).

Entre les deux périodes, l'augmentation de 497 millions d'euros du cash-flow organique des activités télécoms (hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank) en données historiques s'explique principalement :

- par la progression de 419 millions d'euros de l'EBITDAaL des activités télécoms en données historiques (voir section 1.2.2 *EBITDAaL du Groupe*), dont 225 millions d'euros au titre de l'Espagne au premier semestre 2026 suite à la prise de contrôle exclusif de MasOrange en juin 2026 (voir *entête du Rapport d'activité* et section 1.1.3 *Faits marquants*) ;
- et par l'évolution de 315 millions d'euros de la variation du besoin en fonds de roulement, des dettes de fournisseurs de CAPEX économiques et des autres éléments opérationnels entre les deux périodes, liée notamment à l'évolution de la temporalité des encaissements et décaissements ;
- en partie compensées :
 - par l'augmentation de 160 millions d'euros des CAPEX économiques des activités télécoms en données historiques (voir section 1.2.6.1 *eCAPEX*), qui résulte essentiellement (i) de la croissance des investissements dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient et (ii) de l'effet de la prise de contrôle exclusif de MasOrange en juin 2026 à hauteur de 79 millions d'euros au premier semestre 2026 ;
 - et par la hausse de 130 millions d'euros des intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés nets (nets des dividendes encaissés, et hors intérêts décaissés sur dettes locatives et sur dettes liées aux actifs financés), relative essentiellement à l'intégration globale de MasOrange en juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*) et au remboursement anticipé d'une partie de la dette de MasOrange (voir note 10.4 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.4.1.1.2 Free cash-flow all-in des activités télécoms

Le free cash-flow all-in des activités télécoms (hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank) s'établit à 1 860 millions d'euros au premier semestre 2026 contre 1 086 millions d'euros au premier semestre 2025 en données historiques (voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés).

Entre les deux périodes, l'augmentation de 774 millions d'euros du free cash-flow all-in des activités télécoms (hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank) en données historiques s'explique principalement :

- par l'augmentation de 497 millions d'euros du cash-flow organique des activités télécoms (hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank) ;
- et par la diminution de 236 millions d'euros des licences de télécommunication nettes décaissées (voir section 1.2.6.2 *Licences de télécommunication*), avec des décaissements au premier semestre 2026 (principalement en Egypte et en France) moins importants qu'au premier semestre 2025 (principalement avec les licences 5G en Egypte et en Pologne, voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.4.1.2 Flux de trésorerie des activités télécoms

Les flux de trésorerie des activités télécoms sont présentés dans la note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Tableau simplifié des flux de trésorerie ⁽¹⁾ (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données historiques des activités télécoms seules
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	6 275	5 425
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(6 387)	(3 194)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(2 719)	(3 111)
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	(2 831)	(880)
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	12 167	8 434
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	(2 831)	(880)
Variation non monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	(31)	(74)
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	9 305	7 480

(1) Voir Tableau des flux de trésorerie consolidés et note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Flux nets de trésorerie générés par l'activité (activités télécoms)

Entre le premier semestre 2025 et le premier semestre 2026, l'augmentation de 850 millions d'euros des flux nets de trésorerie générés par l'activité, pour les activités télécoms, en données historiques résulte essentiellement :

- (i) de la progression du résultat d'exploitation (net des éléments non monétaires) des activités télécoms en données historiques, et (ii) de l'évolution de la variation du besoin en fonds de roulement entre les deux périodes, liée notamment à l'évolution de la temporalité des encaissements et décaissements ;
- en partie compensées (i) par l'augmentation de 232 millions d'euros des impôts et taxes d'exploitation décaissés, liée notamment à l'intégration globale de MasOrange en juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*) et aux entités des pays d'Afrique & Moyen-Orient, et (ii) par la hausse de 131 millions d'euros des intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net (nets des dividendes encaissés), relative essentiellement à l'intégration globale de MasOrange en juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*) et au remboursement anticipé d'une partie de la dette de MasOrange (voir note 10.4 de l'annexe aux comptes consolidés).

Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement (activités télécoms)

Entre le premier semestre 2025 et le premier semestre 2026, l'augmentation de 3 193 millions d'euros des flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement des activités télécoms en données historiques s'explique principalement :

- par la prise de contrôle exclusif de MasOrange via l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange en juin 2026 pour 4 162 millions d'euros (nets de la trésorerie acquise, voir section 1.1.3 *Faits marquants*) ;
- en partie compensée par l'évolution des placements et autres actifs financiers entre les deux périodes (essentiellement des placements à la juste valeur), avec une diminution de 1 314 millions d'euros au premier semestre 2026 contre une diminution de 211 millions d'euros au premier semestre 2025, en lien avec la politique de gestion active de la trésorerie du Groupe.

Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (activités télécoms)

Entre le premier semestre 2025 et le premier semestre 2026, la diminution de 391 millions d'euros des flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités télécoms en données historiques résulte principalement :

- de l'évolution des titres subordonnés, avec des émissions (nettes de rachats et autres frais) de 482 millions d'euros au premier semestre 2026 contre des rachats (nets d'émissions et autres frais) de 476 millions d'euros au premier semestre 2025 (voir note 12.4 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- de l'évolution des dépôts et autres actifs financiers liés à la dette, avec une diminution de 168 millions d'euros au premier semestre 2026 contre une augmentation de 434 millions d'euros au premier semestre 2025, s'expliquant essentiellement par l'évolution des dépôts de *cash collateral* en lien avec la variation de juste valeur des dérivés de couverture des emprunts obligataires du Groupe ;
- et de l'augmentation de 342 millions d'euros des émissions d'emprunts à moyen et long terme (nets de remboursements, voir note 10.4 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- en partie compensées par la diminution de 1 205 millions d'euros des découverts bancaires et des emprunts à court terme au premier semestre 2026, liée principalement au refinancement d'une partie de la dette de MasOrange (voir Tableau des flux de trésorerie consolidés).

Suite à la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*), le Groupe a effectué un remboursement anticipé d'une partie de la dette de MasOrange, à hauteur de 6,5 milliards d'euros (voir Tableau des flux de trésorerie consolidés et note 10.4 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.4.2 Endettement financier et position de liquidité

L'endettement financier net (voir note 10.3 de l'annexe aux comptes consolidés) et le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms sont des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de ces indicateurs et les raisons pour lesquelles le groupe Orange les utilise, voir la section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et la section 1.6.4 *Glossaire financier*.

Pour plus d'informations concernant les risques relatifs à l'endettement financier du groupe Orange, voir la section 2.2.3 *Risques financiers* du Document d'enregistrement universel 2025.

	30 juin 2026	31 déc. 2025 données historiques des activités télécoms seules
Endettement financier net ^{(1) (2)}	35 683	22 526
Ratio d'Endettement financier net / EBITDAaL ⁽¹⁾	2,40	1,80

(1) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*.

(2) En millions d'euros.

Entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026, l'endettement financier net augmente de 13 157 millions d'euros, essentiellement du fait de l'effet de la prise de contrôle exclusif de MasOrange via l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange en juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*).

Evolution de l'endettement financier net

(au 30 juin, en millions d'euros)

Endettement financier net au 31 décembre 2025	(22 526)
Free cash-flow all-in hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank ⁽¹⁾	1 860
Effet net des variations de périmètre ⁽²⁾	(13 895)
Emissions (rachats) et autres frais sur titres subordonnés ⁽³⁾	482
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère ⁽⁴⁾	(1 197)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(305)
Autres éléments financiers	(102)
Diminution (augmentation) de l'endettement financier net	(13 157)
Endettement financier net au 30 juin 2026	(35 683)

(1) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et section 1.6.4 *Glossaire financier*.

Voir également section 1.4.1.1 *Cash-flow organique et free cash-flow all-in des activités télécoms* et note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés.

(2) Essentiellement l'effet de la prise de contrôle exclusif de MasOrange (voir section 1.1.3 *Faits marquants*).

(3) Voir note 12.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

(4) L'Assemblée générale du 19 mai 2026 a décidé de verser aux actionnaires un dividende de 0,75 euro par action au titre de l'exercice 2025. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,30 euro par action, mis en paiement le 4 décembre 2025 pour un montant de 798 millions d'euros, le solde du dividende à distribuer de 0,45 euro par action a été mis en paiement le 15 juin 2026 pour un montant de 1 197 millions d'euros (voir note 12.3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 30 juin 2026, la position de liquidité du Groupe s'élève à 17 420 millions d'euros (voir note 11.1 de l'annexe aux comptes consolidés). L'évolution des actifs, passifs et résultats financiers est décrite dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS

Dans le présent document, outre les indicateurs financiers publiés en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*), Orange publie des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS. Comme détaillé ci-dessous, de telles données sont présentées en tant que compléments d'information et ne doivent pas être substituées ou confondues avec les indicateurs financiers tels que définis par les normes IFRS.

1.5.1 Données à base comparable

Pour permettre aux investisseurs de suivre l'évolution annuelle des activités du Groupe, des données à base comparable sont présentées pour la période précédente. Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de l'exercice écoulé et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. Orange fournit le détail des impacts, sur ses indicateurs clés opérationnels, des variations de méthode, de périmètre et de change, permettant ainsi d'isoler l'effet activité intrinsèque. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le *Compte de résultat consolidé* de la période écoulée.

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation des indicateurs en données à base comparable est pertinente car il s'agit des indicateurs utilisés en interne par le Groupe pour le suivi de ses activités opérationnelles. Les variations en données à base comparable permettent de mieux refléter l'évolution organique de l'activité.

Les données à base comparable ne constituent pas des indicateurs financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant aux données historiques de l'exercice écoulé ou des périodes précédentes.

Groupe

Le tableau suivant présente, pour le groupe Orange, le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2025 pour les principales données opérationnelles.

Premier semestre 2025 / Groupe (au 30 juin 2025, en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	EBITDAaL ⁽¹⁾	Résultat d'exploit- ation	eCAPEX ⁽¹⁾	Investisse- ments incorporels et corporels	Nombre moyen d'employés
Données historiques	19 853	5 675	685	3 023	3 555	117 191
Variations de change ⁽²⁾	(158)	(54)	(38)	(25)	(36)	-
Dollar américain (USD)	(49)	(12)	(10)	(4)	(4)	-
Franc guinéen (GNF)	(35)	(21)	(19)	(5)	(5)	-
Livre égyptienne (EGP)	(27)	(12)	(8)	(7)	(17)	-
Dinar jordanien (JOD)	(14)	(5)	(2)	(3)	(3)	-
Dirham marocain (MAD)	(12)	(3)	(1)	(2)	(2)	-
Autres	(21)	(1)	2	(4)	(5)	-
Variations de périmètre et autres variations	548	213	27	101	103	7 382
Prise de contrôle exclusif de MasOrange ⁽³⁾	618	221	44	104	106	7 595
Cession d'Orange Energia ⁽⁴⁾	(23)	5	(12)	(1)	(1)	(31)
Autres	(47)	(13)	(5)	(2)	(2)	(182)
Données à base comparable	20 243	5 835	674	3 098	3 622	124 574

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

(2) Variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2025 et les taux de change moyens du premier semestre 2026.

(3) Y compris neutralisation de la quote-part de résultat net de la co-entreprise MasOrange dans le résultat d'exploitation pour le mois de juin 2025 (voir *entête du Rapport d'activité* et section 1.1.3 *Faits marquants*).

(4) Y compris neutralisation du résultat de cession d'Orange Energia dans le résultat d'exploitation au premier semestre 2025.

Les variations incluses dans le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2025 intègrent :

- les variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2025 et les taux de change moyens du premier semestre 2026 ;
- et les variations de périmètre et autres variations, avec principalement :
 - la prise de contrôle exclusif de MasOrange (secteur Espagne) par le groupe Orange suite à l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange le 8 juin 2026 (voir *entête du Rapport d'activité* et section 1.1.3 *Faits marquants*), prenant effet le 1^{er} juin 2025 dans les données à base comparable ;
 - et la cession d'Orange Energia (secteur Europe 6) le 30 juin 2025, prenant effet le 1^{er} janvier 2025 dans les données à base comparable.

Secteurs

Le tableau suivant présente, pour chacun des secteurs du groupe Orange, le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2025 pour les principales données opérationnelles.

Premier semestre 2025 / Secteurs (au 30 juin 2025, en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	EBITDAaL ⁽¹⁾	Résultat d'exploit- ation	eCAPEX ⁽¹⁾	Investisse- ments incorporels et corporels	Nombre moyen d'employés
France						
Données historiques	8 569	2 883	175	1 418	1 574	39 692
Variations de change ⁽²⁾	-	1	1	-	-	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽³⁾	-	6	6	-	-	(86)
Données à base comparable	8 569	2 890	182	1 418	1 574	39 606
Espagne						
Données historiques	na	na	(68)	na	na	na
Variations de change ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽³⁾	636	221	44	104	106	7 595
Prise de contrôle exclusif de MasOrange ⁽⁴⁾	636	221	44	104	106	7 595
Autres variations ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-
Données à base comparable	636	221	(23)	104	106	7 595
Europe 6						
Données historiques	3 495	986	335	522	730	20 416
Variations de change ⁽²⁾	(6)	(2)	(1)	(1)	(2)	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽³⁾	(23)	2	(15)	(1)	(1)	(31)
Cession d'Orange Energia ⁽⁵⁾	(23)	5	(12)	(1)	(1)	(31)
Autres variations ⁽³⁾	(0)	(3)	(3)	(0)	(0)	0
Données à base comparable	3 466	986	320	520	727	20 385
Afrique & Moyen-Orient						
Données historiques	4 140	1 573	1 028	774	937	15 156
Variations de change ⁽²⁾	(121)	(55)	(40)	(24)	(34)	-
Franc guinéen (GNF)	(35)	(21)	(19)	(5)	(5)	-
Livre égyptienne (EGP)	(27)	(12)	(8)	(7)	(17)	-
Dollar américain (USD)	(20)	(5)	(3)	(4)	(4)	-
Dinar jordanien (JOD)	(14)	(5)	(2)	(3)	(3)	-
Dirham marocain (MAD)	(12)	(4)	(2)	(2)	(2)	-
Autres variations	(13)	(8)	(6)	(3)	(3)	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽³⁾	-	-	(0)	-	-	-
Données à base comparable	4 019	1 519	988	750	903	15 156
Orange Business						
Données historiques	3 691	258	(110)	159	159	29 605
Variations de change ⁽²⁾	(30)	2	2	(1)	(1)	-
Dollar américain (USD)	(28)	(6)	(6)	-	-	-
Autres variations	(2)	8	8	(1)	(1)	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽³⁾	(48)	(12)	(8)	0	0	(193)
Données à base comparable	3 613	248	(116)	158	158	29 411
Totem						
Données historiques	363	182	125	71	71	205
Variations de change ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-
Données à base comparable	363	182	125	71	71	205
Opérateurs internationaux & Services partagés						
Données historiques	595	(174)	(754)	77	83	11 646
Variations de change ⁽²⁾	(2)	0	0	0	0	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽³⁾	-	(4)	(4)	(2)	(2)	97
Données à base comparable	593	(178)	(758)	76	81	11 743

(1) Voir section 1.5 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS et section 1.6.4 Glossaire financier.

(2) Variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2025 et les taux de change moyens du premier semestre 2026.

(3) Dont l'effet des réorganisations internes entre secteurs sans incidence au niveau du Groupe.

(4) Y compris neutralisation de la quote-part de résultat net de la co-entreprise MasOrange dans le résultat d'exploitation pour le mois de juin 2025 (voir *entête du Rapport d'activité* et section 1.1.3 *Faits marquants*).

(5) Y compris neutralisation du résultat de cession d'Orange Energia dans le résultat d'exploitation au premier semestre 2025.

1.5.2 EBITDAaL

L'EBITDAaL (ou "EBITDA after Leases") correspond au résultat d'exploitation (i) avant dotations aux amortissements des actifs immobilisés, avant effets liés aux prises de contrôle, avant pertes de valeur des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés, avant résultat des entités mises en équivalence, (ii) après charges d'intérêts sur dettes locatives et sur dettes liées aux actifs financés, et (iii) ajusté des effets des principaux litiges, des charges spécifiques de personnel, de la revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres

et d'activités, des coûts des programmes de restructuration, des coûts d'acquisition et d'intégration et, le cas échéant, d'autres éléments spécifiques systématiquement précisés, qu'il s'agisse de produits ou de charges (voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le rapprochement entre l'EBITDAaL et le résultat net de l'ensemble consolidé est exposé ci-dessous.

EBITDAaL (au 30 juin, en millions d'euros)	2026			2025 données historiques		
	Données ajustées	Ajustements de présen- tation ⁽¹⁾	Compte de résultat consolidé	Données ajustées	Ajustements de présen- tation ⁽¹⁾	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	20 948	-	20 948	19 853	-	19 853
Achats externes	(8 490)	-	(8 490)	(7 980)	1	(7 978)
Autres produits opérationnels	498	-	498	411	-	411
Autres charges opérationnelles	(333)	23	(310)	(187)	(16)	(203)
Charges de personnel	(4 322)	(42)	(4 364)	(4 314)	(1 612)	(5 926)
Impôts et taxes d'exploitation	(1 280)	(12)	(1 293)	(1 206)	(1)	(1 207)
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	-	2 559	2 559	-	41	41
Coûts des restructurations	-	(72)	(72)	-	(163)	(163)
Dotations aux amortissements des actifs financés	(23)	-	(23)	(58)	-	(58)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(742)	-	(742)	(715)	2	(713)
Pertes de valeur des droits d'utilisation	(2)	(39)	(41)	-	(37)	(37)
Intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽²⁾	(2)	2	na	(6)	6	na
Intérêts sur dettes locatives ⁽²⁾	(123)	123	na	(123)	123	na
EBITDAaL	6 128	2 541	na	5 675	(1 655)	na
Principaux litiges	42	(42)	na	(12)	12	na
Charges spécifiques de personnel	(39)	39	na	(1 620)	1 620	na
Revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	2 559	(2 559)	na	41	(41)	na
Coûts des programmes de restructuration	(110)	110	na	(188)	188	na
Coûts d'acquisition et d'intégration	(35)	35	na	(6)	6	na
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	(3 691)	-	(3 691)	(3 241)	-	(3 241)
Pertes de valeur des actifs immobilisés	(2)	-	(2)	(6)	-	(6)
Résultat des entités mises en équivalence	(203)	-	(203)	(88)	-	(88)
Neutralisation des intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽²⁾	2	(2)	na	6	(6)	na
Neutralisation des intérêts sur dettes locatives ⁽²⁾	123	(123)	na	123	(123)	na
Résultat d'exploitation	4 774	-	4 774	685	-	685
Résultat financier			(764)			(582)
Impôts sur les sociétés			(455)			(250)
Résultat net des activités poursuivies			3 555			(147)
Résultat net des activités cédées			-			43
Résultat net de l'ensemble consolidé			3 555			(105)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère			3 206			(398)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			349			294

(1) Les ajustements de présentation permettent de réaffecter les lignes d'éléments spécifiques identifiées dans l'information sectorielle (voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés) aux lignes de produits et charges d'exploitation présentées au *Compte de résultat consolidé*.

(2) Les intérêts sur dettes liées aux actifs financés et les intérêts sur dettes locatives sont inclus dans l'EBITDAaL sectoriel. Ils sont neutralisés au sein du résultat d'exploitation sectoriel et présentés au sein du résultat financier dans les comptes consolidés.

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation de l'indicateur EBITDAaL est pertinente car il s'agit de l'indicateur de performance opérationnelle clé utilisé en interne par le Groupe (i) pour piloter et évaluer ses résultats opérationnels et sectoriels, et (ii) pour mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation des ressources. L'EBITDAaL, ou les indicateurs de gestion similaires utilisés par les concurrents d'Orange, sont des indicateurs souvent communiqués et largement utilisés par les analystes, les investisseurs et par les autres intervenants dans l'industrie des télécommunications.

L'EBITDAaL ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux nets de trésorerie générés par l'activité.

1.5.3 Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé et résultat net ajusté par action

Le résultat net ajusté de l'ensemble consolidé correspond au résultat net de l'ensemble consolidé (i) avant effets des principaux litiges, des charges spécifiques de personnel, de la revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités, des coûts des programmes de restructuration, et des coûts d'acquisition et d'intégration, (ii) avant effets liés aux prises de contrôle, (iii) avant pertes de valeur comptabilisées dans le cadre de tests de dépréciation des actifs, (iv) avant dotations aux amortissements et pertes de valeur des autres actifs incorporels et corporels liés aux regroupements d'entreprises, (v) avant dotations aux amortissements et pertes de valeur de l'actif de démantèlement du réseau cuivre en France, (vi) avant résultat net des activités cédées et, (vii) le cas échéant, avant d'autres

éléments spécifiques significatifs systématiquement précisés, qu'il s'agisse de produits ou de charges, (viii) retraités des effets de ces ajustements sur le résultat financier et sur les impôts sur les sociétés.

Le résultat net ajusté par action (exprimé en euro) est calculé en divisant (i) le résultat net ajusté de l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère, après déduction de l'effet des coupons sur titres subordonnés tel qu'utilisé pour le calcul du résultat net par action (exprimé en millions d'euros), (ii) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (exprimé en millions d'actions).

Le tableau suivant présente le passage du résultat net de l'ensemble consolidé au résultat net ajusté de l'ensemble consolidé, ainsi que le calcul du résultat net ajusté par action.

Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé et résultat net ajusté par action (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données historiques
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 555	(105)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	349	294
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	3 206	(398)
Principaux litiges ⁽¹⁾	(42)	12
Charges spécifiques de personnel ⁽¹⁾	39	1 620
Revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités ⁽¹⁾	(2 559)	(41)
Coûts des programmes de restructuration ⁽¹⁾	110	188
Coûts d'acquisition et d'intégration ⁽¹⁾	35	6
Dotations aux amortissements et pertes de valeur des autres actifs incorporels et corporels liés aux regroupements d'entreprises	56	46
Dotations aux amortissements et pertes de valeur de l'actif de démantèlement du réseau cuivre en France ⁽²⁾	173	-
Résultat net des activités cédées ⁽³⁾	-	(43)
Effet des ajustements sur le résultat financier	68	21
Effet des ajustements sur les impôts sur les sociétés	(85)	(497)
Ajustements du résultat net de l'ensemble consolidé	(2 204)	1 312
Ajustements du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	7
Ajustements du résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	(2 212)	1 305
Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé	1 350	1 207
Résultat net ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	357	300
Résultat net ajusté attribuable aux propriétaires de la société mère (a)	993	907
Effet des coupons sur titres subordonnés (b)	(102)	(103)
Résultat net ajusté attribuable aux propriétaires de la société mère, retraité de l'effet des coupons sur titres subordonnés (c) = (a) + (b)	892	804
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions d'actions) (d)	2 659	2 658
Résultat net ajusté par action (en euro) attribuable aux propriétaires de la société mère (c) / (d)	0,34	0,30

(1) Voir note 1.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

(2) Voir note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

(3) Voir Compte de résultat consolidé.

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation du résultat net ajusté est pertinente afin de mieux refléter la performance financière et la rentabilité de l'entreprise sur l'exercice car cet indicateur exclut certains éléments non récurrents ou non liés à l'activité courante qui peuvent fausser l'analyse de la performance sous-jacente et limiter la lisibilité et la comparabilité de l'évolution du résultat net et du résultat net par action entre les exercices.

Le résultat net ajusté de l'ensemble consolidé et le résultat net ajusté par action ne constituent pas des indicateurs financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit de compléments d'informations qui ne doivent pas être considérés comme se substituant au résultat net de l'ensemble consolidé et au résultat net par action.

1.5.4 eCAPEX

Les eCAPEX ("Economic CAPEX" ou "CAPEX économiques") correspondent aux investissements incorporels et corporels hors licences de télécommunication, hors actifs de démantèlement, hors actifs financés et hors actifs acquis via le rachat d'une entreprise, diminués du prix de cession des actifs immobilisés (hors licences de télécommunication).

Le tableau suivant montre le passage des investissements incorporels et corporels aux eCAPEX tels que présentés dans la note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

eCAPEX (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données historiques
Investissements incorporels et corporels	3 529	3 555
Actifs financés	(0)	(16)
Prix de cession des actifs immobilisés (hors licences de télécommunication)	(332)	(131)
Licences de télécommunication	(15)	(386)
eCAPEX	3 182	3 023

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation de l'indicateur eCAPEX est pertinente car cet indicateur (i) exclut les investissements dans les licences de télécommunication et les actifs de démantèlement (qui ne relèvent pas du suivi quotidien des investissements opérationnels) ainsi que les actifs financés (sans effet sur les flux nets de trésorerie lors de leur acquisition), et (ii) permet, dans un contexte de rotation des actifs lié notamment au modèle économique de la fibre optique, de mesurer plus justement le montant réel des investissements en excluant le prix de cession des actifs immobilisés (hors licences de télécommunication). Il s'agit de l'indicateur utilisé en interne par le Groupe pour l'allocation des ressources, afin de mesurer l'efficacité opérationnelle de l'utilisation des investissements pour chacun de ses secteurs opérationnels.

Les eCAPEX ne constituent pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant aux investissements incorporels et corporels.

1.5.5 EBITDAaL – eCAPEX

L'indicateur "EBITDAaL – eCAPEX" correspond à l'EBITDAaL (voir section 1.5.2 EBITDAaL) diminué des eCAPEX (voir section 1.5.4 eCAPEX).

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation de l'indicateur "EBITDAaL – eCAPEX" est pertinente car il s'agit de l'indicateur de performance opérationnelle clé utilisé en interne par le Groupe pour (i) piloter et évaluer ses résultats opérationnels et sectoriels, et (ii) mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation des ressources.

L'indicateur "EBITDAaL – eCAPEX" ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant à une analyse des flux nets de trésorerie générés par l'activité et des flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement.

1.5.6 Cash-flow organique des activités télécoms

Le cash-flow organique des activités télécoms correspond aux flux nets de trésorerie générés par l'activité, diminués (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés, et (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunication nettes décaissées et principaux litiges décaissés (et encaissés).

Suite à la cessation des activités bancaires en Europe fin 2025 (ayant entraîné la suppression du secteur Services Financiers Mobiles le 1^{er} janvier 2026, voir *entête du Rapport d'activité* et note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés), les activités du Groupe sont entièrement liées aux activités télécoms en 2026.

Le tableau suivant présente, pour les activités télécoms, le passage des flux nets de trésorerie générés par l'activité au cash-flow organique des activités télécoms tel que présenté dans la note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Cash-flow organique (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données historiques des activités télécoms seules
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	6 275	5 425
Acquisitions (nettes de cessions) d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 521)	(3 461)
Remboursements des dettes locatives	(774)	(700)
Remboursements des dettes sur actifs financés	(16)	(46)
Neutralisation des licences de télécommunication nettes décaissées	167	402
Neutralisation des principaux litiges décaissés (et encaissés)	4	50
Cash-flow organique	2 134	1 670
Neutralisation des coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank	34	-
Cash-flow organique hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank	2 167	1 670

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation du cash-flow organique des activités télécoms est pertinente pour mesurer la capacité du Groupe à dégager de la trésorerie à travers ses activités télécoms prises dans leur ensemble en excluant les principaux éléments qui ne sont pas sous son contrôle et qui peuvent varier significativement d'une année à l'autre, ce qui est particulièrement le cas des décaissements (et encaissements) relatifs aux principaux litiges et des décaissements (et encaissements) liés aux acquisitions et cessions de licences de télécommunication. Il s'agit d'un indicateur plus complet que l'indicateur "EBITDAaL – eCAPEX" (utilisé en interne pour piloter et évaluer ses résultats opérationnels et sectoriels et mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation des ressources), car il inclut notamment l'impact des charges financières, des impôts sur les sociétés et de la variation des besoins en

fonds de roulement. C'est pourquoi cet indicateur a été retenu par Orange comme indicateur de performance opérationnelle clé des activités télécoms. Cet indicateur est couramment utilisé par les sociétés du secteur des télécommunications.

Le cash-flow organique des activités télécoms ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant à une analyse des flux nets de trésorerie générés par l'activité et des flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement.

1.5.7 Free cash-flow all-in des activités télécoms

Le free cash-flow all-in des activités télécoms correspond aux flux nets de trésorerie générés par l'activité, diminués (i) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (ii) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés, et (iii) des paiements des coupons sur titres subordonnés.

Suite à la cessation des activités bancaires en Europe fin 2025 (ayant entraîné la suppression du secteur Services Financiers Mobiles le 1^{er} janvier 2026, voir *entête du Rapport d'activité* et note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés), les activités du Groupe sont entièrement liées aux activités télécoms en 2026.

Le tableau suivant présente, pour les activités télécoms, le passage des flux nets de trésorerie générés par l'activité au free cash-flow all-in des activités télécoms tel que présenté dans la note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Free cash-flow all-in (au 30 juin, en millions d'euros)	2026	2025 données historiques des activités télécoms seules
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	6 275	5 425
Acquisitions (nettes de cessions) d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 521)	(3 461)
Remboursements des dettes locatives	(774)	(700)
Remboursements des dettes sur actifs financés	(16)	(46)
Paiements des coupons sur titres subordonnés	(137)	(132)
Free cash-flow all-in	1 826	1 086
Neutralisation des coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank	34	-
Free cash-flow all-in hors coûts décaissés en 2026 liés à la cessation d'activité d'Orange Bank	1 860	1 086

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation du free cash-flow all-in des activités télécoms est pertinente pour mesurer la capacité du Groupe à dégager de la trésorerie à travers ses activités télécoms prises dans leur ensemble. Il s'agit d'un indicateur plus complet que cash-flow organique des activités télécoms, car il inclut les paiements des coupons sur titres subordonnés ainsi que les principaux éléments qui ne sont pas sous son contrôle et qui peuvent varier significativement d'une année à l'autre, ce qui est le cas des décaissements (et encaissements) relatifs aux principaux litiges et des décaissements liés aux acquisitions de licences de télécommunication. C'est pourquoi cet indicateur a été retenu par Orange comme indicateur de performance opérationnelle clé des activités télécoms. Cet indicateur est couramment utilisé par les sociétés du secteur des télécommunications.

Le free cash-flow all-in des activités télécoms ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant à une analyse des flux nets de trésorerie.

1.5.8 Endettement financier net

Au 31 décembre 2025, l'endettement financier net tel que défini et utilisé par Orange ne prenait pas en compte les activités des Services Financiers Mobiles pour lesquelles ce concept n'était pas pertinent. A compter du 1^{er} janvier 2026, le secteur Services Financiers Mobiles est supprimé (voir *entête du Rapport d'activité* et note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés). En conséquence, la définition de l'endettement financier net évolue au 1^{er} janvier 2026 et ne fait plus de distinction sectorielle.

Il correspond (i) aux passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation (convertis en euros au cours de clôture) y compris dérivés (actifs et passifs), (ii) diminués des dépôts versés de *cash collateral*, des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur. L'endettement financier net exclut les dettes locatives entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16 et inclut les dettes sur actifs financés. Par ailleurs, les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, inclus dans l'endettement financier net, couvrent notamment des éléments qui n'y figurent pas comme les flux de trésorerie futurs. En conséquence, la part relative à ces instruments de couverture en vie enregistrée en autres éléments du résultat global est ajoutée à l'endettement financier brut pour neutraliser cette différence temporelle.

La composition de l'endettement financier net est présentée dans la note 10.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'endettement financier net est un indicateur de situation financière utilisé par le Groupe. L'endettement financier net est un indicateur souvent communiqué et largement utilisé par les analystes, les investisseurs, les agences de notation et par la plupart des groupes dans tous les secteurs d'activité en Europe.

L'endettement financier net ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant à une analyse de l'ensemble des actifs et passifs.

1.5.9 Ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms

Le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms est calculé sur la base de l'endettement financier net (voir section 1.5.8 *Endettement financier net*) rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms (voir section 1.5.2 *EBITDAaL*) calculé sur les 12 mois précédents.

Suite à la cessation des activités bancaires en Europe fin 2025 (ayant entraîné la suppression du secteur Services Financiers Mobiles le 1^{er} janvier 2026, voir *entête du Rapport d'activité* et note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés), les activités du Groupe sont entièrement liées aux activités télécoms en 2026.

Par ailleurs, lors de variations de périmètre affectant significativement l'endettement financier net du Groupe en fin de période, le calcul du ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL est ajusté afin de prendre en compte l'EBITDAaL des entités concernées sur les 12 mois précédents. Ainsi, comme l'endettement financier net de MasOrange est intégré dans l'endettement financier net du Groupe au 30 juin 2026 (suite à la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026, voir section 1.1.3 *Faits marquants*), le calcul du ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL est ajusté au 30 juin 2026 afin d'intégrer l'EBITDAaL de MasOrange sur 11 mois.

Le tableau suivant présente le calcul du ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms.

Ratio d'Endettement financier net / EBITDAaL	30 juin 2026	31 déc. 2025 données historiques des activités télécoms seules
Endettement financier net ⁽¹⁾ (a)	35 683	22 526
EBITDAaL y compris MasOrange sur 12 mois au 1 ^{er} semestre 2026 ⁽²⁾ (b)	14 846	12 522
Ratio d'Endettement financier net / EBITDAaL (a/b)	2,40	1,80

(1) En millions d'euros.

(2) En lien avec la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*).

Le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms est utilisé par Orange pour mesurer la capacité du Groupe à rembourser sa dette, et plus largement pour mesurer la solidité de sa structure financière. Ce ratio est couramment utilisé par les sociétés du secteur des télécommunications.

Le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes.

1.6 Informations complémentaires

1.6.1 Litiges et engagements contractuels non comptabilisés

Les principaux événements intervenus au cours du premier semestre 2026 affectant les litiges et engagements contractuels non comptabilisés sont décrits dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.6.2 Transactions avec les parties liées

Les principales transactions entre le Groupe et les parties liées sont décrites dans la note 8.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.6.3 Événements postérieurs à la clôture

Les principaux événements intervenus postérieurement à la clôture au 30 juin 2026 sont décrits dans la note 14 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.6.4 Glossaire financier

Achats et reversements aux opérateurs : voir Achats externes.

Achats externes : les achats externes comprennent les charges opérationnelles suivantes, hors contrats de location entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16 (voir note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés) :

- les **Charges commerciales, coûts d'équipements et de contenus** : coûts des terminaux et autres équipements vendus, commissions de distribution, dépenses de publicité, de promotion, de sponsoring et de changement de marque, et coûts de contenus ;
- les **Achats et reversements aux opérateurs** : charges de réseau et charges d'interconnexion ;
- les **Autres charges de réseau et charges informatiques** : charges de sous-traitance d'exploitation et de maintenance technique, et charges informatiques ;

- et les **Autres achats externes** : frais généraux, charges immobilières, coûts d'achats de biens et services pour revente à autrui (dont coûts de construction de réseau), coûts de matériel et autres fournitures stockés, charges de sous-traitance des centres d'appels, et autres consommations externes, nets de la production immobilisée sur biens et services.

ARPO convergent : le chiffre d'affaires moyen par client des offres convergentes (*Average Revenues Per Offer, ARPO*) de la période est calculé en divisant (i) le chiffre d'affaires des services des offres convergentes grand public facturées aux clients (hors effet de l'étalement de la subvention des équipements relatif à la norme IFRS 15) sur la période considérée, par (ii) la moyenne pondérée du nombre de clients des offres convergentes grand public sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPO convergent est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par client des offres convergentes.

ARPO mobile seul : le chiffre d'affaires moyen par client des offres mobiles seuls (*Average Revenues Per Offer, ARPO*) de la période est calculé en divisant (i) le chiffre d'affaires des services mobiles seuls vendus au détail (hors *machine-to-machine* et hors effet de l'étalement de la subvention des équipements relatif à la norme IFRS 15) sur la période considérée, par (ii) la moyenne pondérée du nombre de clients des offres mobiles seuls (hors *machine-to-machine*) sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPO mobile seul est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par client des offres mobiles seuls.

ARPO fixe seul haut débit : le chiffre d'affaires moyen par client des offres fixes seuls (*Average Revenues Per Offer, ARPO*) de la période est calculé en divisant (i) le chiffre d'affaires des services fixes seuls haut débit vendus au détail (hors effet de l'étalement de la subvention des équipements relatif à la norme IFRS 15) sur la période considérée par (ii) la moyenne pondérée du nombre de clients des offres fixes seuls haut débit sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPO fixe seul haut débit est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par client des offres fixes seuls.

Autres achats externes : voir Achats externes.

Autres charges de réseau et charges informatiques : voir Achats externes.

Autres charges opérationnelles : voir Autres produits et charges opérationnels.

Autres produits et charges opérationnels : autres produits opérationnels nets des autres charges opérationnelles. Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- les **Autres produits opérationnels** : principalement les produits liés au recouvrement des créances clients, les locations de sites et franchises, les crédits d'impôts et subventions, les redevances de marque et rémunérations de gestion facturées à certaines entités non contrôlées, les refacturations liées aux partages de réseau, les produits reçus sur litiges, et les produits sur dommages aux lignes ;
- et les **Autres charges opérationnelles** : principalement les litiges, les dépréciations et pertes sur créances clients des activités télécoms, les charges du service universel, le résultat de change opérationnel, et les coûts d'acquisition et d'intégration (voir note 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés).

Autres produits opérationnels : voir Autres produits et charges opérationnels.

Autres revenus : voir Chiffre d'affaires.

CAPEX économiques : voir eCAPEX.

Cash-flow organique des activités télécoms : le cash-flow organique des activités télécoms correspond aux flux nets de trésorerie générés par l'activité, diminués (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés, et (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunication nettes décaissées et principaux litiges décaissés (et encaissés) (voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés). Suite à la cessation des activités bancaires en Europe fin 2025 (ayant entraîné la suppression du secteur Services Financiers Mobiles le 1^{er} janvier 2026, voir *entête du Rapport d'activité* et note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés), les activités du Groupe sont entièrement liées aux activités télécoms en 2026. Le cash-flow organique des activités télécoms ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Charges commerciales, coûts d'équipements et de contenus : voir Achats externes.

Charges de personnel : salaires et charges (nets de la production immobilisée), charge de participation des salariés, et charge de rémunération en actions (voir note 6 de l'annexe aux comptes consolidés).

Chiffre d'affaires : le chiffre d'affaires (voir note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés) comprend :

- les **Services convergents** : revenus des offres convergentes vendues au détail aux clients grand public, hors ventes d'équipements (voir cette définition). Une offre convergente est définie par la combinaison à minima d'un accès fixe haut débit (FTTx, câble, xDSL, 4G-fixe / 5G-fixe avec verrouillage cellulaire...) et d'un forfait mobile voix ;
- les **Services mobiles seuls** : revenus des offres mobiles (appels sortants principalement : voix, SMS et données) vendues au détail, hors services convergents et hors ventes d'équipements (voir ces définitions) ;
- les **Services fixes seuls** : chiffre d'affaires des services fixes vendus au détail, hors services convergents et hors ventes d'équipements (voir ces définitions). Il comprend (i) les services fixes bas débit (téléphonie fixe classique), (ii) les services fixes

haut débit, et (iii) les solutions et réseaux d'entreprises (à l'exception de la France, pour lequel l'essentiel des solutions et réseaux d'entreprises est porté par le secteur Orange Business). Pour le secteur Orange Business, le chiffre d'affaires des services fixes seuls comprend les ventes d'équipements de réseau liées à l'exploitation des services de voix et de données ;

- les **Services d'intégration et des technologies de l'information** : revenus incluant les services de communication et de collaboration unifiés (*Local Area Network* et téléphonie, conseil, intégration, gestion de projet), les services d'hébergement et d'infrastructure (dont le *cloud computing*), les services applicatifs (gestion de la relation clients et autres services applicatifs), les services de sécurité, les offres de vidéoconférence, les services liés au *machine-to-machine* (hors connectivité) ainsi que les ventes d'équipements liés aux produits et services ci-dessus ;
- les **Services aux opérateurs** : revenus incluant (i) les services mobiles aux opérateurs, qui regroupent notamment le trafic mobile entrant, l'itinérance (*roaming*) visiteurs, le partage de réseaux, l'itinérance nationale et les opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO), (ii) les services fixes aux opérateurs, qui comprennent notamment l'interconnexion nationale, les services aux opérateurs internationaux, les services d'accès à haut et très haut débit (accès fibre, dégroupage de lignes téléphoniques, ventes d'accès xDSL), et la vente en gros de lignes téléphoniques, et (iii) les ventes d'équipements aux opérateurs ;
- les **Ventes d'équipements** : ventes d'équipements fixes et mobiles, à l'exception (i) des ventes d'équipements liées à la fourniture des services d'intégration et des technologies de l'information, (ii) des ventes d'équipements de réseau liées à l'exploitation des services de voix et de données du secteur Orange Business, (iii) des ventes d'équipements aux opérateurs, et (iv) des ventes d'équipements aux distributeurs externes et courtiers ;
- et les **Autres revenus** : revenus incluant notamment (i) les ventes d'équipements aux distributeurs externes et courtiers, (ii) les revenus des portails, de la publicité en ligne et d'activités transverses du Groupe, (iii) les revenus issus de la dépose des câbles en cuivre, et (iv) divers autres revenus.

Chiffre d'affaires des services de détail (B2C+B2B) : agrégation des revenus des Services convergents, des Services mobiles seuls, des Services fixes seuls et des Services d'intégration et des technologies de l'information (voir ces définitions). Le chiffre d'affaires des Services de détail (B2C+B2B) regroupe l'ensemble des revenus d'un périmètre donné hors chiffre d'affaires des Services aux opérateurs, Ventes d'équipements et Autres revenus (voir ces définitions).

Données à base comparable : des données à méthodes, périmètre et taux de change comparables sont présentées pour la période précédente (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*). Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de la période écoulée et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le *Compte de résultat consolidé* de la période écoulée. Les variations en données à base comparable permettent de refléter l'évolution organique de l'activité. Les données à base comparable ne constituent pas des indicateurs financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Données contributives : données après élimination des flux internes entre les périmètres considérés.

Données historiques : données des périodes passées telles que publiées dans les comptes consolidés de la période actuelle.

Données sociales : données avant élimination des flux internes entre les périmètres considérés.

EBITDAaL ou "EBITDA after Leases" : résultat d'exploitation (i) avant dotations aux amortissements des actifs immobilisés, avant effets liés aux prises de contrôle, avant pertes de valeur des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés, avant résultat des entités mises en équivalence, (ii) après charges d'intérêts sur dettes locatives et sur dettes liées aux actifs financés, et (iii) ajusté des effets des principaux litiges, des charges spécifiques de personnel, de la revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités, des coûts des programmes de restructuration, des coûts d'acquisition et d'intégration et, le cas échéant, d'autres éléments spécifiques systématiquement précisés, qu'il s'agisse de produits ou de charges (voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés). L'EBITDAaL ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

EBITDAaL – eCAPEX : EBITDAaL (voir cette définition) diminué des eCAPEX (voir cette définition). L'indicateur "EBITDAaL – eCAPEX" ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

eCAPEX ou "Economic CAPEX" / "CAPEX économiques" : investissements incorporels et corporels hors licences de télécommunication, hors actifs de démantèlement, hors actifs financés et hors actifs acquis via le rachat d'une entreprise, diminués du prix de cession des actifs immobilisés (hors licences de télécommunication) (voir note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés). Les eCAPEX ne constituent pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Endettement financier net : Au 31 décembre 2025, l'endettement financier net tel que défini et utilisé par Orange ne prenait pas en compte les activités des Services Financiers Mobiles pour lesquelles ce concept n'était pas pertinent. A compter du 1^{er} janvier 2026, le secteur Services Financiers Mobiles est supprimé (voir *entête du Rapport d'activité* et note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés). En conséquence, la définition de l'endettement financier net évolue au 1^{er} janvier 2026 et ne fait plus de distinction sectorielle. Il correspond (i) aux passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation (convertis en euros au cours de clôture) y compris dérivés (actifs et passifs), (ii) diminués des dépôts versés de *cash collateral*, des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur. L'endettement financier net exclut les dettes locatives entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16 et inclut les dettes sur actifs financés. Par ailleurs, les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, inclus dans l'endettement financier net, couvrent notamment des éléments qui n'y figurent pas comme les flux de trésorerie futurs. En conséquence, la part relative à ces

instruments de couverture en vie enregistrée en autres éléments du résultat global est ajoutée à l'endettement financier brut pour neutraliser cette différence temporelle (voir note 10.3 de l'annexe aux comptes consolidés). L'endettement financier net ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Free cash-flow all-in des activités télécoms : le free cash-flow all-in des activités télécoms correspond aux flux nets de trésorerie générés par l'activité, diminués (i) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (ii) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés, et (iii) des paiements des coupons sur titres subordonnés (voir note 1.8 de l'annexe aux comptes consolidés). Suite à la cessation des activités bancaires en Europe fin 2025 (ayant entraîné la suppression du secteur Services Financiers Mobiles le 1^{er} janvier 2026, voir *entête du Rapport d'activité* et note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés), les activités du Groupe sont entièrement liées aux activités télécoms en 2026. Le free cash-flow all-in des activités télécoms ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Impôts et taxes d'exploitation : impôts et taxes incluant notamment la Contribution Economique Territoriale (CET) et l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) en France, les redevances de fréquences et les taxes sur services de télécommunication.

Investissements financiers : les investissements financiers comprennent (i) les investissements dans les sociétés contrôlées (nets de la trésorerie acquise), (ii) les investissements dans les sociétés mises en équivalence, (iii) les acquisitions de titres de participation évalués à la juste valeur, et (iv) les variations des parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales.

Nombre d'employés (effectifs actifs fin de période) : nombre de personnes en activité le dernier jour de la période, incluant les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD).

Nombre moyen d'employés (équivalent temps plein) : moyenne des effectifs en activité sur la période, au prorata de leur temps de travail, incluant les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD).

Ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms : le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms est calculé sur la base de l'endettement financier net (voir cette définition) rapporté à l'EBITDAaL (voir cette définition) des activités télécoms calculé sur les 12 mois précédents. Le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDAaL des activités télécoms ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé : résultat net de l'ensemble consolidé (i) avant effets des principaux litiges, des charges spécifiques de personnel, de la revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités, des coûts des programmes de restructuration, et des coûts d'acquisition et d'intégration, (ii) avant effets liés aux prises de contrôle, (iii) avant pertes de valeur comptabilisées dans le cadre de tests de dépréciation des actifs, (iv) avant dotations aux amortissements et pertes de valeur des autres actifs incorporels et corporels liés aux regroupements d'entreprises, (v) avant dotations aux amortissements et pertes de valeur de l'actif de démantèlement du réseau cuivre en France, (vi) avant résultat net des activités cédées et, (vii) le cas échéant, avant d'autres éléments spécifiques significatifs systématiquement précisés, qu'il s'agisse de produits ou de charges, (viii) retraités des effets de ces ajustements sur le résultat financier et sur les impôts sur les sociétés. Le résultat net ajusté de l'ensemble consolidé ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Résultat net ajusté par action : le résultat net ajusté par action (exprimé en euro) est calculé en divisant (i) le résultat net ajusté de l'exercice (voir cette définition) attribuable aux propriétaires de la société mère, après déduction de l'effet des coupons sur titres subordonnés tel qu'utilisé pour le calcul du résultat net par action (exprimé en millions d'euros), (ii) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (exprimé en millions d'actions). Le résultat net ajusté par action ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Salaires et charges : voir Charges de personnel.

Services aux opérateurs : voir Chiffre d'affaires.

Services convergents : voir Chiffre d'affaires.

Services d'intégration et des technologies de l'information : voir Chiffre d'affaires.

Services de détail (B2C+B2B) : voir Chiffre d'affaires des services de détail (B2C+B2B).

Services fixes seuls : voir Chiffre d'affaires.

Services mobiles seuls : voir Chiffre d'affaires.

Variation du besoin en fonds de roulement : la variation du besoin en fonds de roulement comprend :

- la **Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation**, qui comprend (i) la variation des stocks bruts, (ii) la variation des créances clients brutes, (iii) la variation des dettes de fournisseurs d'autres biens et services, et (iv) la variation des actifs et passifs de contrats clients ;
- et la **Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation**, qui comprend la variation des autres éléments d'actif et de passif (hors créances et dettes relatives aux impôts et taxes d'exploitation).

Ventes d'équipements : voir Chiffre d'affaires.

2. Comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre 2026

Etats de synthèse

Compte de résultat consolidé	45
Etat du résultat global consolidé	46
Etat consolidé de la situation financière	47
Tableau des variations des capitaux propres consolidés	49
Détail des variations des capitaux propres liées aux autres éléments du résultat global	50
Tableau des flux de trésorerie consolidés	51
Annexe des comptes consolidés	53

Notes annexes

Note 1 Informations sectorielles	54
1.1 Evolution de l'information sectorielle	54
1.2 Chiffre d'affaires sectoriel	55
1.3 Du chiffre d'affaires sectoriel au résultat net de l'ensemble consolidé au 30 juin 2026	57
1.4 Du chiffre d'affaires sectoriel au résultat net de l'ensemble consolidé au 30 juin 2025	59
1.5 Investissements sectoriels	61
1.6 Actifs sectoriels	63
1.7 Passifs sectoriels	65
1.8 Tableau simplifié des flux de trésorerie essentiellement lié aux activités télécoms	67
Note 2 Base de préparation des états financiers consolidés	69
2.1 Base de préparation des informations financières	69
2.2 Recours à des estimations et au jugement	70
2.3 Nouvelles normes et interprétations appliquées au 1 ^{er} janvier 2026	70
2.4 Textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2026 et non appliqués par anticipation par le groupe Orange	71
Note 3 Résultat de cession et principales variations de périmètre	71
3.1 Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	71
3.2 Principales variations de périmètre et transactions en cours	71
Note 4 Créances clients	74

Note 5 Achats et autres charges	75
5.1 Achats externes	75
5.2 Autres charges opérationnelles	75
5.3 Coûts des restructurations	76
5.4 Gestion du besoin en fonds de roulement – dettes fournisseurs	76
Note 6 Charges de personnel	77
Note 7 Pertes de valeur	77
Note 8 Titres mis en équivalence	78
8.1 Variation des titres mis en équivalence	78
8.2 Principales données des entités mises en équivalence	80
8.3 Transactions avec les parties liées	80
Note 9 Impôts sur les sociétés	81
Note 10 Actifs, passifs et résultat financiers	81
10.1 Eléments des actifs et passifs financiers	81
10.2 Produits et charges relatifs aux actifs et passifs financiers	82
10.3 Endettement financier net	82
10.4 Principaux remboursements et émissions d'emprunts obligataires et bancaires	83
10.5 Actifs financiers	84
Note 11 Informations relatives aux risques de marché et à la juste valeur des actifs et passifs financiers	84
11.1 Politique de gestion des risques	84
11.2 Évolution de la notation d'Orange	84
11.3 Ratios financiers	85
11.4 Niveaux de juste valeur des actifs et passifs financiers	85
Note 12 Capitaux propres	85
12.1 Capital	85
12.2 Actions propres	85
12.3 Distributions	85
12.4 Titres subordonnés	85
12.5 Ecart de conversion	86
12.6 Participations ne donnant pas le contrôle	86
Note 13 Litiges et engagements contractuels non comptabilisés	87
13.1 Litiges	87
13.2 Engagements contractuels non comptabilisés	88
Note 14 Événements postérieurs à la clôture	89

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros, excepté les données relatives au résultat par action)	Note	30 juin 2026 ⁽¹⁾	30 juin 2025 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	1.2	20 948	19 853
Achats externes	5.1	(8 490)	(7 978)
Autres produits opérationnels		498	411
Autres charges opérationnelles	5.2	(310)	(203)
Charges de personnel	6	(4 364)	(5 926)
Impôts et taxes d'exploitation		(1 293)	(1 207)
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	3	2 559	41
Coûts des restructurations	5.3	(72)	(163)
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés		(3 691)	(3 241)
Dotations aux amortissements des actifs financés		(23)	(58)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation		(742)	(713)
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	7	-	-
Pertes de valeur des actifs immobilisés		(2)	(6)
Pertes de valeur des droits d'utilisation		(41)	(37)
Résultat des entités mises en équivalence	8	(203)	(88)
Résultat d'exploitation		4 774	685
Coût de l'endettement financier brut hors actifs financés		(756)	(527)
Intérêts sur les dettes liées aux actifs financés		(2)	(6)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net		212	146
Gains (pertes) de change		(5)	(11)
Intérêts sur dettes locatives		(123)	(123)
Autres produits et charges financiers		(90)	(61)
Résultat financier	10.2	(764)	(582)
Impôts sur les sociétés	9	(455)	(250)
Résultat net des activités poursuivies		3 555	(147)
Résultat net des activités cédées⁽³⁾		-	43
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 555	(105)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		3 206	(398)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		349	294

(1) Les données au 30 juin 2026 intègrent la contribution de MasOrange depuis le 8 juin 2026, date de la prise de contrôle exclusif (voir note 3).

(2) Les charges de personnel, coûts des restructurations, résultat financier et impôts sur les sociétés intégraient en 2025, l'effet de l'accord GEPP signé le 10 février 2025 (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) pour un montant total de (1 272) millions d'euros, dont (1 602) millions d'euros en charges de personnel, (91) millions d'euros en coûts des restructurations, (21) millions d'euros en résultat financier et 443 millions d'euros en impôts sur les sociétés (voir notes 5, 6 et 9).

(3) En 2025, le résultat net des activités cédées intégrait le produit de 43 millions d'euros correspondant à l'ajustement de prix post-clôture venant réduire la moins-value comptabilisée en 2024 au titre de la perte de contrôle exclusif d'Orange Espagne et ses filiales.

Résultat par action (en euros) attribuable aux propriétaires de la société mère

Résultat net des activités poursuivies		
• de base	1,17	(0,20)
• dilué	1,16	(0,20)
Résultat net des activités cédées		
• de base	-	0,02
• dilué	-	0,02
Résultat net ⁽¹⁾		
• de base	1,17	(0,19)
• dilué	1,16	(0,19)

(1) En 2026, le résultat de base par action s'établit à 1,17 euro, dont 0,77 euro au titre du résultat net de cession des titres MasOrange détenus par le Groupe, représentant un effet positif de 2 036 millions d'euros. En 2025, hors effet de l'accord GEPP, le résultat de base et le résultat dilué par action s'établissaient à 0,29 euro, dont 0,27 euro au titre des activités poursuivies et 0,02 euro au titre des activités cédées.

Etat du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 555	(105)
Réévaluation du passif net des régimes à prestations définies		(18)	24
Titres à la juste valeur		(12)	(7)
Impôt sur les éléments non recyclables		6	(8)
Eléments non recyclables du résultat global des MEE		-	1
Eléments non recyclables en résultat (a)		(24)	10
Titres à la juste valeur		0	1
Couverture de flux de trésorerie	10.2	(267)	97
Ecart de conversion	12.5	1	(293)
Impôt sur les éléments recyclables ou recyclés		70	(26)
Eléments recyclables ou recyclés du résultat global des MEE		20	(24)
Eléments recyclables ou recyclés en résultat (b)		(175)	(246)
Autres éléments du résultat global des activités poursuivies (a) + (b)		(200)	(236)
Eléments non recyclables en résultat (c)		-	-
Eléments recyclables ou recyclés en résultat (d)		-	-
Autres éléments du résultat global des activités cédées (c) + (d)		-	-
Autres éléments du résultat global de l'ensemble consolidé (a) + (b) + (c) + (d)		(200)	(236)
Résultat global consolidé		3 355	(340)
Résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère		3 010	(555)
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		345	215

MEE : Entités mises en équivalence

Etat consolidé de la situation financière

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2026 ⁽¹⁾	31 décembre 2025
Actif			
Ecart d'acquisition		28 954	20 758
Autres immobilisations incorporelles		19 453	12 510
Immobilisations corporelles		36 799	31 903
Droits d'utilisation		8 457	7 231
Titres mis en équivalence	8	1 926	3 564
Actifs financiers non courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	3
Actifs financiers non courants	10.1	1 302	1 305
Dérivés actifs non courants		669	517
Autres actifs non courants		244	176
Impôts différés actifs		717	552
Total des actifs non courants		98 521	78 518
Stocks		956	743
Créances clients	4	5 791	5 165
Autres actifs de contrats clients		2 102	1 723
Actifs financiers courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	3
Actifs financiers courants	10.1	2 178	3 118
Dérivés actifs courants		31	35
Autres actifs courants		4 153	3 788
Impôts et taxes d'exploitation		1 390	1 294
Impôts sur les sociétés		186	180
Charges constatées d'avance		1 783	682
Disponibilités et quasi-disponibilités	10.1	9 305	12 167
Total des actifs courants		27 875	28 898
Total de l'actif		126 396	107 415

(1) Les données au 30 juin 2026 intègrent l'effet de la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026. Jusqu'à cette date, la participation d'Orange dans MasOrange était comptabilisée en mise en équivalence (voir note 3).

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2026 ⁽¹⁾	31 décembre 2025
Passif			
Capital social	12.1	10 640	10 640
Prime d'émission et réserve légale		16 859	16 859
Titres subordonnés	12.4	4 993	4 500
Réserves		(669)	(2 261)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		31 824	29 739
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	12.6	3 321	3 416
Total capitaux propres	12	35 144	33 154
Passifs financiers non courants	10.1	42 327	33 457
Dérivés passifs non courants		229	201
Dettes locatives non courantes		7 206	6 089
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes		1 664	1 077
Passifs financiers non courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	-
Avantages du personnel non courants		2 856	3 424
Provisions pour démantèlement non courantes	2.2	2 575	2 564
Provisions pour restructuration non courantes		165	152
Autres passifs non courants		585	336
Impôts différés passifs		1 483	1 023
Total des passifs non courants		59 090	48 323
Passifs financiers courants	10.1	5 298	4 538
Dérivés passifs courants		38	62
Dettes locatives courantes		1 653	1 433
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes		2 562	2 287
Dettes fournisseurs sur autres biens et services		9 055	6 375
Passifs de contrats clients		3 013	2 485
Passifs financiers courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	-
Avantages du personnel courants		2 899	2 339
Provisions pour démantèlement courantes	2.2	84	115
Provisions pour restructuration courantes		161	190
Autres passifs courants		4 763	3 891
Impôts et taxes d'exploitation		2 045	1 541
Impôts sur les sociétés		477	576
Produits constatés d'avance		114	105
Total des passifs courants		32 162	25 939
Total du passif et des capitaux propres		126 396	107 415

(1) Les données au 30 juin 2026 intègrent l'effet de la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026. Jusqu'à cette date, la participation d'Orange dans MasOrange était comptabilisée en mise en équivalence (voir note 3).

Tableau des variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Note							Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			Total capitaux propres
	Attribuables aux propriétaires de la société mère							Réser- ves	Autres éléments du résultat global	Total	
	Nombre d'actions émises	Capital social	Prime d'émission et réserve légale	Titres subor- donnés	Réser- ves	Autres éléments du résultat global	Total				
Solde au 1^{er} janvier 2025	2 660 056 599	10 640	16 859	4 950	403	(1 079)	31 773	3 107	280	3 388	35 162
Résultat global consolidé	-	-	-	-	(398)	(157)	(555)	294	(79)	215	(340)
Rémunération en actions	-	-	-	-	5	-	5	1	-	1	6
Rachat d'actions propres	-	-	-	-	(11)	-	(11)	-	-	-	(11)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(1 196)	-	(1 196)	(410)	-	(410)	(1 606)
Emissions et rachats de titres subordonnés	-	-	-	(450)	(26)	-	(476)	-	-	-	(476)
Rémunération des titres subordonnés	-	-	-	-	(132)	-	(132)	-	-	-	(132)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	3	1	4	6	0	6	10
Variation des parts d'intérêts avec prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	1	0	1	1	0	1	2
Autres mouvements	-	-	-	-	6	0	6	19	(16)	3	9
Solde au 30 juin 2025	2 660 056 599	10 640	16 859	4 500	(1 346)	(1 235)	29 418	3 018	185	3 204	32 622
Résultat global consolidé	-	-	-	-	936	141	1 077	307	(19)	288	1 365
Rémunération en actions	-	-	-	-	10	-	10	2	-	2	12
Rachat d'actions propres	-	-	-	-	0	-	0	-	-	-	0
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(798)	-	(798)	(17)	-	(17)	(815)
Emissions et rachats de titres subordonnés	-	-	-	0	(0)	-	0	-	-	-	0
Rémunération des titres subordonnés	-	-	-	-	(37)	-	(37)	-	-	-	(37)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	66	0	67	(71)	(0)	(71)	(4)
Variation des parts d'intérêts avec prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	(2)	(0)	(2)	0	(0)	0	(2)
Autres mouvements	-	-	-	-	3	(0)	3	(7)	16	9	11
Solde au 31 décembre 2025	2 660 056 599	10 640	16 859	4 500	(1 167)	(1 094)	29 739	3 233	183	3 416	33 154
Résultat global consolidé	-	-	-	-	3 206	(196)	3 010	349	(4)	345	3 355
Rémunération en actions	-	-	-	-	8	-	8	1	-	1	8
Rachat d'actions propres	-	-	-	-	(44)	-	(44)	-	-	-	(44)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(1 197)	-	(1 197)	(442)	-	(442)	(1 639)
Emissions et rachats de titres subordonnés	-	-	-	493	(11)	-	482	-	-	-	482
Rémunération des titres subordonnés	-	-	-	-	(137)	-	(137)	-	-	-	(137)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	2	-	2	1	(0)	1	3
Variation des parts d'intérêts avec prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	(0)	-	(0)	(0)	-	(0)	(0)
Autres mouvements	-	-	-	-	(39)	-	(39)	1	-	1	(38)
Solde au 30 juin 2026	2 660 056 599	10 640	16 859	4 993	621	(1 290)	31 824	3 142	179	3 321	35 144

Détail des variations des capitaux propres liées aux autres éléments du résultat global

(en millions d'euros)	Attribuables aux propriétaires de la société mère							Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle							Total autres éléments du résultat global
	Titres à la juste valeur	Instruments financiers de couverture	Ecarts de conversion	Gains et pertes actuariels	Impôts différés	Autres éléments du résultat global des MEE	Total	Titres à la juste valeur	Instruments financiers de couverture	Ecarts de conversion	Gains et pertes actuariels	Impôts différés	Autres éléments du résultat global des MEE	Total	
Solde au 1^{er} janvier 2025	(21)	(91)	(615)	(463)	152	(39)	(1 079)	(4)	5	296	(24)	3	4	280	(799)
Variation	(5)	98	(212)	8	(29)	(16)	(156)	0	(5)	(87)	0	1	(5)	(95)	(251)
Solde au 30 juin 2025	(26)	7	(827)	(455)	123	(55)	(1 235)	(4)	0	208	(23)	4	(1)	185	(1 050)
Variation	6	144	1	40	(55)	5	141	-	3	2	0	(1)	(5)	(2)	139
Solde au 31 décembre 2025	(20)	151	(826)	(415)	68	(51)	(1 094)	(4)	3	210	(23)	3	(6)	183	(912)
Variation ⁽¹⁾	(12)	(270)	8	(18)	76	20	(196)	0	3	(7)	(0)	(0)	1	(4)	(200)
Solde au 30 juin 2026	(32)	(119)	(818)	(433)	144	(31)	(1 290)	(4)	6	203	(23)	3	(5)	179	(1 111)

MEE : Entités mises en équivalence

(1) Au 30 juin 2026, inclut une variation de (267) millions d'euros au titre des instruments financiers de couverture (dont 248 millions d'euros sur les couvertures principalement liés à la baisse des taux euro par rapport aux taux long terme américain et britannique).
 Au 30 juin 2025, inclut une variation de 94 millions d'euros au titre des instruments financiers de couverture (dont 104 millions d'euros sur les couvertures principalement liés à la remontée des taux euro par rapport aux taux long terme américain et britannique), et des écarts de conversion de (299) millions d'euros principalement liés à la dépréciation du franc guinéen, du dinar jordanien, du dollar américain et de la livre égyptienne.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 555	(105)
Eléments non monétaires et reclassements de présentation		4 455	7 398
Impôts et taxes d'exploitation		1 293	1 207
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités		(2 559)	(41)
Autres gains et pertes		(8)	(55)
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés		3 691	3 241
Dotations aux amortissements des actifs financés		23	58
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation		742	713
Dotations (reprises) des provisions		(214)	1 315
Pertes de valeur des actifs immobilisés		2	6
Pertes de valeur des droits d'utilisation		41	37
Résultat des entités mises en équivalence		203	88
Ecarts de change nets et instruments dérivés opérationnels		14	(8)
Résultat financier		764	582
Impôts sur les sociétés		455	250
Rémunération en actions		8	6
Variations du besoin en fonds de roulement et activités bancaires opérationnelles ⁽¹⁾		630	(531)
Diminution (augmentation) des stocks bruts		(71)	(32)
Diminution (augmentation) des créances clients brutes		83	140
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs sur autres biens et services		523	495
Variation des actifs et passifs de contrats clients		40	60
Variation des autres éléments d'actif et de passif ⁽²⁾	1.8	55	(1 194)
Autres décaissements nets		(2 365)	(2 052)
Impôts et taxes d'exploitation décaissés		(1 141)	(908)
Dividendes encaissés		(1)	5
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net ⁽³⁾		(636)	(510)
Impôts sur les sociétés décaissés		(586)	(640)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité (a)		6 275	4 710
<i>Dont activités cédées</i>		-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽⁴⁾		(3 521)	(3 462)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽⁵⁾		(3 529)	(3 539)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations		(348)	(40)
Avances sur subventions d'investissement		7	(13)
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles		349	130
Investissements dans les sociétés contrôlées nets de la trésorerie acquise		(4 153)	(3)
Dont prise de contrôle exclusif de MasOrange	3.2	(4 162)	-
Investissements dans les sociétés mises en équivalence		(22)	(11)
Acquisitions de titres de participation évalués à la juste valeur		(20)	(15)
Cessions de titres de participation nettes de la trésorerie cédée		9	60
Perte de contrôle exclusif d'Orange Espagne et ses filiales		-	16
Autres		9	45
Cessions de titres de participation évalués à la juste valeur		7	24
Autres diminutions (augmentations) des placements et autres actifs financiers		1 314	767
Placements à la juste valeur, hors quasi-disponibilités		1 264	273
Cession des portefeuilles de placements résiduels d'Orange Bank		-	218
Autres		50	276
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement (b)		(6 387)	(2 640)
<i>Dont activités cédées</i>		-	-

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Emissions d'emprunts moyen et long terme	10.4	6 932	1 567
Remboursements d'emprunts moyen et long terme ⁽⁶⁾	10.4	(6 609)	(1 584)
Dont remboursement d'emprunt lié au refinancement de MasOrange		(5 703)	-
Remboursements des dettes locatives		(774)	(701)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme		(1 205)	(20)
Dont remboursement d'emprunt lié au refinancement de MasOrange	10.4	(967)	-
Diminution (augmentation) des dépôts et autres actifs financiers liés à la dette		168	(433)
Dont variation nette des dépôts de <i>cash collateral</i>		169	(414)
Effet change des dérivés net		(35)	(8)
Emissions (rachats) et autres frais sur titres subordonnés	12.4	482	(476)
Coupons sur titres subordonnés	12.4	(137)	(132)
Cessions (rachats) d'actions propres		(44)	(11)
Variations de capital - participations ne donnant pas le contrôle		0	1
Variations des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales		3	13
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	12.3	(1 197)	(1 196)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	12.6	(305)	(241)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (c)		(2 719)	(3 223)
<i>Dont activités cédées</i>		-	-
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)		(2 831)	(1 152)
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités			
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture		12 167	8 766
Dont disponibilités et quasi-disponibilités des activités poursuivies		12 167	8 766
Dont disponibilités et quasi-disponibilités des activités cédées		-	-
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités		(2 831)	(1 152)
Variation non monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités		(31)	(74)
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture		9 305	7 540
Dont disponibilités et quasi-disponibilités des activités poursuivies		9 305	7 540
Dont disponibilités et quasi-disponibilités des activités cédées		-	-

(1) Les activités bancaires opérationnelles comprennent principalement les opérations avec la clientèle et les établissements de crédit. Elles sont présentées en variation des autres éléments d'actif et de passif. Les variations au 30 juin 2025 intégraient certains flux liés à l'extinction des actifs et passifs d'Orange Bank.

(2) Hors créances, dettes d'impôts et taxes d'exploitation.

(3) Dont intérêts décaissés sur les dettes locatives pour (130) millions d'euros au 30 juin 2026 et (124) millions d'euros au 30 juin 2025.

(4) Dont licences de télécommunication décaissées pour (167) millions d'euros au 30 juin 2026 et (402) millions d'euros au 30 juin 2025.

(5) Les investissements d'actifs financés d'un montant de 16 millions d'euros au 30 juin 2025 étaient sans effet sur le tableau des flux de trésorerie lors de l'acquisition. Il n'y a pas d'investissements d'actifs financés au 30 juin 2026.

(6) Dont décaissements sur dettes liées aux actifs financés pour (16) millions d'euros au 30 juin 2026 et (46) millions d'euros au 30 juin 2025.

Annexe des comptes consolidés

Note 1 Informations sectorielles

1.1 Evolution de l'information sectorielle

Suppression du secteur « Services Financiers Mobiles » et arrêt de la distinction entre les activités télécoms et bancaires

Conformément au plan de désengagement des activités bancaires en Europe et à la suite du retrait de l'agrément bancaire d'Orange Bank (renommée Orange OBK) le 15 décembre 2025, le secteur « Services Financiers Mobiles » est supprimé à compter du 1^{er} janvier 2026. L'arrêt de ces activités opérationnelles entraîne l'abandon de la distinction au sein de l'information sectorielle entre les activités de télécommunications et les activités bancaires. En conséquence, le tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2026 tel que présenté ci-dessus dans les états financiers primaires est entièrement lié aux activités télécoms. Depuis le 1^{er} janvier 2026, il n'y a plus lieu de présenter un tableau des flux de trésorerie sectoriel (voir note 1.8).

Présentation d'un secteur « Espagne » suite à la prise de contrôle exclusif de MasOrange

L'information sectorielle intègre désormais un secteur « Espagne » à la suite de la prise de contrôle exclusif de MasOrange finalisée le 8 juin 2026, consécutive au rachat de la participation de 50 % détenue par Lorca. Comptabilisée par mise en équivalence sur les cinq premiers mois de l'exercice 2026, l'entité est consolidée par intégration globale à compter du mois de juin 2026. Les activités espagnoles sont ainsi isolées du secteur « Europe » pour reconstituer un secteur à part entière, et les données de la période comparative 2025 ont été ajustées rétrospectivement pour en assurer la comparabilité. Ce nouveau secteur correspond également à une unité génératrice de trésorerie (UGT).

Evolution du secteur « Europe », renommé « Europe 6 »

Le secteur « Europe », renommé « Europe 6 », inclut l'ensemble des autres pays d'Europe, dont principalement la Pologne, la Belgique, la Roumanie et la Slovaquie. Suite à la création du secteur « Espagne », les données de l'exercice 2025 ont été ajustées rétrospectivement pour en exclure les effets de la participation mise en équivalence dans MasOrange et assurer la comparabilité entre exercices.

1.2 Chiffre d'affaires sectoriel

(en millions d'euros)

	France	Espagne	Europe 6 ⁽⁶⁾	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business ⁽¹⁾
30 juin 2026					
Chiffre d'affaires	8 672	648	3 606	4 576	3 503
Services convergents	2 727	245	793	-	-
Services mobiles seuls	1 114	96	1 079	3 545	328
Services fixes seuls	1 770 ⁽⁴⁾	96	474	563	1 258 ⁽⁵⁾
Services d'intégration et des technologies de l'information	-	24	311	73	1 803
Services aux opérateurs (<i>Wholesale</i>)	2 054	52	412	316	7
Ventes d'équipements	632	119	495	52	107
Autres revenus	375	16	42	27	-
<i>Externe</i>	<i>8 354</i>	<i>646</i>	<i>3 569</i>	<i>4 532</i>	<i>3 358</i>
<i>Inter-secteurs</i>	<i>318</i>	<i>2</i>	<i>37</i>	<i>43</i>	<i>144</i>
30 juin 2025					
Chiffre d'affaires	8 569	-	3 495	4 140	3 691
Services convergents	2 668	-	745	-	-
Services mobiles seuls	1 146	-	1 086	3 187	347
Services fixes seuls	1 795 ⁽⁴⁾	-	490	526	1 388 ⁽⁵⁾
Services d'intégration et des technologies de l'information	-	-	247	58	1 850
Services aux opérateurs (<i>Wholesale</i>)	2 024	-	398	301	9
Ventes d'équipements	600	-	471	47	98
Autres revenus	337	-	59	22	-
<i>Externe</i>	<i>8 242</i>	<i>-</i>	<i>3 464</i>	<i>4 092</i>	<i>3 542</i>
<i>Inter-secteurs</i>	<i>327</i>	<i>-</i>	<i>32</i>	<i>47</i>	<i>150</i>

(1) Dont, à fin juin 2026, chiffre d'affaires réalisé en France pour 2 323 millions d'euros, en Espagne pour 7 millions d'euros, dans les autres pays européens pour 706 millions d'euros et dans les autres pays pour 467 millions d'euros.

Dont, à fin juin 2025, chiffre d'affaires réalisé en France pour 2 418 millions d'euros, dans les autres pays européens pour 782 millions d'euros et dans les autres pays pour 491 millions d'euros.

(2) Dont, à fin juin 2026, chiffre d'affaires réalisé en France pour 255 millions d'euros et en Espagne pour 103 millions d'euros.

Dont, à fin juin 2025, chiffre d'affaires réalisé en France pour 260 millions d'euros et en Espagne pour 103 millions d'euros.

(3) Dont chiffre d'affaires réalisé en France pour 474 millions d'euros à fin juin 2026 et 490 millions d'euros à fin juin 2025.

(4) Dont, à fin juin 2026, 1 582 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre des services fixes seuls haut débit et 188 millions d'euros au titre des services fixes seuls bas débit.

Dont, à fin juin 2025, 1 545 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre des services fixes seuls haut débit et 250 millions d'euros au titre des services fixes seuls bas débit.

(5) Dont, à fin juin 2026, 958 millions d'euros au titre des services de données et 300 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre des services de voix.

Dont, à fin juin 2025, 1 044 millions d'euros au titre des services de données et 344 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre des services de voix.

(6) Le secteur Europe 6 inclut l'ensemble des autres pays d'Europe, dont principalement la Pologne, la Belgique, la Roumanie, et la Slovaquie.

Totem ⁽²⁾	Opérateurs Internationaux et Services Partagés ⁽³⁾	Eliminations	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
359	589	(1 004)	20 948	-	-	20 948
-	-	-	3 765	-	-	3 765
-	-	(10)	6 152	-	-	6 152
-	-	(45)	4 116	-	-	4 116
-	-	(89)	2 123	-	-	2 123
359	373	(704)	2 867	-	-	2 867
-	-	(4)	1 401	-	-	1 401
-	216	(152)	524	-	-	524
141	346	-	20 948	-	-	20 948
218	242	(1 004)	-	-	-	-
363	595	(998)	19 855	-	(2)	19 853
-	-	-	3 412	-	-	3 412
-	-	(22)	5 744	-	(0)	5 743
-	-	(45)	4 153	-	(0)	4 153
-	-	(90)	2 065	-	(2)	2 063
363	392	(695)	2 790	-	-	2 790
-	-	(2)	1 214	-	(0)	1 214
-	204	(144)	478	-	(0)	478
155	358	-	19 853	-	-	19 853
208	237	(998)	2	-	(2)	-

1.3 Du chiffre d'affaires sectoriel au résultat net de l'ensemble consolidé au 30 juin 2026

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6 ⁽²⁾	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business
Chiffre d'affaires	8 672	648	3 606	4 576	3 503
Achats externes	(3 415)	(350)	(1 966)	(1 788)	(1 925)
Autres produits opérationnels	557	12	179	112	116
Autres charges opérationnelles	(282)	(17)	(111)	(166)	(254)
Charges de personnel	(1 657)	(32)	(472)	(340)	(1 121)
Impôts et taxes d'exploitation	(642)	(13)	(48)	(501)	(28)
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	-	-	-	-	-
Coûts des restructurations	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements des actifs financés	(23)	-	-	-	-
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(209)	(17)	(119)	(106)	(55)
Pertes de valeur des droits d'utilisation	-	-	-	-	-
Intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾	(2)	-	-	-	-
Intérêts sur dettes locatives ⁽¹⁾	(40)	(5)	(24)	(25)	(4)
EBITDAaL	2 959	225	1 046	1 762	232
Principaux litiges	49	-	(7)	-	-
Charges spécifiques de personnel	(25)	-	0	(0)	(6)
Revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	121	2 399	26	4	3
Coûts des programmes de restructuration	0	(0)	(6)	(27)	(16)
Coûts d'acquisition et d'intégration	-	-	-	-	(4)
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	(1 835)	(165)	(696)	(621)	(147)
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Pertes de valeur des actifs immobilisés	(1)	-	(1)	(1)	-
Résultat des entités mises en équivalence	(26)	(158)	(7)	(4)	(7)
Neutralisation des intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾	2	-	-	-	-
Neutralisation des intérêts sur dettes locatives ⁽¹⁾	40	5	24	25	4
Résultat d'exploitation	1 284	2 306	379	1 139	60
Coût de l'endettement financier brut hors actifs financés					
Intérêts sur les dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾					
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net					
Gain (perte) de change					
Intérêts sur les dettes locatives ⁽¹⁾					
Autres produits et charges financiers					
Résultat financier					
Impôt sur les sociétés					
Résultat net des activités poursuivies					
Résultat net des activités cédées					
Résultat net de l'ensemble consolidé					

(1) Les ajustements de présentation permettent de réaffecter les lignes d'éléments spécifiques identifiées dans l'information sectorielle aux lignes de produits et charges d'exploitation présentées au compte de résultat consolidé. Les intérêts sur les dettes liées aux actifs financés et sur les dettes locatives sont inclus dans l'EBITDAaL sectoriel. Ils sont neutralisés au sein du résultat d'exploitation sectoriel et présentés au sein du résultat financier dans les comptes consolidés d'Orange.

(2) Le secteur Europe 6 inclut l'ensemble des autres pays d'Europe, dont principalement la Pologne, la Belgique, la Roumanie, et la Slovaquie.

Totem	Opérateurs Internationaux et Services Partagés	Eliminations activités télécoms	Total activités télécoms	Ajustements de présentation ⁽¹⁾	Comptes consolidés Orange
359	589	(1 004)	20 948	-	20 948
(69)	(814)	1 835	(8 490)	-	(8 490)
0	989	(1 467)	498	-	498
(2)	(136)	635	(333)	23	(310)
(8)	(692)	-	(4 322)	(42)	(4 364)
(2)	(47)	-	(1 280)	(12)	(1 293)
-	-	-	-	2 559	2 559
-	-	-	-	(72)	(72)
-	-	-	(23)	-	(23)
(84)	(151)	-	(742)	-	(742)
-	(2)	-	(2)	(39)	(41)
-	-	-	(2)	2	n/a
(11)	(14)	-	(123)	123	n/a
182	(279)	(0)	6 128	2 541	n/a
-	-	-	42	(42)	n/a
(0)	(9)	-	(39)	39	n/a
-	6	-	2 559	(2 559)	n/a
-	(61)	-	(110)	110	n/a
-	(30)	-	(35)	35	n/a
(72)	(154)	-	(3 691)	-	(3 691)
-	-	-	-	-	-
-	0	-	(2)	-	(2)
-	(2)	-	(203)	-	(203)
-	-	-	2	(2)	n/a
11	14	-	123	(123)	n/a
121	(515)	(0)	4 774	(0)	4 774
					(756)
					(2)
					212
					(5)
					(123)
					(90)
					(764)
					(455)
					3 555
					-
					3 555

1.4 Du chiffre d'affaires sectoriel au résultat net de l'ensemble consolidé au 30 juin 2025

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6 ⁽⁴⁾	Afrique et Moyen-Orient	Orange Business	Totem
Chiffre d'affaires	8 569	-	3 495	4 140	3 691	363
Achats externes	(3 429)	-	(1 937)	(1 591)	(1 980)	(74)
Autres produits opérationnels	572	-	191	71	105	0
Autres charges opérationnelles	(250)	-	(100)	(160)	(294)	(1)
Charges de personnel	(1 659)	-	(468)	(326)	(1 152)	(8)
Impôts et taxes d'exploitation	(637)	-	(57)	(424)	(37)	(3)
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	-	-	-	-	-	-
Coûts des restructurations	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements des actifs financés	(58)	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(179)	-	(115)	(111)	(69)	(83)
Pertes de valeur des droits d'utilisation	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾	(6)	-	-	-	-	-
Intérêts sur dettes locatives ⁽¹⁾	(38)	-	(24)	(27)	(6)	(11)
EBITDAaL	2 883	-	986	1 573	258	182
Principaux litiges	(1)	-	(11)	-	-	-
Charges spécifiques de personnel ⁽³⁾	(1 098)	-	-	-	(191)	(0)
Revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	16	-	23	2	(0)	-
Coûts des programmes de restructuration	(60)	-	(5)	(13)	(15)	-
Coûts d'acquisition et d'intégration	-	-	(1)	-	-	-
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	(1 592)	-	(679)	(563)	(163)	(68)
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Pertes de valeur des actifs immobilisés	(1)	-	(1)	(1)	-	-
Résultat des entités mises en équivalence	(17)	(68)	(1)	4	(4)	-
Neutralisation des intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾	6	-	-	-	-	-
Neutralisation des intérêts sur dettes locatives ⁽¹⁾	38	-	24	27	6	11
Résultat d'exploitation	175	(68)	335	1 028	(110)	125
Coût de l'endettement financier brut hors actifs financés						
Intérêts sur les dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾						
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net						
Gains (pertes) de change						
Intérêts sur les dettes locatives ⁽¹⁾						
Autres produits et charges financiers						
Résultat financier						
Impôts sur les sociétés						
Résultat net des activités poursuivies						
Résultat net des activités cédées						
Résultat net de l'ensemble consolidé						

(1) Les ajustements de présentation permettent de réaffecter les lignes d'éléments spécifiques identifiées dans l'information sectorielle aux lignes de produits et charges d'exploitation présentées au compte de résultat consolidé. Les intérêts sur les dettes liées aux actifs financés et sur les dettes locatives sont inclus dans l'EBITDAaL sectoriel. Ils sont neutralisés au sein du résultat d'exploitation sectoriel et présentés au sein du résultat financier dans les comptes consolidés d'Orange.

(2) En 2025, le produit de 43 millions d'euros correspondait à l'ajustement de prix post-clôture venant réduire la moins-value comptabilisée en 2024 au titre de la perte de contrôle exclusif d'Orange Espagne et ses filiales.

(3) Correspondait en 2025 à l'effet de l'accord GEPP signé le 10 février 2025 (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) pour un montant total de (1 610) millions d'euros.

(4) Le secteur Europe 6 inclut l'ensemble des autres pays d'Europe, dont principalement la Pologne, la Belgique, la Roumanie et la Slovaquie.

Opérateurs Internationaux et Services Partagés	Eliminations activités télécoms	Total activités télécoms	Services financiers mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Total	Ajustements de présen- tation ⁽¹⁾	Comptes consolidés Orange
595	(998)	19 855	-	(2)	19 853	-	19 853
(828)	1 876	(7 963)	(19)	3	(7 980)	1	(7 978)
988	(1 523)	404	8	(1)	411	-	411
(28)	646	(186)	(1)	0	(187)	(16)	(203)
(682)	-	(4 295)	(18)	-	(4 314)	(1 612)	(5 926)
(46)	-	(1 205)	(1)	-	(1 206)	(1)	(1 207)
-	-	-	-	-	-	41	41
-	-	-	-	-	-	(163)	(163)
-	-	(58)	-	-	(58)	-	(58)
(157)	-	(714)	(1)	-	(715)	2	(713)
-	-	-	-	-	-	(37)	(37)
-	-	(6)	-	-	(6)	6	n/a
(16)	-	(123)	(0)	-	(123)	123	n/a
(174)	-	5 709	(33)	(1)	5 675	(1 655)	n/a
-	-	(12)	-	-	(12)	12	n/a
(330)	-	(1 620)	(0)	-	(1 620)	1 620	n/a
5	-	45	(4)	-	41	(41)	n/a
(90)	-	(183)	(5)	-	(188)	188	n/a
(5)	-	(6)	-	-	(6)	6	n/a
(170)	-	(3 236)	(5)	-	(3 241)	-	(3 241)
-	-	-	-	-	-	-	-
(3)	-	(6)	(0)	-	(6)	-	(6)
(2)	-	(88)	-	-	(88)	-	(88)
-	-	6	-	-	6	(6)	n/a
16	-	123	0	-	123	(123)	n/a
(754)	-	732	(47)	(1)	685	-	685
							(527)
							(6)
							146
							(11)
							(123)
							(61)
							(582)
							(250)
							(147)
					43		43⁽²⁾
							(105)

1.5 Investissements sectoriels

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6
30 juin 2026			
eCapex	1 409	79	507
Neutralisation du prix de cession des actifs immobilisés (hors licences de télécommunication)	265	2	40
Licences de télécommunication	-	0	-
Actifs financés	0	-	-
Total investissements incorporels et corporels⁽⁴⁾	1 674	82	547
30 juin 2025			
eCapex	1 418	-	522
Neutralisation du prix de cession des actifs immobilisés (hors licences de télécommunication)	110	-	12
Licences de télécommunication	30	-	196
Actifs financés	16	-	-
Total investissements incorporels et corporels⁽⁵⁾	1 574	-	730

(1) Dont investissements corporels et incorporels réalisés en France pour 135 millions d'euros à fin juin 2026 et 124 millions d'euros à fin juin 2025.

(2) Dont investissements corporels et incorporels réalisés en France pour 60 millions d'euros à fin juin 2026 et 53 millions d'euros à fin juin 2025.

(3) Dont investissements corporels et incorporels réalisés en France pour 89 millions d'euros à fin juin 2026 et pour 81 millions d'euros à fin juin 2025.

(4) Dont 740 millions d'euros au titre des autres immobilisations incorporelles et 2 789 millions d'euros au titre des immobilisations corporelles.

(5) Dont 1 083 millions d'euros au titre des autres immobilisations incorporelles et 2 471 millions d'euros au titre des immobilisations corporelles.

Afrique et Moyen- Orient	Orange Business ⁽¹⁾	Totem ⁽²⁾	Opérateurs internationaux et Services partagés ⁽³⁾	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
890	159	60	79	-	3 182	-	-	3 182
6	3	-	15	-	332	-	-	332
15	-	-	-	-	15	-	-	15
-	-	-	-	-	0	-	-	0
911	162	60	94	-	3 529	-	-	3 529
774	159	71	77	-	3 021	1	-	3 023
4	0	-	5	-	131	0	-	131
159	-	-	-	-	386	-	-	386
-	-	-	-	-	16	-	-	16
937	159	71	83	-	3 554	1	-	3 555

1.6 Actifs sectoriels

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6 ⁽⁵⁾	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business
30 juin 2026					
Ecarts d'acquisition	13 176	8 177	2 563	1 395	2 006
Autres immobilisations incorporelles	3 413	7 226	2 732	1 647	758 ⁽²⁾
Immobilisations corporelles	18 463	5 006	5 694	5 454	264 ⁽²⁾
Droits d'utilisation	2 852	1 276	1 065	719	235
Titres mis en équivalence	652	816 ⁽⁶⁾	357	75	20
Eléments de l'actif non courant contribuant à l'endettement financier net	1	-	-	-	-
Autres	8	47	59	21	46
Total de l'actif non courant	38 564	22 548	12 469	9 311	3 330
Stocks	439	143	178	141	48
Créances clients	1 423	651	1 439	1 218	1 209
Autres actifs de contrats clients	398	372	507	6	819
Charges constatées d'avance	81	743	121	363	363
Eléments de l'actif courant contribuant à l'endettement financier net	(1)	-	-	-	-
Autres	800	272	264	3 937 ⁽¹⁾	286
Total de l'actif courant	3 141	2 181	2 508	5 666	2 725
Total de l'actif	41 705	24 729	14 978	14 977	6 055

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6 ⁽⁵⁾	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business
31 décembre 2025					
Ecarts d'acquisition	13 176	-	2 567	1 390	1 990
Autres immobilisations incorporelles	3 523	-	2 884	1 685	730 ⁽²⁾
Immobilisations corporelles	18 781	-	5 787	5 074	277 ⁽²⁾
Droits d'utilisation	2 806	-	1 051	711	269
Titres mis en équivalence	676	2 404 ⁽⁶⁾	349	77	27
Eléments de l'actif non courant contribuant à l'endettement financier net	1	-	-	-	-
Autres	8	-	47	23	39
Total de l'actif non courant	38 971	2 404	12 685	8 961	3 333
Stocks	400	-	154	135	46
Créances clients	1 411	-	1 430	1 098	1 310
Autres actifs de contrats clients	402	-	522	6	792
Charges constatées d'avance	59	-	94	217	229
Eléments de l'actif courant contribuant à l'endettement financier net	(1)	-	-	-	-
Autres	726	-	186	3 516 ⁽¹⁾	299
Total de l'actif courant	2 998	-	2 386	4 972	2 676
Total de l'actif	41 969	2 404	15 071	13 933	6 009

(1) Dont 2 647 millions d'euros d'actifs courants liés au cantonnement de monnaie électronique au 30 juin 2026 et 2 557 millions d'euros au 31 décembre 2025.

(2) Dont immobilisations incorporelles et corporelles rattachées à la zone géographique France pour 761 millions d'euros au 30 juin 2026 et 730 millions d'euros au 31 décembre 2025.

(3) Dont immobilisations incorporelles et corporelles rattachées à la zone géographique France pour 1 835 millions d'euros et pour 379 millions d'euros rattachées à la zone géographique Espagne au 30 juin 2026 et 927 millions d'euros en France au 31 décembre 2025.

(4) Dont immobilisations incorporelles et corporelles rattachées à la zone géographique France pour 1 319 millions d'euros au 30 juin 2026 et 1 382 millions d'euros au 31 décembre 2025. Les immobilisations incorporelles incluent la marque Orange pour 3 133 millions d'euros.

(5) Le secteur Europe 6 inclut l'ensemble des autres pays d'Europe, dont principalement la Pologne, la Belgique, la Roumanie, et la Slovaquie.

(6) Concerne essentiellement la coentreprise PremiumFiber de MasOrange. Pour l'exercice 2025, cette participation était incluse dans la valeur des titres mis en équivalence de MasOrange.

Totem	Opérateurs internationaux et Services partagés	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
1 624	13	-	28 954	-	-	28 954
7 ⁽³⁾	3 669 ⁽⁴⁾	-	19 453	-	-	19 453
1 097 ⁽³⁾	822 ⁽⁴⁾	-	36 799	-	-	36 799
854	1 456	-	8 457	-	-	8 457
-	5	-	1 926	-	-	1 926
-	-	690	691	-	-	691
5	29	2 027	2 242	-	-	2 242
3 587	5 994	2 717	98 522	-	-	98 522
-	7	-	956	-	-	956
407	953	(1 507)	5 791	-	-	5 791
-	-	-	2 102	-	-	2 102
52	77	(17)	1 783	-	-	1 783
-	-	11 149	11 148	-	-	11 148
12	509	13	6 094	-	-	6 094
470	1 546	9 639	27 875	-	-	27 875
4 057	7 541	12 356	126 397	-	-	126 396

Totem	Opérateurs internationaux et Services partagés	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
1 624	11	-	20 758	-	-	20 758
9 ⁽³⁾	3 677 ⁽⁴⁾	-	12 507	3	-	12 510
1 107 ⁽³⁾	875 ⁽⁴⁾	(0)	31 903	(0)	-	31 903
840	1 554	-	7 231	-	-	7 231
-	32	-	3 564	-	-	3 564
-	-	553	554	-	-	554
5	16	1 864	2 002	24	(27)	1 998
3 584	6 165	2 417	78 519	26	(27)	78 518
-	8	-	743	0	-	743
175	933	(1 193)	5 165	0	(0)	5 165
-	-	-	1 723	-	-	1 723
42	57	(17)	682	0	(0)	682
-	-	15 231	15 230	-	-	15 230
28	392	160	5 305	227	(178)	5 354
245	1 390	14 182	28 849	227	(179)	28 898
3 829	7 556	16 598	107 368	254	(206)	107 415

1.7 Passifs sectoriels

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business
30 juin 2026					
Capitaux propres	-	-	-	-	-
Dettes locatives non courantes	2 520	1 160	893	623	162
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	453	640	433	139	-
Avantages du personnel non courants	1 523	0	25	121	249
Eléments du passif non courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-	-	-
Autres	2 165	214	398	191	6
Total des passifs non courants	6 661	2 013	1 748	1 074	417
Dettes locatives courantes	446	204	244	175	88
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	957	480	342	618	101
Dettes fournisseurs sur autres biens et services	3 135	2 178	1 116	2 004	1 049
Passifs de contrats clients	622	399	516	117	1 118
Avantages du personnel courants	1 423	77	167	150	502
Produits constatés d'avance	-	11	22	57	4
Eléments du passif courant contribuant à l'endettement financier net	(1)	-	-	-	-
Autres	1 359	460	738	3 858 ⁽¹⁾	349
Total des passifs courants	7 941	3 809	3 145	6 977	3 210
Total du passif et des capitaux propres	14 603	5 823	4 894	8 051	3 627

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business
31 décembre 2025					
Capitaux propres	-	-	-	-	-
Dettes locatives non courantes	2 491	-	887	581	187
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	505	-	441	132	-
Avantages du personnel non courants	1 988	-	24	115	288
Eléments du passif non courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-	-	-
Autres	2 122	-	438	136	8
Total des passifs non courants	7 106	-	1 790	964	483
Dettes locatives courantes	391	-	231	207	97
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	1 112	-	446	560	91
Dettes fournisseurs sur autres biens et services	2 716	-	1 074	1 718	1 054
Passifs de contrats clients	611	-	526	95	1 053
Avantages du personnel courants	1 075	-	187	124	473
Produits constatés d'avance	-	-	22	62	9
Eléments du passif courant contribuant à l'endettement financier net	(1)	-	-	-	-
Autres	855	-	393	3 573 ⁽¹⁾	425
Total des passifs courants	6 760	-	2 878	6 339	3 202
Total du passif et des capitaux propres	13 866	-	4 669	7 303	3 685

(1) Dont 2 647 millions d'euros de passifs courants liés au cantonnement de monnaie électronique au 30 juin 2026 et 2 557 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Totem	Opérateurs internationaux et Services partagés	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
-	-	35 144	35 144	-	-	35 144
639	1 209	-	7 206	-	-	7 206
-	-	-	1 664	-	-	1 664
4	935	-	2 856	-	-	2 856
-	-	42 556	42 556	-	-	42 556
222	46	1 565	4 808	-	-	4 808
866	2 190	44 121	59 090	-	-	59 090
162	335	-	1 653	-	-	1 653
15	49	(0)	2 562	-	-	2 562
258	823	(1 507)	9 055	-	-	9 055
27	231	(16)	3 013	-	-	3 013
5	575	-	2 899	-	-	2 899
-	20	(0)	114	-	-	114
-	-	5 336	5 335	-	-	5 335
20	518	229	7 530	-	-	7 530
486	2 551	4 041	32 162	-	-	32 162
1 352	4 741	83 306	126 396	-	-	126 396

Totem	Opérateurs internationaux et Services partagés	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
-	-	34 529	34 529	(1 375)	-	33 154
638	1 306	-	6 089	-	-	6 089
-	-	-	1 077	-	-	1 077
4	1 001	0	3 421	3	-	3 424
-	-	33 657	33 657	-	-	33 657
220	45	1 102	4 071	32	(27)	4 075
862	2 352	34 759	48 316	35	(27)	48 323
163	344	-	1 433	-	-	1 433
24	54	(0)	2 287	-	-	2 287
304	699	(1 193)	6 373	3	(0)	6 375
10	206	(17)	2 485	0	(0)	2 485
7	464	(0)	2 330	9	-	2 339
-	12	(0)	105	-	-	105
-	-	4 777	4 776	-	(177)	4 599
9	479	(1 000)	4 733	1 582	(1)	6 313
516	2 260	2 567	24 523	1 594	(179)	25 938
1 378	4 612	71 856	107 368	254	(206)	107 415

1.8 Tableau simplifié des flux de trésorerie essentiellement lié aux activités télécoms

Le tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2026 tel que présenté ci-dessus dans les états financiers primaires est entièrement lié aux activités télécoms. Depuis le 1^{er} janvier 2026, le tableau des flux de trésorerie sectoriel n'est plus applicable (voir note 1.1).

(en millions d'euros)	30 juin 2025			
	Activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net de l'ensemble consolidé	(51)	(54)	-	(105)
Eléments non monétaires et reclassements de présentation	7 411	(12)	(1)	7 398
Variation du besoin en fonds de roulement et activités bancaires opérationnelles	119	(651)	-	(531)
Diminution (augmentation) des stocks bruts	(32)	0	-	(32)
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	136	2	2	140
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs sur autres biens et services	514	(17)	(2)	495
Variation des actifs et passifs de contrats clients	61	-	(1)	60
Variation des autres éléments d'actif et de passif	(559)	(636)	1	(1 194)
Autres décaissements nets	(2 055)	2	1	(2 052)
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	(909)	1	-	(908)
Dividendes encaissés	5	-	-	5
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	(511) ⁽¹⁾	0	1	(510)
Impôts sur les sociétés décaissés	(640)	0	-	(640)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité (a)	5 425⁽²⁾	(715)	-	4 710
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽³⁾	(3 461)	(1)	-	(3 462)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽⁴⁾	(3 538)	(1)	-	(3 539)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	(40)	-	-	(40)
Avances sur subventions d'investissement	(13)	-	-	(13)
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	130	0	-	130
Investissements dans les sociétés contrôlées nets de la trésorerie acquise	(3)	-	-	(3)
Investissements dans les sociétés mises en équivalence	(11)	-	-	(11)
Acquisitions de titres de participation évalués à la juste valeur	(15)	-	-	(15)
Cessions de titres de participation nettes de la trésorerie cédée	60	-	-	60
Cessions de titres de participation évalués à la juste valeur	24	-	-	24
Autres diminutions (augmentations) des placements et autres actifs financiers	211	454	102	767
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement (b)	(3 194)	453	102	(2 640)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
<i>Flux des activités opérationnelles de financement</i>				
Emissions d'emprunts moyen et long terme	1 566	1	-	1 567
Remboursements d'emprunts moyen et long terme ⁽⁵⁾	(1 584)	-	-	(1 584)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	93	(11)	(102)	(20)
Diminution (augmentation) des dépôts et autres actifs financiers liés à la dette	(434)	1	-	(433)
Effet change des dérivés net	(8)	-	-	(8)
<i>Autres flux</i>				
Remboursements des dettes locatives	(700)	(2)	-	(701)
Emissions (rachats) et autres frais sur titres subordonnés	(476)	-	-	(476)
Coupons sur titres subordonnés	(132)	-	-	(132)
Cessions (rachats) d'actions propres	(11)	-	-	(11)
Variations de capital - participations ne donnant pas le contrôle	1	-	-	1
Variations des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	13	-	-	13
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	(1 196)	-	-	(1 196)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(241)	-	-	(241)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (c)	(3 111)	(10)	(102)	(3 223)

(en millions d'euros)	30 juin 2025			
	Activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités				
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	8 434	331	-	8 766
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)	(880)	(272)	-	(1 152)
Variation non monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	(74)	-	-	(74)
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	7 480	59	-	7 540

(1) Dont intérêts décaissés sur les dettes locatives pour (124) millions d'euros au 30 juin 2025 et intérêts décaissés des dettes sur actifs financés pour (6) millions d'euros au 30 juin 2025.

(2) Dont principaux litiges (décaissés) et encaissés pour (50) millions d'euros au 30 juin 2025.

(3) Dont licences de télécommunication décaissées pour (402) millions d'euros au 30 juin 2025.

(4) Les investissements d'actifs financés pour un montant de 16 millions d'euros au 30 juin 2025 étaient sans effet sur le tableau de flux de trésorerie lors de l'acquisition.

(5) Dont décaissements au titre des dettes liées aux actifs financés de (46) millions d'euros au 30 juin 2025.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le flux net de trésorerie généré par les activités télécoms tel que présenté dans le tableau simplifié des flux de trésorerie et le *cash-flow* organique des activités télécoms.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux net de trésorerie généré par l'activité (activités télécoms)	6 275	5 425
Acquisitions nettes des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 521)	(3 461)
Remboursements des dettes locatives	(774)	(700)
Remboursements des dettes sur actifs financés	(16)	(46)
Neutralisation des licences de télécommunication nettes décaissées	167	402
Neutralisation des principaux litiges décaissés (et encaissés)	4	50
Cash-flow organique (activités télécoms)	2 134	1 670
Neutralisation des coûts décaissés liés à la cessation d'activité d'Orange Bank	34	-
Cash-flow organique hors coûts de cessation d'activité d'Orange Bank	2 167	1 670

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le flux net de trésorerie généré par les activités télécoms tel que présenté dans le tableau simplifié des flux de trésorerie et le *free cash-flow all-in* des activités télécoms.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux net de trésorerie généré par l'activité (activités télécoms)	6 275	5 425
Acquisitions nettes des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 521)	(3 461)
dont licences de télécommunication décaissées ⁽¹⁾	(167)	(402)
Remboursements des dettes locatives	(774)	(700)
Remboursements des dettes sur actifs financés	(16)	(46)
Païement des coupons sur titres subordonnés	(137)	(132)
Free cash-flow all-in (activités télécoms)	1 826	1 086
Neutralisation des coûts décaissés liés à la cessation d'activité d'Orange Bank	34	-
Free cash-flow all-in hors coûts de cessation d'activité d'Orange Bank	1 860	1 086

(1) Dont licences de télécommunication décaissées de (80) millions d'euros en Egypte et (50) millions d'euros en France en 2026, contre (172) millions d'euros en Pologne et (156) millions d'euros en Egypte en 2025.

Note 2 Base de préparation des états financiers consolidés

Cette note décrit l'évolution des principes comptables appliqués par Orange (« le Groupe ») pour l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2026 depuis l'établissement de ses comptes consolidés au titre de l'exercice 2025.

2.1 Base de préparation des informations financières

Les comptes consolidés résumés du premier semestre 2026 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration du 27 juillet 2026.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, ces comptes sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne et publiée par l'IASB (*International Accounting Standards Board*).

Les comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes que les comptes annuels, sous réserve des spécificités de la norme IAS 34 et de l'application de nouvelles normes mentionnées en note 2.3.

Les données sont présentées sur la base de données en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Sur les périodes présentées, les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du Groupe. Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

En l'absence d'une norme ou interprétation applicable à une transaction spécifique ou un événement, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ; et
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.2 Recours à des estimations et au jugement

La direction d'Orange exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions et procède à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent pas être précisément évalués ou lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées. La direction révisé ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou d'un surcroît d'expérience ou par suite de nouvelles informations pouvant être liées à des évolutions significatives du contexte macro-économique. La direction reste vigilante aux conséquences éventuelles de l'évolution du contexte macro-économique sur son activité ou à l'évaluation des actifs et passifs composant son bilan.

Dans le cadre du démantèlement du réseau cuivre en France, une provision a été comptabilisée et s'élevait à 1 706 millions d'euros au 31 décembre 2025. Aucune évolution significative des hypothèses sous-jacentes n'a été identifiée, l'estimation de cette provision n'a donc pas sensiblement évolué au 30 juin 2026, à l'exception de la reprise relative aux opérations de démantèlement menées sur le premier semestre.

2.3 Nouvelles normes et interprétations appliquées au 1^{er} janvier 2026

Sont décrits ci-après les amendements de normes dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2026.

2.3.1 Amendements IFRS 7 et IFRS 9 : classement et évaluation des instruments financiers

L'amendement des deux normes précise la date à laquelle un actif ou un passif financier doit être décomptabilisé avec des précisions spécifiques sur la décomptabilisation de passifs financiers réglés par le biais de systèmes de paiement électronique. L'amendement clarifie également les modalités d'application du critère d'intention de gestion à certains actifs financiers (prêts indexés sur des critères ESG, prêts sans recours, parts de titrisation détenues contractuellement liées) et impose de nouvelles informations à fournir sur les instruments financiers dont les modalités contractuelles pourraient modifier les flux de trésorerie. De nouvelles informations sont également à fournir sur les instruments de capitaux propres comptabilisés sur option à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ces amendements ont un effet unique sur les flux de trésorerie lors de leur mise en œuvre du fait de la réappréciation de la date de décomptabilisation des actifs et passifs financiers. Ces amendements des deux normes n'ont pas d'impact significatif sur le Groupe au 30 juin 2026.

2.3.2 Amélioration annuelle des normes IFRS

L'IASB a publié le onzième volume d'améliorations annuelles des normes IFRS qui apportent des clarifications à cinq normes (IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10, IAS 7). Ces améliorations sont des correctifs ou des précisions sans modifier les principes des normes revues. Ces améliorations des normes IFRS n'ont pas d'impact significatif sur le Groupe au 30 juin 2026.

2.3.3 Amendements IFRS 7 et IFRS 9 : contrats d'achat d'électricité renouvelables dépendant de la nature

Ces amendements visent à améliorer la présentation dans les états financiers des contrats d'achat d'électricité d'origine renouvelable. Ces amendements clarifient les modalités d'application de l'exemption « pour usage propre » aux contrats d'approvisionnement physique en énergie. Ces amendements simplifient l'application de la comptabilité de couverture aux contrats d'achat virtuel d'énergie utilisés comme instruments de couverture de trésorerie en qualifiant le volume d'énergie couvert en référence au volume déterminé dans le contrat de couverture. De nouvelles informations à donner en annexe aux états financiers visent en outre à une meilleure compréhension de l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie de l'entreprise. Ces amendements sont appliqués depuis le 1^{er} janvier 2026 sans impact significatif sur les comptes du Groupe.

2.4 Textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2026 et non appliqués par anticipation par le groupe Orange

2.4.1 IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Publiée en avril 2024 par l'IASB et adoptée en février 2026 par l'Union européenne, la norme IFRS 18 remplacera la norme IAS 1 ainsi que les interprétations de normes qui lui sont liées et sera applicable de façon rétrospective à compter du 1er janvier 2027.

Le Groupe a identifié les principales dispositions de la norme IFRS 18 susceptibles d'avoir un effet sur les comptes consolidés et poursuit son évaluation des effets de la norme sur les indicateurs de performance retenus par le management et non définis par les IFRS, notamment en ce qui concerne leur contenu.

Les principaux effets de la norme IFRS18 résultent des dispositions suivantes :

- la présentation du compte de résultat, avec l'introduction de la catégorie « investissement » et l'intégration de nouveaux sous-totaux obligatoires (notamment le résultat avant financement et impôt) ;
- l'évolution du tableau des flux de trésorerie construit à partir du résultat opérationnel tel que requis par la norme IFRS18 (et non plus du résultat net) ;
- la réallocation de certains produits et charges au sein des différentes catégories du compte de résultat (opérationnel, investissement et financement) à partir des principes de comptabilisation précisées par la norme IFRS18, telle que la présentation des coûts associés à des programmes d'affacturage déconsolidant, en résultat opérationnel ;
- l'obligation de présenter une note dédiée aux indicateurs de performance retenus par le management « MPM » (*Management-defined Performance Measures*) ;
- le niveau d'agrégation et de désagrégation des informations fournies entre les états financiers primaires et les notes annexes.

Le Groupe a engagé les actions nécessaires à l'adaptation de ses processus de reporting et systèmes d'information afin de se conformer aux exigences d'IFRS 18 pour une mise en place effective à compter du 1er janvier 2027.

Note 3 Résultat de cession et principales variations de périmètre

3.1 Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat de cession des actifs immobilisés (hors licences)	168	28
<i>dont prix de cession des immobilisations</i>	332	131
<i>dont valeur nette comptable des immobilisations cédées</i>	(164)	(103)
Résultat de cession de titres et d'activités	2 390	13
<i>dont gain issu de la prise de contrôle exclusif de MasOrange</i>	2 398 ⁽¹⁾	-
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	2 559	41

(1) Comprend un gain de 2 036 millions d'euros relatif à la réévaluation de la participation dans MasOrange antérieurement détenue par le Groupe et un gain de 362 millions d'euros relatif au dénouement du contrat défavorable préexistant avec Totem Spain.

3.2 Principales variations de périmètre et transactions en cours

Principales variations

Prise du contrôle exclusif de MasOrange via l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange

Le 12 décembre 2025, Orange avait conclu un accord engageant avec Lorca pour acquérir sa participation de 50 % dans MasOrange pour un prix de 4,25 milliards d'euros en numéraire, valorisant ainsi MasOrange à hauteur de 8,5 milliards d'euros.

Le 13 avril 2026, la Commission européenne a autorisé la prise de contrôle exclusive par le groupe Orange de la coentreprise espagnole MasOrange.

Le 8 juin 2026, le groupe Orange a finalisé l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange et détient désormais 100 % du capital de l'opérateur espagnol. Cette acquisition confère au Groupe le contrôle exclusif de MasOrange.

Cette transaction s'inscrit dans le plan stratégique d'Orange *Trust the future* et vise à renforcer la position d'Orange en Espagne, le deuxième marché du Groupe en Europe.

Cette acquisition majeure entraîne une évolution de l'information sectorielle du Groupe (note 1.1). Un secteur « Espagne » est désormais présenté afin d'identifier la contribution de MasOrange dans le Groupe.

Ce secteur « Espagne » intègre :

- la contribution de MasOrange à compter de la date de prise de contrôle exclusif le 8 juin 2026,
- la participation d'Orange dans la co-entreprise MasOrange et le résultat de cette entité consolidée selon la méthode de mise en équivalence pour les périodes présentées depuis le 26 mars 2024 et jusqu'à la date de prise du contrôle exclusif.

Le tableau ci-dessous présente l'investissement réalisé, net de la trésorerie acquise à la date d'acquisition :

(en millions d'euros)	A la date de transaction
Juste-valeur de la participation de 50 % acquise	4 250
Ajustements venant en réduction du prix payé	(10)
Prix d'acquisition	4 240
Trésorerie acquise	(78)
Investissement net de la trésorerie acquise	4 162

Le Groupe a engagé des coûts liés à l'acquisition de (7) millions d'euros, comprenant des frais juridiques externes et des coûts de *due diligence*. Ces coûts sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles ».

Depuis le 26 mars 2024 et jusqu'à la date d'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange, l'opérateur espagnol était consolidé dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de mise en équivalence. Cette opération a conduit à réévaluer la participation dans MasOrange antérieurement détenue et s'est traduite comme suit au compte de résultat consolidé du Groupe :

(en millions d'euros)	A la date de transaction
Juste-valeur de la participation de 50% antérieurement détenue par Orange (a)	4 250
Valeur nette comptable des titres mis-en-équivalence de MasOrange (b)	2 214
Gain issu de la réévaluation à la juste-valeur de la participation antérieurement détenue par Orange (a) - (b)	2 036

Le gain issu de cette prise de contrôle est présenté au compte de résultat en « Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités ».

Le tableau suivant présente les modalités provisoires d'allocation du prix payé par le Groupe au 8 juin 2026, date de prise de contrôle :

(en millions d'euros)	A la date de transaction
Prix d'acquisition de 50 % du capital auprès de Lorca	4 240
Juste-valeur de la participation antérieurement détenue	4 250
Dénouement du contrat préexistant défavorable avec Totem Spain	362
Valeur à 100 % de l'ensemble acquis (a)	8 852
Situation nette acquise avant ajustements à la juste-valeur	4 731
Ajustements à la juste-valeur préliminaires	(66)
Actif net acquis après réévaluation préliminaire (b)	4 666
Neutralisation de l'écart d'acquisition préexistant dans la situation nette acquise (c)	3 991
Ecart d'acquisition provisoire (a) - (b) + (c)	8 177

Des garanties de passif, usuelles dans ce type de transaction, ont par ailleurs été accordées à Orange.

La coentreprise MasOrange et la filiale espagnole Totem du groupe Orange sont liées par un contrat dans lequel Totem Spain, en tant que *towerco*, rend des services à MasOrange. Ce contrat avait été qualifié de défavorable lors de la création de MasOrange et avait fait l'objet d'une provision dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition. A la date de prise du contrôle exclusif de MasOrange, ce contrat devient un contrat intragroupe et un gain de 362 millions d'euros a été constaté au compte de résultat en « Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités », en contrepartie de l'écart d'acquisition, pour refléter le dénouement favorable pour le Groupe de cette relation préexistante.

Conformément à IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, le Groupe dispose d'un an à compter de la date d'acquisition pour procéder à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Ces travaux ne sont pas encore finalisés au 30 juin 2026.

Depuis le 26 mars 2024 et jusqu'à la date de transaction du 8 juin 2026, MasOrange était consolidé dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de mise en équivalence (note 8). A compter de la date de transaction, les titres de MasOrange ne sont plus consolidés selon la méthode de mise en équivalence mais en intégration globale.

La contribution au compte de résultat est la suivante :

(en millions d'euros)	Du 1 ^{er} janvier 2026 à la date de transaction
Résultat des entités mises en équivalence	(149)

Ci-dessous la contribution de MasOrange dans l'état consolidé de la situation financière du Groupe, y compris les effets liés à la prise de contrôle exclusif comptabilisés par le Groupe à la date d'acquisition :

(en millions d'euros)	A la date de transaction
Actif	
Ecarts d'acquisition	8 177
Autres immobilisations incorporelles	7 286
Immobilisations corporelles	5 031
Droits d'usage des immobilisations louées	1 278
Titres mis en équivalence	825
Impôts différés actifs	473
Autres actifs non courants	148
Total de l'actif non courant	23 218
Créances clients	959
Autres actifs sur contrats clients	336
Charges constatées d'avance	722
Disponibilités et quasi-disponibilités	78
Autres actifs courants	465
Total de l'actif courant	2 561
Total Actif	25 779

(en millions d'euros)	A la date de transaction
Passif	
Capitaux propres⁽¹⁾	8 852
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	633
Passifs financiers non courants	8 454
Dettes locatives non courantes	1 174
Impôts différés passifs	950
Autres passifs non courants	220
Total du passif non courant	11 432
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	493
Dettes fournisseurs sur autres biens & services	2 246
Passifs financiers courants	1 544
Dettes locatives courantes	214
Impôts et taxes d'exploitation	281
Passifs sur contrats clients	413
Autres passifs courants	304
Total du passif courant	5 495
Total Passif et capitaux propres	25 779

(1) Comprend un gain de 362 millions d'euros relatif au dénouement du contrat défavorable préexistant avec Totem Spain.

Si de nouvelles informations obtenues dans l'année suivant la date d'acquisition concernant des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition donnaient lieu à des ajustements aux montants ci-dessus, ou toute provision supplémentaire qui existait à la date d'acquisition, alors l'évaluation et la comptabilisation de certains postes du bilan à la date d'acquisition seraient révisées.

L'acquisition ayant eu lieu début juin, les travaux d'allocation du prix d'acquisition sont préliminaires au 30 juin 2026, ainsi le montant de l'écart d'acquisition et d'autres postes du bilan pourraient évoluer de façon significative d'ici à la fin de l'exercice.

Ci-dessous la contribution de MasOrange dans le compte de résultat consolidé du Groupe au 30 juin 2026 depuis la date de transaction :

(en millions d'euros)	De la date de transaction au 30 juin 2026
Chiffre d'affaires	646
Résultat d'exploitation⁽¹⁾	2 455
Résultat financier	(77)
Impôts sur les sociétés	1
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 379

(1) Comprend un gain de 2 036 millions d'euros relatif à la réévaluation de la participation dans MasOrange antérieurement détenue par le Groupe et un gain de 362 millions d'euros relatif au dénouement du contrat défavorable préexistant avec Totem Spain.

Si la prise du contrôle exclusif de MasOrange avait eu lieu le 1^{er} janvier 2026, le Groupe estime que pour les six premiers mois de l'année le chiffre d'affaires consolidé du Groupe aurait été de 24,7 milliards d'euros et le résultat net aurait été de 3,7 milliards d'euros.

Lors de la détermination de ces montants, le Groupe a supposé que les ajustements de la juste valeur, déterminés provisoirement, qui ont été effectués à la date d'acquisition, auraient été les mêmes si l'acquisition s'était produite le 1^{er} janvier 2026. Ces montants seront, le cas échéant, ajustés en fin d'exercice en fonction de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition.

Transactions en cours au 30 juin 2026

Signature d'un accord pour l'acquisition conjointe de SFR aux côtés de Bouygues Telecom et de Free–Groupe Iliad

Orange a annoncé le 6 juin 2026, aux côtés de Bouygues Telecom et de Free–Groupe Iliad (ensemble, le « Consortium »), la signature d'un Protocole d'Accord avec Altice France, pour l'acquisition de SFR, deuxième opérateur de télécommunications en France.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie de consolidation menée par le Groupe en Europe. Cette acquisition permettrait de renforcer la position de leader d'Orange sur le marché français, d'accélérer la création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes du Groupe, et de soutenir sa capacité d'investissement dans les infrastructures et services numériques.

La part d'Orange dans la valeur d'entreprise totale de la transaction (20,35 milliards d'euros) s'élève à environ 27 %, soit 5,6 milliards d'euros, sous réserve d'ajustements ultérieurs jusqu'à une date de transaction.

A la suite de la signature de cet accord, une phase de consultation s'est ouverte avec les instances représentatives du personnel compétentes afin de mener un dialogue responsable et constructif et d'assurer la réussite de l'opération pour l'ensemble des parties.

La finalisation de l'opération reste soumise à l'approbation des autorités compétentes en matière administrative, réglementaire et de concurrence et aux conditions suspensives de réalisation afférentes et/ou contractuelles.

Dans le cadre de la signature de ce Protocole d'Accord, le Groupe a consenti certains engagements. À ce stade de l'opération, aucune obligation significative exigible ne résulte de ces engagements.

La signature de la documentation juridique définitive est attendue au second semestre 2026, tandis que la réalisation de la transaction pourrait intervenir au second semestre 2027 après l'obtention des autorisations des autorités compétentes notamment de concurrence.

A ce stade, il n'y a aucune certitude que cette opération soit réalisée.

Note 4 Créances clients

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Valeur brute des créances clients	7 581	6 210
Dépréciations sur créances clients	(1 790)	(1 045)
Valeur nette des créances clients	5 791	5 165

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Valeur nette des créances clients - en début de période	5 165	5 838
Variations liées à l'activité	(190)	(589)
Variations de périmètre ⁽¹⁾	834	(2)
Ecart de conversion	(0)	(54)
Reclassements et autres	(18)	(29)
Valeur nette des créances clients - en fin de période	5 791	5 165

(1) Comprend l'effet de 960 millions d'euros lié à la prise de contrôle exclusif de MasOrange en juin 2026 (voir note 3).

(en millions d'euros)	30 juin 2026			31 décembre 2025
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Créances clients non échues	4 116	(221)	3 895	3 720
Créances clients échues	3 465	(1 569)	1 896	1 445
Créances clients, dépréciées sur la base de l'ancienneté	2 829	(1 305)	1 524	1 190
Créances clients, dépréciées sur la base d'autres critères	636	(264)	372	255
Créances clients	7 581	(1 790)	5 791	5 165
dont part à court terme	7 114	(1 774)	5 340	4 783
dont part à long terme ⁽¹⁾	467	(16)	451	382

(1) Comprend les créances de terminaux mobiles sur vente à paiement différé dont l'échéance est au-delà de 12 mois ainsi que les créances issues des offres de location-financement d'équipements aux entreprises.

Le Groupe a apprécié le risque de non-recouvrement des créances clients au 30 juin 2026 et a comptabilisé des dépréciations de créances clients pour un montant de (193) millions d'euros sur la période au compte de résultat (contre (114) millions d'euros au 30 juin 2025).

De manière inchangée par rapport au 31 décembre 2025, Orange considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux comptes clients est limitée du fait du grand nombre de clients, de leur diversité (résidentiels, professionnels et grandes entreprises), de leur appartenance à des secteurs divers de l'économie et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Le tableau ci-dessous présente une analyse de la variation de la dépréciation sur créances clients dans l'état de la situation financière du Groupe :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dépréciations sur créances clients - en début de période	(1 045)	(1 036)
Dotations nettes comptabilisées au résultat	(193)	(300)
Pertes réalisées sur créances clients	85	274
Variations de périmètre ⁽¹⁾	(612)	5
Ecarts de conversion	(1)	11
Reclassements et autres	(23)	0
Dépréciations sur créances clients - en fin de période	(1 790)	(1 045)

(1) Comprend l'effet de (612) millions d'euros lié à la prise de contrôle exclusif de MasOrange en juin 2026 (voir note 3).

Programmes de cession de créances

Orange a mis en place des programmes de cession sans recours de ses créances à paiements étalés dans plusieurs pays (principalement en Espagne, en Pologne et en Roumanie). Celles-ci ne sont plus inscrites au bilan.

Le montant perçu au titre des créances clients cédées s'élève à environ 500 millions d'euros au premier semestre 2026 (contre environ 140 millions d'euros au 30 juin 2025 et 230 millions d'euros au 31 décembre 2025), et concerne principalement l'Espagne (à la suite de la prise de contrôle exclusif de MasOrange) et la Pologne. En 2025, ces montants concernaient principalement la Pologne, la France et la Roumanie.

Note 5 Achats et autres charges

5.1 Achats externes

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Charges commerciales, coûts d'équipements et de contenus	(3 513)	(3 134)
<i>dont coûts des terminaux et autres équipements vendus</i>	<i>(2 062)</i>	<i>(1 860)</i>
<i>dont commissions</i>	<i>(707)</i>	<i>(590)</i>
Achats et reversements aux opérateurs	(1 667)	(1 547)
<i>dont coûts d'interconnexion</i>	<i>(776)</i>	<i>(823)</i>
Autres charges de réseau, charges informatiques	(1 956)	(1 957)
Autres achats externes	(1 354)	(1 340)
<i>dont coûts d'achats de biens et services pour revente à autrui</i>	<i>(536)</i>	<i>(487)</i>
<i>dont frais généraux</i>	<i>(630)</i>	<i>(607)</i>
Total achats externes⁽¹⁾	(8 490)	(7 978)

(1) Les achats d'énergie, dont la principale composante est l'électricité, représentent (336) millions d'euros en juin 2026 et (453) millions d'euros en juin 2025.

5.2 Autres charges opérationnelles

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Litiges	(23)	(17)
Dépréciations et pertes sur créances clients	(193)	(114)
Coûts d'acquisition et d'intégration	(31)	(5)
Charges du service universel	(21)	(26)
Résultat de change opérationnel	(10)	2
Autres charges	(33)	(43)
Total autres charges opérationnelles	(310)	(203)

Les dépréciations et pertes sur créances clients sont détaillées en note 4.

Les paiements relatifs à certains litiges sont enregistrés directement en autres charges opérationnelles. Les principaux litiges du Groupe sont décrits en note 13.1.

5.3 Coûts des restructurations

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Coûts liés à l'accord GEPP (congé mobilité)	-	(91)
Coûts liés au plan d'Orange Business	(22)	(20)
Autres programmes de restructuration	(50)	(52)
<i>dont plans de départs des salariés</i>	(30)	(17)
<i>dont immobilier</i>	(11)	(15)
Total coûts des restructurations	(72)	(163)

Accord de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)

Le groupe Orange a signé un accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) le 10 février 2025. Cet accord visait à accompagner l'évolution des métiers et des compétences au sein du Groupe en France. Ce dernier prévoyait un congé mobilité ainsi que la reconduction du dispositif de Temps Partiel Seniors (TPS).

Le dispositif « congé mobilité » avait conduit à la comptabilisation d'une provision de 91 millions d'euros en coûts des restructurations au 30 juin 2025, pour un nombre estimé de bénéficiaires d'environ 400 personnes. L'évaluation de l'engagement est sensible à la population éligible et au taux d'entrée dans le dispositif qui est estimé à environ 4 %.

Ce dispositif est proposé par Orange pour accompagner les salariés occupant des métiers sur une activité en décroissance et ayant un projet professionnel externe. L'adhésion se fait sur la base du volontariat et s'adresse aux salariés de droit privé titulaires d'un CDI, ayant au moins 10 ans d'ancienneté dans le Groupe et à plus de 5 ans du départ de la retraite à taux plein. La rémunération proposée s'élève à 80 % pendant la période du congé dont la durée est de 12 mois minimum et de 15 mois maximum.

Au 30 juin 2026, la provision s'élève à 84 millions d'euros.

5.4 Gestion du besoin en fonds de roulement – dettes fournisseurs

Extension des délais de règlement de fournisseurs

Le groupe Orange a mis en place des programmes d'affacturage inversé (« *reverse factoring* ») dans lesquels des dettes fournisseurs sont cédées à des établissements financiers externes. Ces programmes tripartites offrent la possibilité :

- pour les fournisseurs concernés de bénéficier d'un paiement anticipé en contrepartie d'un escompte ;
- et pour le groupe Orange de bénéficier d'un allongement du délai de paiement accordé par les établissements financiers qui peut aller jusqu'à 120 jours au-delà du délai contractuel.

Les dettes concernées par ces programmes restent inscrites dans l'état consolidé de la situation financière en dettes fournisseurs.

Au 30 juin 2026, le Groupe est engagé dans plusieurs programmes d'affacturage inversé, principalement en Espagne et en France.

En Espagne, le Groupe est engagé dans plusieurs partenariats avec des banques qui permettent aux fournisseurs d'anticiper l'encaissement de leurs factures et/ou pour le groupe Orange d'étendre le délai de paiement habituel de 30 à 60 jours des fournisseurs (en allongeant le délai contractuel jusqu'à 120 jours). Le plafond d'encours autorisé est de 950 millions d'euros au 30 juin 2026. Au 30 juin 2026, le montant de l'utilisation du programme d'extension de délai de paiement pour le groupe Orange en Espagne est de 743 millions d'euros et le montant de l'utilisation du programme de paiement par anticipation des fournisseurs de 115 millions d'euros (contre respectivement 691 millions d'euros et 136 millions d'euros à la date de prise de contrôle exclusif de MasOrange).

En France, le principal programme correspond à un partenariat avec la banque Société Générale Factoring en France et permet aux fournisseurs d'anticiper l'encaissement de leurs factures et/ou pour le groupe Orange d'étendre le délai de paiement habituel de 45 à 60 jours des fournisseurs (en allongeant le délai contractuel jusqu'à 120 jours). Le plafond d'encours autorisé du programme d'affacturage inversé est de 700 millions d'euros au 30 juin 2026. Au 30 juin 2026, le montant de l'utilisation du programme d'extension de délai de paiement pour le groupe Orange est de 314 millions d'euros (302 millions d'euros au 30 juin 2025 et 317 millions d'euros au 31 décembre 2025), et le montant de l'utilisation du programme de paiement par anticipation est de 56 millions d'euros (74 millions d'euros au 30 juin 2025 et 64 millions d'euros au 31 décembre 2025).

Note 6 Charges de personnel

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Salaires et charges	(4 312)	(5 844)
<i>dont traitements et salaires, charges sociales</i>	(4 063)	(4 120)
<i>dont accords Temps Partiel Seniors</i>	(39)	(1 620)
<i>dont production immobilisée</i>	396	377
<i>dont autres charges de personnel</i>	(606)	(482)
Participation	(30)	(65)
Rémunérations en actions	(21)	(16)
Total charges de personnel en résultat d'exploitation	(4 364)	(5 926)

En 2025, le groupe Orange a signé un accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP). Cet accord vise à accompagner l'évolution des métiers et des compétences au sein du Groupe en France. Ce dernier prévoyait notamment la reconduction du dispositif de Temps Partiel Seniors (TPS) ainsi qu'un congé mobilité (voir note 5.3).

Le dispositif Temps Partiel Seniors avait conduit à la comptabilisation d'une provision de 1 610 millions d'euros en charges de personnel au 30 juin 2025, pour un nombre estimé de bénéficiaires de 6 400 salariés.

Note 7 Pertes de valeur

Le Groupe réalise des tests de perte de valeur annuellement et à chaque fois que des indices de perte de valeur sont identifiés.

Lors d'identification d'indices de pertes de valeur, une révision des trajectoires de flux de trésorerie retenues et de l'évolution des paramètres financiers est réalisée par rapport à la fin de l'année précédente pour les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) dont les pertes de valeur sont susceptibles d'avoir un effet matériel sur les comptes consolidés du Groupe.

L'évolution du contexte économique et financier, les différentes capacités de résistance des acteurs du marché des télécommunications face à la dégradation des environnements économiques locaux, la baisse des capitalisations boursières des opérateurs de télécommunications, et les niveaux de performance économique constituent des indicateurs de dépréciation potentielle.

Ces éléments pris en compte par le Groupe au 30 juin 2026 restent inchangés par rapport à ceux décrits au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026

Au 30 juin 2026, la revue des indices de perte de valeur n'a pas conduit le Groupe à comptabiliser de perte de valeur.

Au 30 juin 2025

Au 30 juin 2025, la revue des indices de perte de valeur, réalisée sur la base des trajectoires financières du plan stratégique alors en vigueur *Lead the future*, n'avait pas conduit le Groupe à comptabiliser de perte de valeur.

Pour rappel, lors des tests annuels au 31 décembre 2025, l'adoption du nouveau plan stratégique *Trust the future* a conduit à une révision des trajectoires financières de l'UGT Entreprises, entraînant la comptabilisation d'une dépréciation de l'écart d'acquisition de (332) millions d'euros à la clôture de l'exercice.

Note 8 Titres mis en équivalence

8.1 Variation des titres mis en équivalence

Le tableau ci-dessous présente la valeur des principaux titres mis en équivalence :

Société (en millions d'euros)	Principale activité	Principal co-actionnaire	% d'intérêt	30 juin 2026	31 décembre 2025
Entités sous contrôle conjoint					
MasOrange	Opérateur de télécommunications en Espagne	Lorca (50%)	50% ⁽¹⁾	-	2 431
PremiumFiber	Opérateur d'infrastructures réseau de fibre optique en Espagne	GIC (25%)	59% ⁽²⁾	748	-
Ucles Infraco	Opérateur d'infrastructures réseau de fibre optique en Espagne	Ucles Holdco (50%)	50% ⁽²⁾	68	-
Orange Concessions et ses filiales	Exploitation / maintenance des Réseaux d'Initiative Publique	Consortium HIN (50%)	50%	642	659
Światłowód Inwestycje Sp. z o.o. (FiberCo en Pologne)	Construction / exploitation en Pologne	APG Group (50%)	50% ⁽³⁾	351	342
Mauritius Telecom et ses filiales	Opérateur de télécommunications à Maurice	Etat Mauricien (34%)	40%	48	55
Autres				29	35
Entités sous influence notable					
Orange Tunisie	Opérateur de télécommunications en Tunisie	Investec (51%)	49%	26	22
IRISnet	Opérateur de télécommunications en Belgique	Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (MRBC) (53%)	21%	7	7
Savoie connectée	Opérateur d'infrastructures réseau de fibre optique	XPFibre.Co (70%)	30%	3	10
Autres				4	2
Total titres mis en équivalence				1 926	3 564

(1) Consolidation selon la méthode de mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe jusqu'à la date de prise de contrôle exclusif, le 8 juin 2026. A partir de cette date, MasOrange est consolidée en intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe (voir note 3).

(2) Dans le cadre de la prise de contrôle exclusif de MasOrange, les participations dans PremiumFiber et Ucles Infraco sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

(3) Correspond au pourcentage d'intérêt d'Orange Polska dans Światłowód Inwestycje Sp. z o.o. (FiberCo en Pologne).

PremiumFiber, co-entreprise créée en décembre 2025 entre MasOrange, GIC et Vodafone Spain, exploite un réseau FTTH couvrant plus de 12 millions de foyers et connecte près de 5 millions de clients.

La variation des titres mis en équivalence est la suivante :
(en millions d'euros)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Titres mis en équivalence - en début de période	3 564	3 979
Dividendes	-	(25)
Quote-part du résultat net	(203)	(202)
<i>dont MasOrange⁽¹⁾</i>	(149)	(155)
<i>dont PremiumFiber⁽²⁾</i>	(9)	-
<i>dont Orange Concessions</i>	(18)	(42)
Variation des autres éléments du résultat global	20	(25)
Variations de périmètre ⁽²⁾	(1 389)	-
<i>dont MasOrange</i>	(2 214)	-
<i>dont PremiumFiber</i>	757	-
<i>dont Ucles Infraco</i>	68	-
Variations de capital	23	30
Ecart de conversion	(5)	(2)
Reclassements et autres ⁽³⁾	(85)	(190)
Titres mis en équivalence - en fin de période	1 926	3 564

(1) Consolidation selon la méthode de mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe jusqu'à la date de prise de contrôle exclusif, le 8 juin 2026. A partir de cette date, MasOrange est consolidée en intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe (voir note 3).

(2) Intègre la participation de MasOrange dans les co-entreprises PremiumFiber et Ucles Infraco ainsi que l'effet du changement de méthode de consolidation résultant de la prise de contrôle exclusif de MasOrange par le Groupe le 8 juin 2026 (voir note 3).

(3) En 2026, comprend principalement le remboursement partiel de la prime d'émission de MasOrange pour un montant de (50) millions d'euros. En 2025, comprenait principalement le remboursement partiel de la prime d'émission d'Orange Concessions pour un montant de (216) millions d'euros.

8.2 Principales données des entités mises en équivalence

Les principales données relatives à PremiumFiber, Orange Concessions et Światłowód Inwestycje Sp. z o.o. (*FiberCo* en Pologne) sont les suivantes (sur une base à 100 %) :

(en millions d'euros)	30 juin 2026				31 décembre 2025		
	Premium Fiber	MasOrange ⁽¹⁾	Orange Concessions	Światłowód Inwestycje Sp. z o.o.	MasOrange	Orange Concessions	Światłowód Inwestycje Sp. z o.o.
Actif							
Actifs non courants	7 737	-	3 333	911	19 109	3 315	871
<i>dont écarts d'acquisition</i>	1 161	-	1 061	-	3 992	1 061	-
<i>dont autres immobilisations incorporelles</i>	4 992	-	2 160	1	7 305	2 178	1
<i>dont immobilisations corporelles</i>	1 198	-	13	846	5 050	13	810
<i>dont titres mis en équivalence</i>	-	-	1	-	861	1	-
Actifs courants	538	-	290	182	2 348	293	182
<i>dont disponibilités et quasi-disponibilités</i>	108	-	55	11	140	58	24
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	67	-	-
Total de l'actif	8 275	-	3 623	1 094	21 524	3 608	1 053
Passif							
Capitaux propres	1 347	-	1 235	339	4 808	1 265	317
Passifs non courants	6 410	-	1 992	681	11 739	1 946	655
<i>dont passifs financiers non courants</i>	5 177	-	1 267	645	8 175	1 259	618
Passifs courants	518	-	396	74	4 977	397	82
<i>dont passifs financiers courants</i>	347	-	0	6	1 119	0	21
Total du passif et des capitaux propres	8 275	-	3 623	1 094	21 524	3 608	1 053
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires	37	3 115	232	58	7 599	454	96
Résultat d'exploitation	12	41	(25)	4	512	(69)	(7)
Résultat financier	(27)	(373)	(31)	(21)	(834)	(45)	(16)
Impôts sur les sociétés	(1)	34	16	3	12	29	5
Résultat net	(16)	(298)	(40)	(14)	(310)	(84)	(17)

(1) Consolidation selon la méthode de mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe jusqu'à la date de prise de contrôle exclusif, le 8 juin 2026. A partir de cette date, MasOrange est consolidée en intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe (voir note 3).

8.3 Transactions avec les parties liées

Les principales transactions entre le Groupe et les parties liées sont essentiellement composées des transactions avec les sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence dont notamment PremiumFiber, Orange Concessions et Światłowód Inwestycje Sp. z o.o. (*FiberCo* en Pologne).

Note 9 Impôts sur les sociétés

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Total Impôts sur les sociétés	(455)	(250)
Impôt exigible	(566)	(605)
Impôt différé	110	356

La charge d'impôt sur les sociétés au 30 juin 2025 intégrait un produit d'impôt différé de 443 millions d'euros en lien avec l'accord GEPP en France (*Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels - GEPP*) signé le 10 février 2025 (voir notes 5 et 6).

Recouvrabilité des impôts différés actifs

A chaque clôture, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs. La recouvrabilité est appréciée au regard des derniers plans d'affaires utilisés pour les tests de pertes de valeur, ces plans pouvant éventuellement être retraités de spécificités fiscales.

Le 8 juin 2026, la prise de contrôle exclusif de MasOrange a abouti à l'intégration des positions d'impôts différés actifs et passifs de MasOrange à l'état consolidé de la situation financière du Groupe.

A cette date, MasOrange dispose de 3 628 millions d'euros d'impôts différés actifs (essentiellement des déficits reportables), dont (2 202) millions d'euros non-reconnus du fait de l'existence de déficits générés pré-intégration fiscale limitant leur utilisation et à la limitation d'imputation des déficits reportables applicables en Espagne.

Note 10 Actifs, passifs et résultat financiers

10.1 Éléments des actifs et passifs financiers

Conformément au plan de désengagement des activités bancaires en Europe et à la suite du retrait de l'agrément bancaire d'Orange Bank (renommée Orange OBK) le 15 décembre 2025, le secteur « Services Financiers Mobiles » est supprimé à compter du 1^{er} janvier 2026. L'arrêt de ces activités opérationnelles entraîne l'abandon de la distinction au sein de l'information sectorielle entre les activités de télécommunications et les activités bancaires.

Le tableau suivant permet de réconcilier les soldes des comptes d'actifs et passifs des activités télécoms et des activités des Services Financiers Mobiles jusqu'au 31 décembre 2025 (les transactions entre ces deux périmètres n'étaient pas éliminées dans les éléments présentés ci-dessous) avec l'état consolidé de la situation financière.

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2026 Comptes consolidés Orange	31 décembre 2025 Comptes consolidés Orange	dont Activités télécoms	dont Services Financiers Mobiles	dont éliminations activités télécoms / services financiers mobiles
Actifs financiers non courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	3	-	3	-
Actifs financiers non courants	10.5	1 302	1 305	1 332	-	(27) ⁽¹⁾
Dérivés actifs non courants		669	517	517	-	-
Actifs financiers courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	3	-	180	(177) ⁽²⁾
Actifs financiers courants	10.5	2 178	3 118	3 118	-	-
Dérivés actifs courants		31	35	35	-	-
Disponibilités et quasi-disponibilités	10.3	9 305	12 167	12 125	42	-
Total		13 485	17 148	17 128	225	(205)
Passifs financiers non courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	-	-	27	(27) ⁽¹⁾
Passifs financiers non courants	10.3	42 327	33 457	33 457	-	-
Dérivés passifs non courants		229	201	201	-	-
Passifs financiers courants	10.3	5 298	4 538	4 715	-	(177) ⁽²⁾
Dérivés passifs courants		38	62	62	-	-
Total		47 891	38 257	38 434	27	(205)

(1) Prêt octroyé par Orange SA à Orange OBK (anciennement Orange Bank).

(2) Compte courant entre Orange SA et Orange OBK (anciennement Orange Bank).

10.2 Produits et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

Le coût de l'endettement financier net est constitué des produits et charges relatifs aux éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période.

Les gains et pertes de change incluent notamment la réévaluation en euros des emprunts obligataires et bancaires libellés en devises étrangères ainsi que la réévaluation symétrique, le cas échéant, des couvertures associées telles que définies par IFRS 9.

(en millions d'euros)	Résultat financier						Autres éléments du résultat global
	Coût endettement financier brut ⁽¹⁾	Produits (charges) sur actifs constitutifs endettement net	Coût endettement financier net	Gain (perte) de change	Autres charges financières nettes	Résultat financier	Réserves
30 juin 2026							
Actifs financiers	-	212	212	23	18		(11)
Passifs financiers	(840)	-	(840)	(314)	(7)		-
Dettes locatives	-	-	-	-	(123)		-
Dérivés	82	-	82	286	-		(267)
Effet d'actualisation	-	-	-	-	(102)		-
Total	(758)	212	(546)	(5)	(213)	(764)	(279)
30 juin 2025							
Actifs financiers	-	146	146	(134)	11		(5)
Passifs financiers	(574)	-	(574)	688	-		-
Dettes locatives	-	-	-	-	(123)		-
Dérivés	41	-	41	(566)	-		98
Effet d'actualisation	-	-	-	-	(72)		-
Total	(533)	146	(387)	(11)	(183)	(582)	92

(1) Inclut les intérêts sur les dettes liées aux actifs financés pour (2) millions d'euros au 30 juin 2026 et (6) millions d'euros au 30 juin 2025.

Sur le premier semestre 2026, l'état du résultat global consolidé présente une perte sur les couvertures de flux de trésorerie de (267) millions d'euros liés aux entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale, contre un gain sur les couvertures de flux de trésorerie de 98 millions d'euros au premier semestre 2025. Ces variations correspondent essentiellement aux couvertures (*cross currency swaps*) de coupons futurs des emprunts en devises étrangères du Groupe :

- la perte sur le premier semestre 2026 s'explique principalement par la baisse des taux euro par rapport aux taux long terme américain et britannique;
- le gain sur le premier semestre 2025 s'explique principalement par la remontée des taux euro par rapport aux taux long terme américain et britannique.

10.3 Endettement financier net

Au 31 décembre 2025, l'endettement financier net tel que défini et utilisé par Orange ne prenait pas en compte les activités des Services Financiers Mobiles pour lesquelles ce concept n'était pas pertinent. À compter du 1er janvier 2026, le secteur Services Financiers Mobiles est supprimé. La définition de l'endettement financier net a donc évolué et ne fait plus de distinction sectorielle.

Il correspond (a) aux passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation (convertis en euros au cours de clôture) y compris dérivés (actifs et passifs), diminués (b) des dépôts versés de *cash collateral*, des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur.

L'endettement financier net exclut les dettes locatives entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 et inclut les dettes sur actifs financés.

Par ailleurs, les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, inclus dans l'endettement financier net, couvrent notamment des éléments qui n'y figurent pas comme les flux de trésorerie futurs. En conséquence, la part relative à ces instruments de couverture en vie enregistrée en autres éléments du résultat global est ajoutée à l'endettement financier brut pour neutraliser cette différence temporelle.

Au 30 juin 2026, l'endettement financier net se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
TDIRA	625	624
Emprunts obligataires	37 261	32 348
Emprunts bancaires et auprès d'organismes de développement et d'institutions de crédits multilatérales	7 269	2 974
Dettes sur actifs financés	80	200
Dépôts reçus de <i>cash collateral</i>	436	282
<i>NEU Commercial Paper</i>	1 115	830
Banques créditrices	563	453
Autres passifs financiers ⁽¹⁾	277	462
Passifs financiers courants et non courants hors dérivés contributifs à l'endettement financier net	47 625	38 172
Dérivés passifs courants et non courants ⁽²⁾	267	262
Dérivés actifs courants et non courants ⁽²⁾	(701)	(552)
Éléments de capitaux propres relatifs aux instruments de couverture en vie	(370)	(124)
Endettement financier brut après dérivés (a)	46 821	37 758
Dépôts versés de <i>cash collateral</i> ⁽³⁾	(11)	(26)
Placements à la juste valeur ⁽⁴⁾	(1 786)	(3 045)
Quasi-disponibilités	(5 550)	(8 371)
Disponibilités	(3 754)	(3 755)
Autres actifs financiers	(36)	(35)
Éléments de l'actif contributifs à l'endettement financier net (b)	(11 138)	(15 232)
Endettement financier net (a) + (b)	35 683	22 526

(1) Comprend le passif financier de 114 millions d'euros comptabilisé au titre de l'option de vente consentie par Orange à Nethys.

(2) Au 30 juin 2026, l'effet change sur les *cross currency swaps* couvrant le risque de change sur nominaux de la dette brute représente un gain latent de 636 millions d'euros.

(3) Seuls les dépôts versés de *cash collateral*, inclus dans les actifs financiers non courants de l'état de la situation financière, sont déduits de l'endettement financier brut.

(4) Seuls les placements à la juste valeur, inclus dans les actifs financiers courants de l'état de la situation financière, sont déduits de l'endettement financier brut.

10.4 Principaux remboursements et émissions d'emprunts obligataires et bancaires

Au cours du premier semestre 2026, Orange SA a effectué les émissions suivantes :

- le 13 janvier 2026, Orange SA a procédé à une émission obligataire pour un total de 6 milliards de dollars américains (équivalent à 5,1 milliards d'euros). Cette émission est composée de 5 tranches avec un coupon moyen pondéré de 4,73 % :

Devise d'origine	Nominal à l'origine (en millions de devises)	Échéance	Taux d'intérêt (en %)	Emetteur	Type d'opérations	Montant (en millions d'euros)
USD	750	13 janvier 2029	4,000	Orange SA	Emission	644
USD	1 250	13 janvier 2031	4,250	Orange SA	Emission	1 073
USD	1 500	13 janvier 2033	4,750	Orange SA	Emission	1 287
USD	2 000	13 janvier 2036	5,000	Orange SA	Emission	1 716
USD	500	13 janvier 2056	5,750	Orange SA	Emission	429
Total des émissions						5 148

- le 11 mai 2026, Orange SA a contracté deux emprunts bancaires à échéance 2031 pour un montant total de 1,3 milliard d'euros en vue de financer l'opération de rachat de la société Scorefit réalisée sur le second semestre 2026 (voir note 14).

Au cours du premier semestre 2026, le Groupe a effectué les remboursements suivants :

- suite à la prise de contrôle exclusif de MasOrange (voir note 3), le Groupe a effectué un remboursement anticipé d'une partie de la dette de MasOrange, à hauteur de 6,5 milliards d'euros;
- le 29 juin 2026, Orange SA a remboursé à maturité un emprunt obligataire de 700 millions d'euros.

10.5 Actifs financiers

Les actifs financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026			31 décembre 2025
	Non courant	Courant	Total	Total
Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	370	-	370	376
Titres de participation	370	-	370	376
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	164	1 786	1 950	3 219
Placements à la juste valeur ⁽¹⁾	-	1 786	1 786	3 045
Titres de participation	152	-	152	146
Dépôts versés de <i>cash collateral</i>	11	-	11	26
Autres	-	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti	768	392	1 160	856
Créances rattachées à des participations	24	54	78	96
Autres ⁽²⁾	745	338	1 082	760
Total Actifs financiers	1 302	2 178	3 479	4 450

(1) Exclusivement des *Negotiable European Commercial Papers* et des titres obligataires.

(2) Dont 312 millions d'euros constitués en 2024 au titre de la saisie du Parquet National Financier sur les sujets relatifs à la TVA sur les offres numériques.

Note 11 Informations relatives aux risques de marché et à la juste valeur des actifs et passifs financiers

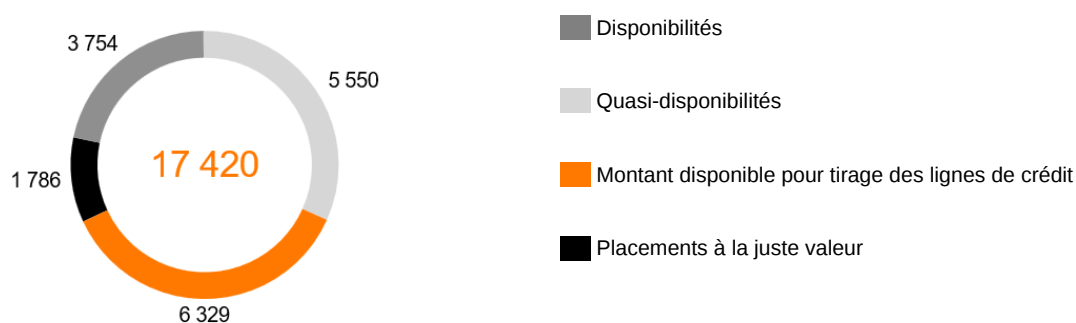
11.1 Politique de gestion des risques

Au premier semestre 2026, le Groupe a commencé à mettre en place des *swaps* de matières premières qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour couvrir le risque de variabilité du chiffre d'affaires lié à la revente des granules de cuivre.

Le Groupe a continué à mettre en place et à gérer des instruments de couverture afin de limiter son exposition aux risques de taux et de change opérationnel et financier. Par ailleurs, le Groupe a maintenu une politique de financement diversifié lui permettant de présenter au 30 juin 2026 la position de liquidité suivante :

Position de liquidité

(en millions d'euros)



Pour la gestion spécifique du risque de contrepartie lié aux créances clients, voir note 4.

11.2 Évolution de la notation d'Orange

La notation d'Orange n'a pas évolué sur le premier semestre 2026 par rapport au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026, la notation d'Orange est la suivante :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch Ratings
Sur la dette à long terme	BBB+	Baa1	BBB+
Perspective	Stable	Stable	Stable
Sur la dette à court terme	A-2	P-2	F2

11.3 Ratios financiers

Les ratios financiers décrits au 31 décembre 2025 demeurent respectés au 30 juin 2026.

Les emprunts de MasOrange ne sont pas soumis à des engagements spécifiques en matière de respect de ratios financiers.

11.4 Niveaux de juste valeur des actifs et passifs financiers

Aucun évènement ayant un impact significatif sur la détermination des niveaux de juste valeur des actifs et passifs financiers n'est intervenu au cours du premier semestre 2026.

A la date de prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026, certains actifs et passifs financiers acquis ont été évalués à la juste valeur dans le cadre de l'allocation préliminaire du prix d'acquisition (voir note 3).

Note 12 Capitaux propres

12.1 Capital

Au 30 juin 2026, le capital social d'Orange SA s'élève à 10 640 226 396 euros : il est divisé en 2 660 056 599 actions ordinaires d'un nominal de 4 euros.

Les actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au nom du même actionnaire bénéficient de droits de vote double. Au 30 juin 2026, la sphère publique détient ainsi 22,95 % du capital et 29,09 % des droits de vote, et les salariés du Groupe détiennent dans le cadre du plan d'épargne Groupe ou sous forme nominative 7,94 % du capital et 12,97 % des droits de vote.

Aucune action nouvelle n'a été émise au cours du premier semestre 2026.

12.2 Actions propres

Sur autorisation de l'Assemblée générale du 19 mai 2026, le Conseil d'administration a mis en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions (Programme de Rachat 2026) et mis fin avec effet immédiat au Programme de Rachat 2025. Cette autorisation a une période de validité de 18 mois à compter de l'Assemblée générale susnommée. Le descriptif du Programme de Rachat 2026 figure dans le document d'enregistrement universel (DEU) déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 02 avril 2026.

Au 30 juin 2026, la Société détenait 2 287 263 actions propres, dont 2 282 263 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions LTIP (*Long Term Incentive Plan*) et 5 000 actions au titre du contrat de liquidité.

Au cours du premier semestre 2026, Orange a livré 1 666 668 actions propres aux bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions LTIP 2023-2025.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 1 456 848 actions propres, intégralement affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions LTIP 2022-2024, 2023-2025 et 2024-2026.

12.3 Distributions

L'Assemblée générale du 19 mai 2026 a décidé de verser aux actionnaires un dividende de 0,75 euro par action au titre de l'exercice 2025. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,30 euro par action, mis en paiement le 4 décembre 2025 pour un montant total de 798 millions d'euros, le solde du dividende à distribuer de 0,45 euro par action a été mis en paiement le 15 juin 2026 pour un montant de 1 197 millions d'euros.

12.4 Titres subordonnés

Nominal des titres subordonnés

Le 25 juin 2026, Orange a émis 850 millions d'euros de titres subordonnés de dernier rang à durée indéterminée, portant un coupon annuel de 4,25 % jusqu'à la première date de révision du taux.

Une révision des taux sur des conditions de marché est prévue de manière contractuelle à partir du 25 juin 2033. Orange dispose d'une option de rachat au pair à toute date comprise entre le 25 mars 2033 et le 25 juin 2033 inclus, puis à chaque date annuelle de paiement du coupon, ainsi qu'en cas de survenance de certains événements définis contractuellement.

Des clauses de step-up prévoient un ajustement du coupon de 0,25% à partir du 25 juin 2038, cette majoration étant portée à 1,00% à compter du 25 juin 2053.

Cette émission de titres subordonnés a fait l'objet d'un prospectus approuvé par l'AMF sous le n° 26-123, complété par le supplément approuvé sous le n° 26-184.

Concomitamment à cette émission, Orange a lancé une offre de rachat visant deux souches existantes de titres subordonnés à durée indéterminée :

- une souche d'un nominal initial de 1,25 milliard d'euros, dont 500 millions d'euros restaient en circulation avant l'offre, ayant une première date de refixation du taux d'intérêt le 1er octobre 2026 ;
- une souche d'un nominal initial de 500 millions d'euros, dont 350 millions d'euros restaient en circulation avant l'offre, ayant une première date de refixation du taux d'intérêt le 19 mars 2027.

Le 25 juin 2026, à l'issue de cette offre, le Groupe a procédé au rachat de 254 millions d'euros de la première souche et 103 millions d'euros de la seconde.

Les montants nominaux restant en circulation après ce rachat s'élèvent respectivement à 246 millions d'euros et 247 millions d'euros.

Le montant présenté dans la colonne « titres subordonnés » du tableau de variation des capitaux propres de 4 993 millions d'euros correspond au nominal enregistré en valeur historique.

Rémunération des titres subordonnés

Date d'émission d'origine	Nominal d'origine (en millions d'euros)	Nominal restant (en millions d'euros)	Taux	30 juin 2026 (en millions d'euros)	30 juin 2025 (en millions d'euros)
01/10/2014	1 250	246	5,00%	(9)	(22)
15/04/2019	1 000	-	2,38%	-	(11)
19/09/2019	500	247	1,75%	(7)	(9)
15/10/2020	700	700	1,75%	-	-
11/05/2021	500	500	1,38%	(7)	(7)
18/04/2023	1 000	1 000	5,38%	(54)	(54)
10/04/2024	700	700	4,50%	(32)	(29)
24/06/2025	750	750	3,88%	(29)	-
25/06/2026	850	850	4,25%	-	-
Rémunération sur titres subordonnés en capitaux propres		4 993		(137)	(132)
Rémunération versée sur titres subordonnés				(137)	(132)

La rémunération des porteurs est enregistrée dans les capitaux propres cinq jours ouvrés avant la date de tombée annuelle sauf exercice par Orange de son droit à différer le paiement des coupons.

L'effet d'impôt de 50 millions d'euros afférent à la rémunération des titres subordonnés est constaté en résultat sur la période.

12.5 Ecarts de conversion

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Profit (perte) comptabilisé en autres éléments du résultat global au cours de la période	1	(293)
Reclassement dans le résultat de la période	-	1
Total écarts de conversion dans le résultat global consolidé	1	(292)

La variation des écarts de conversion comptabilisée en autres éléments du résultat global comprenait principalement une diminution de (292) millions d'euros sur le premier semestre 2025, liée à la dépréciation de plusieurs devises dont notamment le franc guinéen, le dinar jordanien, le dollar américain et la livre égyptienne.

12.6 Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Distribution de dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾	442	410
dont Sonatel et ses filiales	239	222
dont Orange Polska et ses filiales	93	81
dont Orange Côte d'Ivoire et ses filiales	51	48
dont Jordan Telecom et ses filiales	24	26
dont Médi Telecom et ses filiales	32	32

(1) Dont 305 millions d'euros de dividendes décaissés au 30 juin 2026 et 242 millions d'euros au 30 juin 2025.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Capitaux propres créditeurs attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (a)	3 370	3 462
<i>dont Orange Polska et ses filiales</i>	1 327	1 367
<i>dont Sonatel et ses filiales</i>	1 273	1 298
<i>dont Orange Côte d'Ivoire et ses filiales</i>	211	235
<i>dont Jordan Telecom et ses filiales</i>	171	179
<i>dont Orange Belgium et ses filiales</i>	137	132
<i>dont Médi Telecom et ses filiales</i>	175	183
Capitaux propres débiteurs attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (b)	(49)	(46)
<i>dont Orange Romania et ses filiales</i>	(37)	(34)
Total capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (a) + (b)	3 321	3 416

Note 13 Litiges et engagements contractuels non comptabilisés

13.1 Litiges

Au 30 juin 2026, le montant des provisions pour risques enregistrées par le Groupe, au titre de l'ensemble des litiges dans lesquels il est impliqué (hors passifs liés à des désaccords entre Orange et les administrations fiscales ou sociales en matière de taxes, d'impôts sur les sociétés ou de cotisations sociales qui sont comptabilisés au bilan dans les rubriques correspondantes), s'élève à 243 millions d'euros (294 millions d'euros au 31 décembre 2025). Orange considère que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours est de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

La présente note décrit les litiges apparus ou ayant évolué depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2025.

France

Services fixes

- Dans le litige opposant Bouygues Telecom à Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris et relatif à la qualité de services des offres de gros d'Orange sur la boucle locale cuivre, Bouygues Telecom demandait la réparation d'un préjudice qu'elle évaluait à 85 millions d'euros. Le tribunal a débouté intégralement Bouygues Telecom de ses demandes en juin 2024. Bouygues Telecom a interjeté appel de la décision en août 2024. La procédure se poursuit devant la cour d'appel de Paris, instance devant laquelle Bouygues Telecom sollicite désormais la réparation d'un préjudice estimé à 89 millions d'euros. Par ailleurs, Bouygues Telecom a de nouveau assigné Orange en mars 2026 devant le tribunal des activités économiques de Paris sur une période d'analyse distincte de celle visée par la procédure d'appel. Bouygues Telecom sollicite dans ce cadre la réparation d'un préjudice qu'elle évalue à 50 millions d'euros. Orange considère que ces prétentions sont infondées. La procédure suit son cours.
- En juin 2024, Bouygues Telecom a assigné Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris pour solliciter une réparation d'un prétendu préjudice de 35 millions d'euros subi du fait du non-respect par Orange de ses engagements pris sur le fondement de l'article L. 33-13 du Code des postes et des communications électroniques relatifs au déploiement de la fibre optique. À la suite d'un désistement d'instance devant le tribunal des activités économiques de Paris pour raison procédurale, Bouygues Telecom a assigné Orange le 19 novembre 2024 devant le tribunal des activités économiques de Nanterre, et a réévalué le préjudice global à hauteur de 130 millions d'euros de dommages et intérêts. Orange considère que ces prétentions sont infondées. La procédure suit son cours.
- En avril 2026, la société d'Investissement pour la Fibre des Territoires (IFT / Free) a assigné Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris pour solliciter une réparation d'un prétendu préjudice de 77 millions d'euros subi du fait du non-respect par Orange de ses engagements pris sur le fondement de l'article L. 33-13 du Code des postes et des communications électroniques relatifs au déploiement de la fibre. Orange considère que ces prétentions sont infondées. La procédure suit son cours.
- En décembre 2023, Iliad (Free) a assigné Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris pour solliciter une réparation d'un prétendu préjudice de 76 millions d'euros en lien avec la qualité de service des offres de gros d'Orange sur la boucle locale cuivre. Orange considère que ces prétentions sont infondées. La procédure suit son cours.
- En février 2023, Bouygues Telecom et la SDAIF (Société de Développement pour l'Accès à l'Infrastructure Fibre) ont assigné Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris concernant le mécanisme des restitutions de prises FTTH. Bouygues Telecom et la SDAIF réclamaient 152 millions d'euros, correspondant selon elles aux montants des restitutions dues au titre des résiliations des lignes FTTH depuis l'origine de la relation contractuelle. Le 11 février 2026, Bouygues Telecom et la SDAIF, d'une part, et Orange, d'autre part, ont conclu un protocole aux fins de mettre un terme amiable au différend les opposant sur le mécanisme des restitutions des prises FTTH. Le montant nécessaire à l'extinction du litige avait été provisionné dans les comptes du Groupe. Le litige est désormais clos.
- En mars 2025, SFR a assigné Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris concernant le mécanisme des restitutions des prises fibre FTTH. SFR réclamaient 185 millions d'euros, avec demande d'un versement à titre provisionnel à hauteur de 166 millions d'euros, correspondant selon elle aux montants des restitutions dues au titre des résiliations des lignes FTTH depuis l'origine de la relation contractuelle. Le 30 avril 2026, Orange et SFR ont conclu un protocole aux fins de mettre un terme amiable au différend les opposant sur le mécanisme des restitutions des prises FTTH. Le litige est désormais clos.

Autres procédures en France

- En juin 2018, Iliad (Free) a assigné Orange en référé devant le président du tribunal de commerce de Paris visant à faire interdire certaines de ses offres de téléphonie mobile proposant des terminaux mobiles à prix attractifs accompagnés de formules d'abonnement au motif qu'elles seraient constitutives d'offres de crédit à la consommation. En octobre 2020, Iliad évaluait son préjudice à 790 millions d'euros puis à 993 millions d'euros en janvier 2025. La procédure au fond a été suspendue temporairement en mars 2025 afin qu'il puisse être statué sur une procédure sur incident. En mars 2026, la cour d'appel de Paris a rendu son arrêt sur cet incident et a confirmé le jugement de première instance. Dans le cadre de la reprise des débats au fond, une audience de procédure a été fixée en septembre 2026. La procédure suit son cours.
- À la suite de missions de contrôle en ligne des traitements liées à la mise en œuvre du mail Orange à partir du site Orange.fr et au dépôt de cookies sur ce même site, la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) a prononcé une sanction de 50 millions d'euros, en novembre 2024, contre Orange SA et, s'agissant des cookies, une injonction sous astreinte de se mettre en conformité dans un délai de 3 mois. La CNIL a constaté en septembre 2025 la mise en conformité à l'injonction dans les délais. Orange, qui considère la sanction disproportionnée, a par ailleurs fait appel de la décision de sanction financière devant le Conseil d'État le 5 février 2025. Dans le cadre de ce litige, le Conseil constitutionnel a déclaré le 25 juin 2026 la disposition de l'article L. 34-5 du code des postes et communications électroniques anticonstitutionnelle pour le futur en ce que plusieurs autorités peuvent réprimer de mêmes faits qualifiés de manière identique, ce qui méconnaît le principe de nécessité des peines. La procédure suit son cours.

Pologne

- En 2015, l'opérateur polonais P4 a déposé deux réclamations indemnitaires pour un montant total de 630 millions de zlotys (soit 147 millions d'euros) solidairement à l'encontre de trois opérateurs (dont Orange Polska et Polkomtel), en réparation du préjudice que P4 estime avoir subi en raison des tarifs de détail que ces trois opérateurs imposent aux appels vers le réseau de P4. Dans le cadre de la première réclamation indemnitaire d'un montant de 316 millions de zlotys (soit 74 millions d'euros), la cour suprême en janvier 2022 a rejeté le pourvoi formé par Polkomtel contre la décision de la cour d'appel qui avait infirmé le jugement du tribunal de première instance ayant rejeté la réclamation de P4 et renvoyé la décision en première instance. En mai 2023, la deuxième réclamation indemnitaire de P4 pour 314 millions de zlotys (soit 73 millions d'euros) a été jointe. En 2024, T-Mobile Polska a rejoint la procédure en tant que partie intervenante. La procédure suit son cours.

Afrique et Moyen- Orient

- Plusieurs différends actionnaires opposent la société commune constituée entre Agility et Orange, d'une part, et son coactionnaire irakien dans le capital de l'opérateur irakien Korek Telecom, d'autre part. Ces différends, qui portent sur diverses infractions aux documents contractuels, font l'objet de contentieux arbitraux et judiciaires dans différents pays. Dans le cadre de l'un de ces litiges, le 20 mars 2023, un tribunal arbitral, constitué sous l'égide de la Chambre de Commerce Internationale (CCI), a rendu une sentence définitive contre Korek Telecom et son actionnaire principal, dans le litige qui oppose indirectement (à travers leur société commune) le Groupe koweïtien de logistique Agility et Orange à leur ex-coactionnaire irakien dans le capital de l'opérateur irakien Korek Telecom. Le tribunal arbitral a octroyé 1,7 milliard de dollars américains (1,5 milliard d'euros) de dommages et intérêts à la société commune et à la holding ex-actionnaire de Korek Telecom pour diverses violations du pacte d'actionnaires et actes délictueux commis par l'ex-coactionnaire irakien, notamment pour collusion avec le régulateur irakien des télécommunications. Cette sentence a fait l'objet d'un recours en annulation, lequel a été rejeté. Depuis juin 2025, la sentence est définitive et exécutoire. Par ailleurs, le 19 mars 2019, par suite d'un décret administratif adopté par le ministère irakien du Commerce et de l'Industrie, la direction générale des sociétés à Erbil (Kurdistan irakien) a rétabli l'actionnariat de Korek Telecom tel qu'il existait avant l'entrée au capital d'Orange et d'Agility. En conséquence, l'inscription des actions de Korek Telecom au nom des actionnaires initiaux a été imposée sans indemnisation ou remboursement des sommes investies. Orange, qui considère avoir été illégalement exproprié de son investissement, a notifié le 24 mars 2019 une lettre de griefs à la République d'Irak en se fondant sur le traité bilatéral d'investissement conclu entre la France et l'Irak. À défaut d'avoir pu trouver un accord amiable avec l'État irakien, Orange a déposé le 2 octobre 2020 une requête d'arbitrage auprès du Centre International de Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI). Les audiences devant le CIRDI ont eu lieu en février 2024. Le tribunal arbitral sous l'égide du CIRDI a rendu le 11 juin 2026 une sentence défavorable à Orange sur l'indemnisation de son préjudice relatif à cette expropriation. Orange analyse ses options.

Il n'existe pas d'autres procédures administratives, judiciaires ou arbitrales dont Orange ait connaissance (qu'il s'agisse d'une procédure en cours, en suspens ou d'une procédure dont Orange soit menacé) qui soit apparue ou qui ait évolué depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2025 et qui ait eu depuis cette publication ou qui soit susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

13.2 Engagements contractuels non comptabilisés

Au 30 juin 2026, à l'exception des engagements présentés ci-dessous, le Groupe n'a pas contracté d'autres engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur sa situation financière actuelle ou future par rapport à ceux décrits dans les comptes consolidés du 31 décembre 2025.

Prise de contrôle exclusif de MasOrange

Suite à l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange, l'entité espagnole est consolidée en intégration globale à compter de juin 2026. Au 30 juin 2026, les engagements hors bilan estimés de MasOrange s'élèvent à 3,9 milliards d'euros d'engagement donnés.

Note 14 Événements postérieurs à la clôture

Orange SA : versement d'un acompte sur le dividende

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2026 a décidé le versement d'un acompte sur le dividende ordinaire de l'exercice 2026 de 0,30 euro par action. Cet acompte sera payé en numéraire le 3 décembre 2026. Le montant du décaissement estimé s'élève à 798 millions d'euros sur la base du nombre d'actions ayant droit à dividende au 30 juin 2026.

Rachat de la société Scorefit

Le 1^{er} juillet 2026, Orange a finalisé le rachat de la société Scorefit pour un montant de 1,3 milliard d'euros, faisant suite à l'exercice de son option d'achat. Scorefit est détenue à 100 % par une filiale de BNP Paribas et possède des accès fibre achetés sur le marché de gros en France pour Orange. Ce rachat permet de simplifier la structure financière du Groupe et s'inscrit dans le cadre de la trajectoire financière de la transition du cuivre vers la fibre.

Projet de création d'une coentreprise avec Morrison dédiée aux datacenters en France

Le 27 juillet 2026, Orange a annoncé la signature d'un accord avec Morrison en vue de la création d'une coentreprise conjointement contrôlée pour accélérer le développement de l'IA et renforcer la souveraineté numérique.

Ce partenariat devrait permettre aux deux actionnaires de combiner leurs expertises industrielles et commerciales afin d'accélérer le déploiement de nouvelles capacités et de répondre aux besoins croissants du marché.

Dans le cadre de cette opération, Orange apporterait à la coentreprise cinq datacenters majeurs situés sur 4 campus en France (Chevilly-Larue, Aubervilliers, Chartres, Val de Reuil) ainsi que son expertise opérationnelle et sa capacité de déploiement commercial. De son côté, Morrison apporterait son expérience reconnue dans les infrastructures stratégiques. Le plan d'investissement à hauteur de 3 milliards d'euros de la coentreprise serait assuré par l'apport d'actifs d'Orange, l'apport en capitaux de Morrison et par recours à l'endettement. Cette co-entreprise contrôlée conjointement serait intégrée dans les états financiers consolidés d'Orange en tant que société mise en équivalence.

La signature définitive de la transaction est attendue d'ici fin 2026, sous réserve notamment de la consultation des instances représentatives du personnel compétentes et de l'obtention des autorisations réglementaires requises. La réalisation effective de la transaction est envisagée au cours du 1^{er} trimestre 2027.

3. Déclaration de la personne responsable

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés du premier semestre de l'exercice 2026 sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 28 juillet 2026

Le Directeur exécutif Finance, Performance et Développement du Groupe
Laurent Martinez

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Orange S.A.

111, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026

Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Orange S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration le 27 juillet 2026. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris la Défense, le 27 juillet 2026

KPMG S.A.

Paris la Défense, le 27 juillet 2026

Deloitte & Associés

Grégoire Menou

Associé

Jérôme Lo Iacono

Associé

François Buzy

Associé

Ambroise Depouilly

Associé